

PROGRES DU GOLFE

VOUS AIMEREZ
John Collins
DELICIEUX!

HENRI JACOB, embouteilleur

49e ANNEE (1904) No 40

RIMOUSKI, VENDREDI, 16 JANVIER 1953

Abonnement : \$2.00 par année

Résultats du Concours de la Chambre de Commerce des Jeunes

On annonce le résultat du concours de décorations extérieures et illuminations à l'occasion de Noël, de la Chambre de Commerce des Jeunes.

SECTION 1 — Vitrines et extérieur des établissements commerciaux



1er prix : Magasin Robert Dessureault Photo Hélène Saucier-Lajoie
2e prix : Léon Caron, Enr., et Roy Electrique, ex aequo.
Une mention spéciale est accordée à Albert Michaud Enr., et Mercier du Chic, pour l'originalité.

SECTION 2 — Décorations et illuminations ext. des résidences



1er prix : Antoine St-Amant Photo Lacombe
2e prix : Roland Paradis
3e prix : Arthur Raymond
Une mention spéciale est accordée à M. Benoit Ste-Marie pour la décoration des appartements Tanguay.

SECTION 3 — Crèche de Noël à l'extérieur.



1er prix : Arthur Pelletier. Photo Lacombe

Le Comité de Décorations Extérieures à l'occasion de Noël, de LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE RIMOUSKI, est heureux du succès obtenu durant la dernière campagne de décoration.

Nous voulons remercier la population de Rimouski, du généreux concours qu'elle a apporté, à décorer et illuminer, à l'occasion de Noël. Nous ne voulons pas oublier les concurrents qui ont su donner le cachet de fête chrétienne par la construction de crèches à l'extérieur.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE RIMOUSKI profite de l'occasion pour souhaiter à toute la population rimouskoise, une JOYEUSE ET PROSPERE ANNEE.

Deux hommes se noient

M. Lionel Doucet, de Lily Lake Road, M. Bob Vautour, de Glen Levit, camionneur de la Sharpe's Machine Shop, se sont noyés dans la rivière Restigouche, en face de Campbellton, alors qu'ils se rendaient, en camion, à Cross Point. Un troisième occupant, M. Gordon Garrett, réussit à s'échapper du véhicule à temps.

Le pont de glace en face de Campbellton était solide, croyait-on, depuis plus d'une semaine et les automobiles y circulaient librement depuis quatre jours. Mais de doux temps et la pluie tombée dimanche avaient considérablement affaibli la glace.

Plusieurs heures après la tragédie, on n'avait pas repêché ni camion ni les malheureux pères de famille. M. Doucet laisse son épouse (née Fitzpatrick) et une fillette de deux ans, tandis que M. Levit laisse son épouse et six enfants en bas âge.

Camion vs batisse

Un camion de M. Alfred Mismeault, qui descendait la côte Wilson, dans l'ouest de la ville, est allé se cogner sur l'immeuble du Curling, alors que le chauffeur perdit la maîtrise du volant. L'immeuble a subi de légers dommages mais le camion encaisse une perte de plus de \$400.00. Trois personnes étaient dans le camion au moment de l'accident.

Mises en nomination dans le comté de Rimouski

La mise en nomination des candidats aux charges municipales a eu lieu le 4, dans onze municipalités du comté de Rimouski. Elle a donné lieu à la réélection par acclamation de cinq maires et de nombreux conseillers.

Le préfet du comté de Rimouski, M. Onésime Dionne, a reçu un beau témoignage de confiance de ses concitoyens qui l'ont réélu sans opposition maire de St-Mathieu pour un 9e mandat. M. Philippe Boulanger a été élu en remplacement de M. Paul Parent, conseiller sortant de charge, et M. Rosario Fournier succède également sans opposition à M. Joseph Vien, dont le mandat expire. On votera cependant par suite de l'opposition faite à M. Amédée Dionne, industriel, conseiller sortant de charge, par M. Gérard Ouellet, gérant de la Caisse Populaire.

Dans la municipalité du village de Bic, deux candidats briguent à la mairie. Ce sont MM. Nazaire Boucher, entrepreneur et ancien maire, et M. Aimé Pinault, commerçant. Il y aura lutte également aux sièges de conseillers entre MM. Armand Plante et Gérard Pinault et MM. Philippe Turcotte et Philippe Dionne. Un conseiller sortant de charge, M. Philias Pournier, a été réélu par acclamation.

A Luceville, M. Gérard Lavoie, maire sortant de charge, se voit disputer son siège de premier magistrat par M. Norbert Heppell. Il y aura lutte également pour les trois conseillers dont le mandat expire, soit MM. André Belzile, Dominique Côté et Albert Rouleau. Ils ont comme adversaires respectifs MM. Julien St-Laurent, Octave Roy et Romuald Côté.

A St-Donat, les électeurs n'auront pas à voter, lundi, par suite de la réélection par acclamation de M. Alphonse Francoeur, maire, et de MM. les conseillers Adéard Leclerc et Ls-Philippe Canuel. Un 3e conseiller, M. Henri Gagnon, a été élu sans opposition pour remplacer M. Albert Francoeur.

Dans la municipalité de St-Jean-Baptiste, banlieue de Mont-Joli, le conseil semble inamovible. En fait, M. J-Bte Beaulieu, maire, a été réélu pour un 8e mandat et le même honneur est fait à M. Ls-Philippe Beaulieu qui commence aussi un 8e mandat de conseiller. MM. F-X. St-Laurent et Adelbert Caron ont tous deux été réélus pour un 3e mandat.

A Biencourt, M. Omer Malenfant, maire sortant de charge, aura comme adversaire M. Robert Levesque. Les électeurs auront encore à choisir entre M. Philippe Tardif, conseiller sortant de charge, et M. Lucien Gaulin; M. Lucien Dubé, conseiller sortant de charge, a deux adversaires, MM. Edmond Roussel et Wilfrid Ouellet, et enfin, M. Arthur Desrosiers, également conseiller sortant de charge, et M. Alphonse Sirois.

Dans la municipalité de Fleury, M. Albert Dubé conserve son siège de maire pour un nouveau mandat. Les conseillers sortant de charge, MM. Napoléon Banville, Paul Jalbert et Louis Levesque, ont tous été réélus sans opposition.

A Ste-Angèle de Mérici, paroisse, il y aura lutte à la mairie entre un conseiller sortant de charge, M. Isidore Langellier, et M. Joseph Pelletier qui aspirent tous deux au siège laissé libre par M. Cyrille Lavoie. MM. Alphonse Beaulieu et Alcide Perreault ont tous deux été réélus pour un 2e mandat et M. Armand Dionne a été élu par acclamation en remplacement de M. Isidore Langellier.

Au Lac-des-Aigles, M. le maire Joseph Dubé rencontre l'opposition de M. Roland Ouellet. M. Thomas-T. Bouthou a été élu sans opposition pour remplacer M. J-Bte Lafortest. M. Arthur Santerre remplace M. Téléphore Landry et M. Romuald Bellavance a aussi été élu par acclamation pour succéder à M. Pierre Ouellet.

A St-Narcisse, la période des élections municipales retrouve, paraît-il, toute son ardeur ancienne et la lutte s'annonce très contestée. Le maire sortant de charge, M. Albert Lavoie, a comme adversaire M. J-B. Banville. Le conseiller Alphonse Albert et le candidat opposant, M. Ls-Philippe Pigeon, se disputeront aussi les suffrages de l'électorat. MM. Jacob Lavoie et Ernest Thibault ont respectivement été réélus pour un 3e et un 4e mandat.

A St-Médard, le maire, M. François Rouleau, a été maintenu dans ses fonctions pour un 3e mandat. Les conseillers ont aussi été élus sans opposition, MM. Alfred Gagnon, Charles Morin et Rosaire Gagnon qui remplacent respectivement MM. Joseph Morin, Philippe Bérubé et Omer Gagnon.

Les municipalités de St-Fabien et de St-Joseph de Lepage, qui avaient auparavant leurs élections en janvier, ont obtenu du Ministère des Affaires Municipales qu'elles aient lieu à l'avenir en juillet.

Collisions

Huit collisions ont été enregistrées à l'hôtel de ville depuis le 1er janvier qui seraient survenues dans les limites de la ville entraînant des dommages pour les automobilistes à près de \$4,000.00, y compris le bris d'un poteau indicateur du chemin de Fer à la traversée à niveau, entrée-ouest de Rimouski.

Jambe broyée sous les roues d'un autobus

Mme Gérard Marois (Louise Levesque), 31, rue Tessier, a été transportée d'urgence à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, mardi, vers 1 heure, après avoir été victime d'un accident à proximité de son foyer.

Mme Marois, qui voulait prendre l'autobus pour se rendre AU BON GOUT, Enr., était en retard de quelques secondes. Elle sortit de sa maison précipitamment au moment où l'autobus de la Cie d'Autobus Rimouski passait et en courant elle perdit pied sur le trottoir pour tomber à plat ventre dans la rue, en arrière de l'autobus au moment où le chauffeur de celui-ci freinait son véhicule. Sa jambe gauche fut broyée sous une des roues de l'autobus et l'os du fémur, a révélé la radiographie, a été fêlé. Au moment où nous allons sous presse, l'état de Mme Marois est satisfaisant, bien que la fracture n'ait pu encore être réduite.

La Ville émet 115 permis de construction

La construction s'est maintenue à un niveau assez élevé à Rimouski, au cours de 1952, si l'on en juge par les 115 permis de construction émis, pour près d'un million de dollars, exactement \$891,050. En janvier et décembre, cependant, aucun permis ne fut demandé. Cependant, en 1951, malgré les 75 permis accordés, le montant des constructions s'élevait à près de trois millions de dollars (\$2,724,260).

Poteau indicateur cassé

Le poteau indicateur du Canadien National à la traversée à niveau de Price Brothers a été rompu, samedi, le 10 janvier, par une camionnette de St-Fabien, appartenant à M. Eugène Bernier. Le véhicule dérapa à cet endroit et l'arrière de la voiture rompit le poteau, vers 4 heures p.m.

Naissances

A Rimouski, le 9 janvier, est née une fille à Mme André Gagné (Anne-Lectre) qui fut baptisée à la cathédrale sous les noms de Marie-Christine. Parrain et marraine, M. Camille Gagné et Mlle Marguerite Leclerc, oncle et tante de l'enfant. Mlle Huguette Leclerc portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

A Rimouski, le 11 janvier, est né Michel, fils de M. et Mme Paul Sylvestre (Madeleine Levesque), de notre ville. Parrain et marraine, M. le Dr et Mme J.-E. Sylvestre de Québec, grands-parents. Mme J. Levesque, de Québec, portait son petit-fils sur les fonts baptismaux à la cathédrale.

Investiture des nouveaux chanoines



À la cathédrale de Rimouski, jeudi matin, alors que Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, procédait à l'investiture des quatre nouveaux chanoines, les Révérends Gauvin, Guimont, Roy et Lebel.

14 personnes sur le pavé

Un incendie, d'origine inconnue, a causé pour quelques \$4000, de dommages à la maison appartenant aux Soeurs du St-Rosaire occupée par deux de ses ingénieurs MM. Edmond et Antonio Rousseau, et jeté sur le pavé 14 personnes: M. Edmond Rousseau et ses deux jeunes filles, M. et Mme Antonio Rousseau et leurs enfants, M. et Mme Marc-André Lebel (née M. Rousseau) et leur bébé.

Un garçonnet de M. Antonio Rousseau en voulant pénétrer dans la chambre de bain, vers 11h.30, dimanche avant-midi, trouva la poignée de la porte extrêmement chaude et cria à son père qui accourut aussitôt pour apercevoir des flammes en ouvrant la porte de la chambre de bain. L'alerte fut donnée à la brigade des incendies de Rimouski qui accourut aussitôt et combattit rapidement les flammes qui s'étaient communiquées avec rapidité à travers toute la maison, particulièrement aux deuxième et troisième étages. En une heure, le feu était maîtrisé mais tout le mobilier de M. Lebel, qui avait pris, avec sa famille, trois jours auparavant, possession de quelques pièces au troisième étage mises à sa disposition par ses beaux-parents M. et Mme Antonio Rousseau, fut

lourdement endommagé par le feu, la fumée et l'eau. Et pas un sou d'assurance. Au deuxième étage, occupé par M. Antonio Rousseau, les pertes sont considérables: en plus du mobilier avarié par la fumée et l'eau, des effets personnels, une garde-robe complète avec tout ce qu'elle contenait furent consumés, un manteau de mouton de perse appartenant à Mme Rousseau, avarié, un lit entièrement détruit; les murs sont calcinés et nécessiteront des réparations générales. Le logement de M. Edmond Rousseau, au premier étage, est le moins lourdement endommagé.

Les sapeurs durent enfoncer des fenêtres du côté est pour lutter efficacement contre les flammes et circonscire le foyer de destruction. Les trois familles reçurent l'hospitalité de la maison-mère des SS. du St-Rosaire où quelques pièces furent mises à leur disposition en attendant les réparations qui ont commencé, dès cette semaine. La maison étant chauffée directement de la chaufferie du Couvent, dès mardi les ouvriers pouvaient commencer les réparations: l'eau était disparue, tout était sec. Les pertes subies par M. Antonio Rousseau sont partiellement couvertes par les assurances.

Statistiques de la police municipale et du service de la brigade des incendies en 1952

Les activités de la police municipale, en 1952, sont semblables à celles de l'année précédente, même avec une légère diminution dans le nombre d'appels et d'accidents d'automobiles. 562 appels furent faits au poste comparativement à 605 l'an dernier, et 141 accidents d'automobiles avec dommages furent enregistrés au lieu de 144, en 1951.

174 plaintes furent reçues au poste dont 118 furent classées. On procéda à 60 arrestations et à 92 enquêtes.

Les chiffres ci-dessous renseignent davantage le lecteur:

- Ivresse et vagabondage 33
- Ivresse au volant 15
- Conduite dangereuse 1
- Port d'arme sans permis 1
- Ménages sur la personne 2
- Exposition de personne 2
- Taxis sans permis de la ville 5
- Vagabondage femme 1
- Vol dans établissement public 1
- Tentatives de vol par effraction 1
- Vois d'argent 11
- Vois classés 6
- Vol avec assaut 1
- Vois avec effraction non classés 4
- Vois simples classés 8
- Bicycles volés, retrouvés 6
- Accidents d'auto causant dommages matériels 141
- Accidents d'auto causant blessures 1
- Accident d'auto mortel 1
- Délits libérés par le chef 60

Personnes protégées 693
Personnes recherchées et retrouvées 2
Enfants égarés et trouvés 15
Internement 2

A LA BRIGADE DES INCENDIES

Les dommages matériels subis par le feu à Rimouski, en 1952, sont peu élevés et se comparent avantageusement avec ceux de l'an dernier. En effet, 8 feux avec dommages, au cours de l'année écoulée ont entraîné pour \$26,000 de pertes et l'utilisation de 5,050 pieds de boyaux tandis qu'en 1951 on avait enregistré 13 feux avec dommages se totalisant à \$20,000, et 14,100 pieds de boyau.

Les statistiques donnent 85 feux de cheminées, 4 de poêles à l'huile, 2 de cave, 3 de fournaise, 5 de dépotier, 9 de cour, 1 de garage, 2 de char, 1 de matelas, - de tuyau, 1 de bouilloires et deux sorties à l'extérieur, représentant 126 sorties. 27 extincteurs furent utilisés, 40 sorties pour pratiques, 19 inspections de borne-fontaine, 15 borne-fontaine gelées, et 3 borne-fontaine cassés par accident.

Elections à l'Ordre de Bon Temps

Lors de ses élections annuelles tenues dimanche soir dernier à l'Hôtel de Ville, Mlle Ghislaine Pineau et M. Raymond D'Auteuil ont été réélus respectivement Présidente et Président de l'Ordre de Bon Temps de Rimouski. Ont aussi été réélus Mlle Yolande LeBlond, secrétaire et M. Réal Vézina, trésorier.

Marguilliers

A St-Cyprien. — M. Charles Labrie succède à M. Alphonse April. A Lac-au-Saumon. — M. Adrien Farlatte a été élu marguillier pour remplacer M. Léo Jomphe, sortant de charge.

D'un vendredi... à l'autre

Le soldat Jean Trottoir, 19 ans, de St-Simon, qui combat actuellement avec le Royal 22e Régiment en Corée, a rendu visite récemment à sa soeur Denise (Soeur Marie de la Présentation), de l'Orphelinat St-Joseph à Tokio, qui est dirigé par les RR. SS. Missionnaires du Christ-Roi de Gaspé.

Cette rencontre du frère et de la soeur, la première depuis six ans, qui eut lieu à quelque 10,000 milles de Rimouski, à Tokio, a causé une vive surprise à la missionnaire qui n'a pas reconnu de prime-abord l'adolescent qu'elle avait quitté alors qu'il n'avait que 13 ans.

Une subvention fédérale de \$337,500, vient d'être octroyée pour la construction d'une nouvelle maison de santé à Campbellton, qui desservira la partie septentrionale de la province. L'unité de traitement, comprenant 225 lits, est déjà commencée et sera terminée pour août prochain.

Le terme d'office du maire et des échevins actuels de Sept-Îles, vient d'être prolongé jusqu'en 1954 par le comité des bills privés de l'Assemblée législative et la permission demandée par le conseil de conclure des ententes avec la Iron Ore Co of Canada, pour fixer l'évaluation des immeubles de la compagnie jusqu'à 1959, a été accordée.

Pour régler le litige soulevé par la nécessité d'un couvent plus spacieux à Lac-au-Saumon, les Commissaires d'écoles ont confié leur projet à un architecte qui décidera s'il est plus opportun de construire un couvent dans un autre site ou de faire les réparations et agrandissements au présent immeuble.

Une quarantaine de marins, de Vancouver à Halifax, actuellement en congé d'hiver, sont arrivés en notre ville, pour suivre des cours spéciaux en mécanique, en radio ou en navigation, à l'École de Marine de Rimouski, en vue de l'obtention de certificats de compétence. Ces cours varient de 6 semaines à 3 mois.

La coupe de la glace, industrie hivernale qui emploie bon nombre d'hommes, est commencée sur la rivière Matapédia à Val-Brillant et le contrat a été confié, comme les années précédentes, à M. Yvon St-Pierre, de Sayabec.

Des 12,403 finissants, garçons et filles, qui termineront leur dernière année d'études dans les universités canadiennes au printemps prochain, 1,317 se destinent au génie, 809 au commerce et à l'administration des affaires, 3,547 aux arts, 752 aux sciences, 287 à l'agriculture, 213 à l'art dentaire, 1,984 à l'enseignement, 314 au droit, 347 aux sciences ménagères et à l'économie domestique, 732 à la médecine, 425 à la pharmacie, 396 au travail social, 536 à la profession d'infirmerie, 118 à la théologie, 37 à la comptabilité et 22 au journalisme.

La famille de M. et Mme Jos. Bélanger qui a quitté Rimouski, il y a moins de deux ans, pour Montréal, a été jetée sur le pavé, le matin du Premier de l'An, à Montréal, lors de la destruction par le feu de six maisons. M. Bélanger, menuisier, frère de M. Hermel Bélanger, de notre ville, a tout perdu: maison dont il était le propriétaire, effets personnels et ménage.

Il y a en tout 2,005 déserteurs de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation militaire au Canada sur 100,592 hommes en service, dont 14,928 dans la marine, 47,702 dans l'armée et 37,962 dans l'aviation.

Le Club Richelieu de Mont-Joli, lors de son dernier dîner hebdomadaire, a procédé à l'installation de son nouveau président M. Claude Beaudet, qui succède à M. le Dr Maurice Sirois, sortant de charge.

Le conférencier invité lors de ces agapes était le Rév. Père Léonard Levesque, jésuite, récemment arrivé au Canada après avoir été longtemps interné par les Communistes dans sa mission de Suchow, Shanghai et Fenghein. Il a traité de la situation faite au christianisme en Chine par les Rouges. Présenté par M. Henri Levesque, son cousin, le Père Levesque fut remercié par l'hon. juge L.-J. Gagnon.

La Coopérative agricole de St-Fabien, qui a réalisé un chiffre d'affaires de plus de \$200,000, en 1952, et possède un actif de \$43,750, vient de se choisir un nouvel exécutif, lors de l'assemblée générale: M. Camille Roy, président, M. Arthur Jean, vice-président, MM. Paul-Léon Belzile, Maurice Roy et Jean-Noël Hammond, directeurs. M. J.-E. Théberge est le secrétaire-gérant.

Mlle Janine Miller, de St-Robert-Bellarmin, a été victime d'un accident sur une patinoire privée. Au cours d'une soirée de patinage, en fin de semaine, Mlle Miller fut heurtée accidentellement par un patineur et, en tombant sur la glace, se fractura le nez.

PROGRES DU GOLFE

Renseignements utiles

Les fêtes — le soleil — les marées

(Semaine du 16 au 22 janvier)

Date	Fêtes	Soleil		Marées	
		Lev. Cou.	Haute mer	Basse mer	h.m. h.m.
16 ven. St-Marcel		7.38 4.42	2.21 14.34	8.15 21.11	
17 sam. St-Antoine		7.37 4.43	3.03 15.19	9.03 21.51	
18 dim. Ite Epiphanie. Chaire St-P.		7.37 4.44	3.49 16.06	9.50 22.32	
19 lun. St-Marius		7.36 4.46	4.35 16.53	10.38 23.15	
20 mar. SS. Sébastien et Fabien		7.36 4.47	5.23 17.45	11.31 23.59	
21 mer. Ste-Agnès		7.35 4.49	6.14 18.40 12.27	
22 jeu. St-Vincent		7.34 4.50	7.10 19.40	0.45 13.30	

La LUNE : le 22, premier quartier.

Dans nos églises

Heures des messes le dimanche

- A la cathédrale : 6 h., 7 h., 8 h.15, 9 h.30 (grand-messe) et 11 h.
- A St-Robert-Bellarmin : 6 h., 7 h.15, 8 h.30 et 10 h. (grand-messe).
- A Nazareth : 7 h., 8 h.15 et 9 h.30.
- A Ste-Odile : 6 h. 15, 7 h. 30 et 9 h. 3 grand-messe).
- A St-Yves : 7 h., 8 h.15 et 9 h.30.
- A Pointe-au-Père : 7 h., 8 h. et 9 h. 45.
- A Ste-Luce : 7 h. 30, 9 h. 30 et 11 h.

Heures de départ des trains (C.N.R.)

(Heure solaire) (De Rimouski)

Train	Vers l'ouest		Vers l'est	
	Heure	Heure	Heure	Heure
LOCAL (excepté le dimanche)	12.30 p.m.		2.17 p.m.	
EXPRESS MARITIMES (tous les jours)	7.17 a.m.		10.40 p.m.	
SCOTIAN (tous les jours)	10.40 p.m.		5.25 a.m.	
OCEAN LIMITEE	9.29 p.m.		4.35 a.m.	

Où irons-nous ?

A l'Auditorium Rimouski, ave Michaud, les 18, 19, 20 et 21 janvier, voir un programme double en primeur avec un puissant policier et une brillante comédie musicale en technicolor: **PREMIERE DESILLUSION** ou la révélation et le triomphe du petit Bobby Henry, et une magnifique interprétation de Michèle Morgan, Carol Richardson. Et **EVERYTHING I HAVE IS YOURS**, en couleur, avec les célèbres danseurs Marge et Gower Chapman qui se révèlent d'excellents comédiens. Fréquents spectacles technicolor et une mise en scène somptueuse. Sept chansons à succès dans une histoire aussi gaie, fraîche et sentimentale que les Champions eux-mêmes.

Les 22, 23 et 24 janvier: **LA FILLE AUX PAPILLONS**, policier d'une grande puissance dramatique, d'origine anglaise. Deux personnages attachants: Jean Simmons, dont l'équilibre mental a été ébranlé par une tragédie pendant son enfance, qui est traquée pour meurtre, et David Somers (Trevor Howard), ancien agent des services secrets qui tentera de sauver la jeune fille. Et **SILVER CITY**, en couleurs, avec le toujours populaire Barry Fitzgerald, la séduisante Yvonne de Carlo.

Jeudi soir, Foto-Nite et son offre de \$500.

Importante délégation gaspésienne à Ottawa

La plus importante délégation qui ait encore été organisée dans le comté de Gaspé-Nord pour appuyer la demande de construction d'une voie ferrée reliant Matane à Gaspé et complétant ainsi la ceinture ferroviaire de la péninsule se rendra à Ottawa en fin de semaine, pour rencontrer les autorités fédérales et particulièrement l'hon. M. Lionel Chevrier, ministre des Transports.

La délégation sera dirigée par M. A. Couturier, député provincial et comprendra des maires et curés de quelque 35 municipalités, s'échelonnant sur la rive sud du St-Laurent et en bordure du golfe, depuis Matane jusqu'à Gaspé, soit une distance de 210 milles.

Cette visite démontrera l'urgence d'un lacet ferroviaire dans une région strictement adonnée aux pêcheries jusqu'en ces dernières années, mais qui prend une expansion industrielle et commerciale depuis un certain temps. Des industries se sont implantées à Ste-Anne-des-Monts, à Mont-Louis, à Madeleine, à Rivière-au-Renard et à Cap-Chat, où les scieries d'ailleurs ont augmenté leur débit et leurs expéditions et où la population s'est sensiblement accrue.

La voie ferrée s'arrête actuellement à Matane et le seul moyen de transport, en hiver, entre Matane et les municipalités de Gaspé-Nord, est l'auto-neige.

Des mines importantes de fer, de cuivre et de zinc sont découvertes et l'exploitation en est commencée, des forages d'huiles s'y font, des installations de colons et des villages surgissent dans des régions à peine explorées, ce qui nécessitera des facilités de transport par chemin de fer.

Une route de premier ordre est en voie de réalisation par le gouvernement provincial. Route de 100 milles, qui possèdera toutes les caractéristiques du boulevard Talbot, qui reliera les deux versants de la Gaspésie en passant au cœur même de la péninsule. Cette artère ira de Ste-Anne des Monts, à New-Richmond et le long de la Baie-des-Chaleurs. Elle traversera les terrains miniers dont l'exploitation est commencée par diverses firmes, ainsi que les monts Apalaches qui prennent naissance à l'extrémité est de la péninsule, réduisant de plus de 200 milles la distance séparant les deux points extrêmes. Les travaux furent commencés en octobre 1951 et on prévoit que le déboisement sera terminé dès l'automne prochain. Déjà 12 milles du futur boulevard sont terminés et le déboisement accompli sur une autre distance de six milles. Un embranchement, allant de l'ouest à l'est, sera fait ensuite.

L'importance d'une voie ferrée dans l'exploitation des richesses naturelles de la Gaspésie sera également mise en lumière. Des tra-

Statistiques

Val-Brillant. — On compte une population de 1975 âmes avec 350 familles. Au cours de 1952, on a enregistré 70 naissances, 10 mariages et 14 sépultures dont 10 d'adultes.

Amqui. — Cette ville compte 5,057 âmes réparties en 810 familles. Il y a eu, au cours de l'année écoulée, 183 naissances, 28 mariages, 40 décès dont 17 d'adultes.

A l'Hôtel de Ville

29 décembre 1952

Province de Québec, Ville de Rimouski.

Lundi le vingt-neuf décembre mil neuf cent cinquante-deux à une séance spéciale du conseil de ville, dûment convoquée et tenue à l'hôtel de ville à 8 heures p.m., sont présents :

Son Honneur le Maire Dr Victor Lepage, MM. les conseillers Albert Dionne, Adelbert Lebel, Auguste Desjardins et Alphonse Beaulieu formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

1.— Il est proposé par le conseiller Alphonse Beaulieu, secondé par le conseiller Adelbert Lebel et résolu à l'unanimité que la Ville de Rimouski, ci-après appelée "LA VILLE", fasse les conventions suivantes avec Price Brothers & Company Limited, ci-après appelé "LA COMPAGNIE" :

LA COMPAGNIE cède et transporte avec garantie seulement quant à ses faits et promesses à LA VILLE à ce présente et acceptant, savoir :

La partie sud-est des lots 533-20, 535-1, 536-1 et 537-1 du cadastre officiel révisé de LA VILLE de St-Germain de Rimouski, laquelle est une lisière de terrain d'environ soixante pieds (60') de largeur longeant la rive est de la rivière Rimouski. LA COMPAGNIE se réservant de plein droit, tout terrain longeant les bords de la rivière Rimouski ayant une étendue excédant une largeur de rue de soixante pieds (60'), de plus, se réservant tous les droits de rivière et pleins droits du lit de la rivière longeant toute la longueur des dits lots.

En considération de la présente cession, LA VILLE s'oblige à utiliser les terrains cédés comme assiette d'un chemin public, et ce, à sa seule charge et elle sera seule responsable, à l'entière décharge de LA COMPAGNIE, en cas de réclamations pour accidents, dommage et le reste qui pourraient provenir de l'usage du dit chemin public par le public.

LA VILLE assume à l'entière décharge de LA COMPAGNIE toutes taxes et cotisations qui grèvent et/ou pourront grever la dite lisière du terrain qu'elle occupera ainsi que les constructions et améliorations y érigées pour fins publiques.

De plus, LA VILLE assume, tant pour le passé que pour l'avenir, et à l'entière décharge de LA COMPAGNIE, toutes les obligations et les responsabilités que cette dernière a et peut avoir concernant les propriétés des tiers le long des terrains cédés par ces présentes et plus particulièrement concernant la construction et le maintien des clôtures et la servitude qui existe en faveur de la COMPAGNIE de CONSTRUCTION du Bas St-Laurent sur les lots numéros 533-20, 535-1 et 536-1 pour la construction de lignes électriques ou téléphoniques.

En considération additionnelle, LA VILLE, par les présentes, renonce purement et simplement à tous recours contre LA COMPAGNIE, ses représentants ou ayants-droit, pour dommages au chemin public susdit ou partie d'icelui résultant en ledits dommages, soit directement ou indirectement, du fait de l'utilisation par LA COMPAGNIE, ses représentants ou ayants-droit, de ses opérations forestières ou flottage du bois ou pour toute fin quelconque. LA VILLE s'engage et promet de tenir LA COMPAGNIE, ses représentants ou ayants-droit, indemnes et libres de toute responsabilité pour tout dommage résultant des opérations susdites, et ce, tant pour le présent que pour l'avenir.

LA COMPAGNIE se réserve, à titre de servitude à perpétuité, le droit et le privilège de placer et maintenir des poteaux le long et/ou sous ou au-dessus des terrains cédés par ces présentes et d'y poser des lignes pour la transmission de la force électrique au moulin de LA COMPAGNIE ou à toute autre construction ou partie de ses opérations. Il est entendu que LA VILLE ne puisse réclamer quoi que ce soit de LA COMPAGNIE, ses représentants ou ayants-droit pour tout dommage causé ou pouvant être causé par sa jouissance dudit droit.

Cette servitude est établie au bénéfice des propriétés de LA COMPAGNIE situées dans la ville de Rimouski, et sans restriction cependant à ce qui précède notamment en faveur du lot No 567-1.

LA COMPAGNIE ne sera pas obligée de fournir les titres de propriété ni un certificat de recherche, mais cède ledits lots mentionnés libres de toutes charges autres que celles mentionnées au présent contrat et quitte de tous arérages ou cotisations.

Le coût des présentes, de son enregistrement et d'une copie certifiée pour LA COMPAGNIE sera payé par LA VILLE.

Son Honneur le Maire, ou en son absence M. le pro-maire, et le Gérant de la Ville soient autorisés à signer pour et au nom de la Corporation de la Ville de Rimouski les documents pour donner effet aux présentes.

2.— CONSIDERANT QUE la paroisse ecclésiastique de Nazareth est située pour une partie dans la ville de Rimouski et pour l'autre partie dans la municipalité de Notre-Dame du Sacré-Coeur ;

CONSIDERANT QUE la nouvelle route No 10 reliant la ville de

Rimouski à la partie ouest de la Province évite totalement ladite paroisse de Nazareth ;

CONSIDERANT QUE l'ancienne route No 10 reliant la ville de Rimouski à la partie ouest de la Province sera, de ce fait, fermée à la circulation publique et que la dite paroisse de Nazareth n'aura plus de débouché pratique vers la ville de Rimouski ;

CONSIDERANT QUE l'avenir économique de ladite paroisse de Nazareth est gravement compromis par cet état de choses et que le seul moyen de remédier à cette situation serait la construction d'un viaduc au-dessus de la voie ferrée dans la partie ouest de la ville de Rimouski ;

CONSIDERANT QUE le 21 avril 1952 la ville de Rimouski, par une résolution de son conseil, appuyait fortement une demande formulée par les résidents de la paroisse ecclésiastique de Nazareth auprès des autorités concernées pour la construction d'un viaduc au-dessus de la voie ferrée dans la partie ouest de la ville de Rimouski ;

CONSIDERANT QUE le 25 avril 1952, copies de cette résolution furent transmises à l'Honorable Premier Ministre de cette Province ainsi qu'à M. Alfred Dubé, député provincial, et M. J.-H. Rousseau, N.P., député fédéral, du comté de Rimouski ;

A CES CAUSES ET RAISONS, il est proposé par le conseiller Auguste Desjardins, secondé par le conseiller Adelbert Lebel et résolu à l'unanimité que le conseil de ville de Rimouski prie l'Honorable Maurice Duplessis, Premier Ministre de la Province, les Honorables Roméo Lorrain et Antonio Talbot respectivement ministre des Travaux Publics et de la Voie, et les Chemins de Fer Nationaux, par l'entremise de M. Alfred Dubé, député provincial, et M. J.-H. Rousseau, N.P., député fédéral, du comté de Rimouski, de bien vouloir autoriser sans délai la construction d'un viaduc dans la partie ouest de la ville de Rimouski ; cette dernière s'engageant aux conditions suivantes :

- 1.— Acquiescer les terrains nécessaires aux approches du viaduc.
- 2.— Exécuter à ses frais les travaux nécessaires à ces approches.
- 3.— Pourvoir à ses frais à l'entretien de ce viaduc.

Et la séance est levée.

5 janvier 1953

Province de Québec, Ville de Rimouski.

Lundi le cinq janvier mil neuf cent cinquante-trois, à une séance régulière du conseil de ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville à 8 heures p.m., sont présents :

Son Honneur le Maire Dr Victor Lepage, MM. les conseillers Albert Dionne, Alphonse Beaulieu, Emile Thériault et Albert Labbé formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Après lecture faite par le greffier les procès-verbaux des séances des 15 et 29 décembre 1952 sont adoptés à l'unanimité.

Le conseil prend ensuite connaissance des communications suivantes :

- 1.— Rapports du Comité-Conjoint des 15, 22, 23 et 29 décembre 1952 lesquels sont ratifiés à l'unanimité.
- 2.— Rapport du Chef de Police pour décembre 1952.
- 3.— Rapport du Chef de Police pour l'année 1952.
- 4.— Rapport du Chef des Pompiers pour décembre 1952.
- 5.— Rapport du Chef des Pompiers pour l'année 1952.
- 6.— Rapport des mutations de propriétés pour le mois de décembre 1952 et le greffier est autorisé à noter telles mutations aux rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.
- 7.— Souhaits de : S. O. Riverin Ltée, Federated Metals Ltd, P. E. D'Anjou & Fils Ltée, Rimouski Transfert Machine Shop, Hôtel St-Louis, Empire Brass Ltd, Banque Provinciale du Canada, Rimouski Oxygène Enr., Valère Côté Inc., Léopold Garon, Ouellet Anto Ltée, Cie F. X. Drolet, Rouleau Ltée, Cie Upton Ltée, Laboratoire Industriels Ltée, Southam Press, André W. Thériault, Dominion Fire Equipment, Wilfrid Ouellet & Fils, Allmo Paving Ltd, Michaud & Fils Auto Enr., Hugh Russell & Son Ltd et Charles Cusson Ltée.
- 8.— Copie d'une lettre adressée à M. A. W. Thériault, commissaire industriel, par M. J. H. Rousseau, N.P., M.P. relativement à l'établissement d'un chantier maritime à Test du qual de Rimouski.
- 9.— Lettres de T. W. Hand FireWorks Co et Corporation Decorations Committee concernant les décorations et écussions lors du couronnement du 2 juin prochain.
- 10.— Lettre de Health Publications Institutes offrant en vente certaines brochures concernant la santé.

Il est unanimement résolu de décliner cette offre.

11.— Lettre de la Chambre de Commerce de la Province de Québec incluant copie d'une résolution de la Cité de Québec demandant la tenue d'une enquête royale sur le problème fiscal fédéral-provincial-municipal.

Il est résolu à l'unanimité qu'une résolution en ce sens soit préparée pour adoption lors de la prochaine séance.

12.— Il est proposé par le conseiller Emile Thériault, secondé par

le conseiller Albert Labbé et résolu à l'unanimité que le trésorier de la ville soit autorisé à racheter par anticipation de Dame H. B. Lavoie, 96, Walmer Road, Toronto, trois obligations de la ville de Rimouski au montant de mille dollars (\$1,000.00) chacune et portant les numéros M-101, M-102, M-103 avec échéance le premier juin 1967.

13.— Il est proposé par le conseiller Albert Labbé, secondé par le conseiller Emile Thériault et résolu à l'unanimité que le conseiller Albert Dionne soit réélu pro-maire pour un nouveau terme de trois mois.

14.— Conformément à l'article 497 de la Loi des Cités et Villes le conseil procède à la révision du nouveau rôle d'évaluation tel que préparé par les estimateurs nommés et déposés au bureau du greffier le 27 novembre 1952 pour examen par les intéressés dans les trente jours suivants, ainsi que des plaintes produites contre tel rôle.

Il est résolu à l'unanimité que la machinerie de Dionne & Frère évaluée à \$20,000.00 soit réduite de 10% et que la machinerie de Price Bros & Co. Ltd évaluée à \$153,500.00 soit réduite de 10% également.

Il est résolu à l'unanimité que, une erreur de calcul ayant été constatée, l'évaluation de l'immeuble de M. Alphonse Bellavance sur le lot No 235-9N.S. soit réduite de \$12,100.00 à \$10,535.00.

15.— Conformément à l'article 498 de la Loi des Cités et Villes, il est proposé par le conseiller Emile Thériault, secondé par le conseiller Albert Dionne, et résolu à l'unanimité que le présent rôle d'évaluation soit et est homologué après révision faite aux numéros d'ordre 295, 474, 475, 607, 832, 2613, 3368, 1453, 3114, 2968, 1929, 2755, 2361, 2363, 2558, 2176, 3226, 3051, 2452 et 3541 et les amendements apportés selon les résolutions de l'item 14 du présent procès-verbal.

Prochaine causerie à l'École des Parents

La prochaine causerie que présentera l'École des Parents de Rimouski à ses membres et à leurs amis, aura lieu au Séminaire, le 21 janvier prochain, à 8 h.30 p.m.

Le conférencier invité sera le Rév. Père Julien Beausoleil, C.S.V., qui traitera des "Premières Amours".

Le Rév. Père Beausoleil fréquenta l'école primaire à St-Félix de Valois, Cte Joliette, fit ses études secondaires au Séminaire de Joliette et ses études théologiques au Scolasticat St-Charles, Joliette.

Après avoir obtenu sa licence en théologie, il enseigna durant trois ans la théologie morale au Scolasticat St-Charles. Après ces trois années d'enseignement, il alla étudier la psychologie expérimentale à l'Université Catholique de Washington, D.C., puis à l'Université de Montréal pour y obtenir son doctorat en psychologie. Après quoi, il enseigna durant trois ans la philosophie au Séminaire de Joliette et la psychologie expérimentale à l'Université de Montréal et donna des consultations psychologiques au Centre d'Orientation de Montréal.

La renommée du Père Beausoleil comme conférencier est reconnue et les parents peuvent être assurés que le conférencier saura les intéresser.

Communiqué

Tous les membres du Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, St-Germain de Rimouski, sont invités à venir choisir leurs officiers pour l'année 1953, dimanche le 18 janvier, à 8 heures p.m., salle de l'Hôtel de Ville.

Venez nombreux, votre Cercle vous demande de venir faire le choix de ceux qui dirigeront les destinées de notre Beau Mouvement au cours de cette année.

LE SECRETAIRE

Accroissement des crimes

La contrebande des cigarettes augmente

Le commissaire L.H. Nicholson, de la Gendarmerie Royale du Canada, s'inquiète de l'augmentation régulière des crimes au pays qui offre un tableau alarmant et souligne la nécessité de multiplier les mesures préventives. Le commissaire Nicholson, dans son rapport annuel de la force policière fédérale de 4,500 membres, trouve que les crimes augmentent trop, spécialement les meurtres et les vols de fait, les vols et les cambriolages. Toutefois, il note une baisse des crimes d'incendie. En 1952, la Gendarmerie s'est occupée de 40 affaires de meurtre contre 28 en 1950-51. Les tentatives de meurtre ont passé de 9 à 17; les homicides involontaires de 56 à 104; la conduite d'auto en état d'ivresse de 904 à 2,142 et les vols de fait de 2,678 à 3,347. Cependant, chez les jeunes, une baisse de 8% est signalée dans les offenses criminelles, ce qui est encourageant.

Le commissaire ajoute que le travail des contrebandiers s'amplifie, relativement surtout aux cigarettes américaines. La gendarmerie a saisi 13,514,000 cigarettes durant l'année soit 400 pour cent de plus que l'an dernier. Le gros de la contrebande se fait "le long de la frontière des Etats-Unis et de la province de Québec, bien qu'elle semble s'étendre ailleurs.

Greffe de la Paix

(Semaine du 5 au 10 janvier) SENTENCES DU MAGISTRAT

Un étranger de Bathurst, N.B., pour avoir troublé la paix publique a été condamné à \$100.00 d'amende et aux frais, ou 10 jours.

Trois autres individus, l'un de Campbellton, le deuxième de Paspébiac et le troisième de l'Anse au Griffon, pour avoir troublé la paix à la gare de Rimouski, ont été condamnés comme suit : le premier, un récidiviste, à trois mois de prison, et à \$100.00 d'amende et aux frais; les deux autres, à \$25.00 d'amende et aux frais. Ces quatre prévenus, sans argent, ont pris le chemin de la prison.

Quatre jeunes gens de Lac-au-

Saumon, âgés de 14 à 19 ans, coupables de plusieurs petits vols ont été envoyés en prison suivant leur culpabilité : deux à six mois, un à trois mois et le plus jeune à un mois.

Un vendeur de boissons de Lac-des-Aigles a été condamné à \$75.00 d'amende et aux frais; un autre vendeur, de Biencourt, et deux autres de Rimouski, pour la même offense de vente illégale de boissons, ont été condamnés à payer chacun \$50.00 d'amende et les frais.

Deux jeunes gens de Ste-Marguerite-Marie, ont été condamnés à payer \$75.00 d'amende et les frais, après s'être avoués coupables d'avoir coupé et enlevé du bois sur les terres de la Couronne.

Fête au Club Richelieu-Ste-Anne-des-Monts

Dimanche dernier, le 11 janvier, il y eut fête au Club Richelieu-Ste-Anne-des-Monts, à l'occasion de la remise du bouton-souvenir à M. L.-Olivier Roy, président sortant de charge et de l'entrée en fonction du nouveau président, le Dr Maurice Baillargeon. Répondant à la demande de la direction, M. Elzéar Côté, adjoint du gouverneur de la Société, y avait délégué MM. Yvon Marquis pharmacien et Joseph Beaulieu, deux membres du Richelieu-Rimouski, club fondateur de celui de leur paroisse.

Un grand nombre de membres du club vint se joindre, à leur table, un joyeux groupe de joueurs de goudet qui venaient de participer aux joutes jouées, dans l'après-midi même, dans la région. M. J. Lajoie, joueur qui semble être en grande faveur auprès du public, y avait étonné sa blonde, Mlle Blandine Coulombe, institutrice, qui, malgré une réserve de bon aloi, ne sembla pas du tout mal à l'aise parmi un nombre aussi considérable de grands enfants, tous du sexe fort.

M. l'inspecteur Ulric Lapointe eut l'heureuse idée de profiter de la circonstance pour lui présenter, séance tenante, un chèque de 20

dollars, en reconnaissance de ses succès dans l'enseignement. L'assistance applaudit et félicita chaleureusement Mlle Coulombe pour sa splendide réussite dans ses nobles fonctions éducatives.

Les réunions du Club Richelieu-Ste-Anne-des-Monts se distinguent par la franchise gaité qui ne cesse d'y régner. Les champions de folklore y sont à l'honneur et sous la direction du ténor Olivier Roy, on chante avec un entrain de carabin. A la manière des Vétérans de la Garde de Bonaparte, on dira bien qu'Olivier est trop ténor, mais on le sait quand même, de la même façon que les vieux grognons suivent leur héros.

Le roi est mort, vive le roi ! Le Dr Baillargeon est du bois avec lequel on fait les bons présidents Richelieu. Lors de cette première réunion de son règne, il s'est montré à la hauteur de la tâche et nul doute qu'il assurera le succès du Richelieu-Ste-Anne-des-Monts durant l'année si bien commencée.

Le conférencier, M. Joseph Beaulieu, fut présenté par M. Claude Bouchard et remercié par M. Paul-Emile Levesque. Sujet de la conférence: Bonaparte.

Des jumelles

Mme Paul Levesque (Germaine LeBlanc), de Rimouski, a donné naissance, samedi, à l'hôpital St-Joseph, à des jumelles qui furent baptisées à l'hôpital même sous les noms de Marie-Josée et de Marie-Christiane.

Les jumelles sont les nièces de Son Ex. Mgr Louis Levesque, évêque de Hearst, Ont.

Avec l'arrivée de Marie-Josée et Marie-Christiane, la famille de M. et Mme Levesque compte six enfants.

Succès dans l'enseignement

Le Rév. Frère Henri-Bertrand des Frères du Sacré-Coeur, professeur à l'école St-Robert-Bellarmin, a obtenu du département de l'Instruction publique une récompense de \$20, pour succès obtenus dans l'enseignement. Cette gratification lui a été décernée sur recommandation de M. l'inspecteur Henri-E. Lavoie de Rimouski.

Le **PROGRES DU GOLFE** FONDE EN 1904

Publié par La Cie du Progrès du Golfe

Bureau: Edifice de l'Imprimerie Blais, 62 ave de la Cathédrale, Rimouski.

Imprimé par l'Imprimerie Blais

ABONNEMENT

CANADA \$2.00 ETATS-UNIS \$2.50

Autorisé comme matière postale de seconde classe par le Ministère des Postes, Ottawa.

Envie ou ingratitude ?

Paul Henri Spaak, ancien premier ministre de Belgique, déclarait lors d'une conférence tenue à La Haye récemment que "les relations entre l'Europe et les Etats-Unis sont compromises par un fort courant anti-américain qui va toujours croissant en Europe". Et l'ancien premier ministre d'ajouter: "Voilà la pire ingratitude jamais manifestée". L'homme d'Etat continuait: "La politique étrangère des Etats-Unis est en général droite et sensée. Naturellement elle comporte des erreurs. Mais la Grande-Bretagne et la France, ont fait la même chose entre les deux guerres mondiales".

Voilà l'opinion d'un politique indépendant et ce sera probablement le jugement de l'histoire. Il est vrai que l'Américain pris individuellement semble léger; il a la vantardise facile; l'argent, comme on dit, ne lui pèse pas au doigt. Mais surtout, c'est qu'il se comporte partout et toujours comme s'il avait été créé et mis au monde pour faire de l'argent. Il est industrieux, fier de sa production en série et il se moque volontiers de la lenteur des méthodes industrielles qu'on emploie en Europe; il voit la concurrence comme un combat de boxe dans lequel il faut l'emporter coûte que coûte. Cela, les Européens ne peuvent le lui pardonner. En France, on est même allé jusqu'à vouloir interdire certaines marchandises américaines, la vente du Coca-Cola par exemple. Certains restaurants ont refusé de servir des Américains parce qu'ils s'étaient dits pressés et qu'ils voulaient hâter le service. En certaines épiceries il faut cacher son identité américaine parce que le service sera grognon ou la marchandise de mauvaise qualité.

Pourquoi? Ne sont-ce pas les Etats-Unis qui, ayant mis en branle leur formidable machine industrielle et mobilisé un nombre de divisions deux fois plus considérable que le Commonwealth, ont permis en grande partie de gagner la guerre? Ils ont peut-être fléchi dans les Ardennes mais rappelez-vous la chevauchée conquérante de Patton. Les Anglais qui se croient meilleurs soldats et qui le sont sans doute par suite de longues luttes armées soutenues au cours des siècles ont eu, eux aussi, leurs mauvais moments. Après tout, les Américains ce ne sont que des Anglais émancipés!

Les Etats-Unis n'ont-ils pas presque à eux seuls nourri, habillé et soutenu le redressement économique de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, de la Yougoslavie, de l'Italie, de la Grèce, de la Turquie et quibusdam aliis depuis 1946? Ils ont non seulement fourni des machines, des vivres et du matériel de toutes sortes, mais encore des dollars et beaucoup de dollars. Ils songent de nouveau, à même le prochain budget, à augmenter l'aide financière et matérielle à l'Europe. C'est peut-être une politique économique qui rapporte mais les risques sont grands et l'échéance des remboursements fort lointaine. Et il n'est ici question que des pays d'Europe.

N'est-ce pas qu'il y a dans ces gestes magnanimes multipliés une générosité qui n'a aucun précédent dans l'histoire? La Russie a voulu aider certains pays; elle a tout simplement agi selon sa nature comme l'ours de la fable devant les plaideurs: elle s'est emparé de tout, à tout ni-

velé en écrasant les pauvres Finlandais, les pauvres Bulgares, et les pauvres Polonais, tous peuples catholiques qui souffrent pour leur Dieu autant que pour leur patrie.

Mais pourquoi alors ce sentiment anti-américain si généralisé en Europe?

D'abord cette ingratitude s'explique un peu par l'envie. L'Angleterre, après avoir connu quatre siècles de prospérité, vit dans une pauvreté parfois voisine de la misère. Rien de bon à manger, rien de bon à se mettre sur le dos; des taxes, des taxes et des taxes. Après la grandeur, sont venus des signes certains de décadence. Celui qui a toutes les chances de concurrence, presque tous les marchés, une quantité considérable de matières premières, la richesse, le confort et l'avenir c'est l'Américain. On l'envie.

En France, il est aussi manifeste que l'Américain est le Crésus sans culture et détesté qui vient à coup d'argent acheter tous les trésors artistiques. Le Musée de New-York n'a-t-il pas acquis, démantelé, démenagé et reconstruit un monastère complet que les touristes peuvent visiter dans la banlieue de New-York? On y voit les stèles, les pièces, les jardins, les fontaines, les autels fidèlement reconstitués. Le Français avec sa culture et l'Américain avec son dollar peuvent difficilement s'accorder, aussi bien en politique extérieure qu'en concurrence économique. Encore ici, la France qui un temps donnait le ton à toutes les chancelleries européennes accepte difficilement de se voir supplanter par un pays neuf d'Amérique.

Au reste, l'Angleterre et la France n'étaient pas sans avoir leurs ennemis autrefois. Elles ne sont même plus en posture d'avoir des adversaires aujourd'hui. On ne déteste plus l'Angleterre ni la France parce qu'elles ne sont plus à craindre, surtout dans le domaine économique. D'ailleurs leurs pires ennemis étaient les pays qui leur étaient assujettis et ils se sont presque tous libérés. L'ennemi, celui qui envahit les marchés mondiaux, celui contre qui il faut lutter parce qu'il est partout, parce qu'il fabrique de tout à bon compte, c'est l'Américain. L'ennemi pour les Etats communistes, c'est celui qui fournit le nerf de la guerre, argent, matériel et soldats; c'est celui qui a protégé ses lignes intérieures en résistant à l'avant-poste de Corée; c'est celui qui empêche l'idéologie rouge de conquérir le monde, c'est l'Américain. Remarquez bien que la propagande soviétique ne s'attaque pas souvent à l'Angleterre, encore moins souvent à la France et à l'Italie. C'est un signe certain.

L'Américain ayant passé en première place sur la scène du monde s'est chargé de tous les péchés d'Israël. On l'attaque des deux côtés. Pour leur part les Canadiens en profitent, car ce qui vient de bon, du côté de l'Amérique, est souvent attribué aux Canadiens. Nous gagnons ce que les Américains perdent en popularité. Par ailleurs, tout ce qui tourne contre les Etats-Unis fait l'affaire des Russes et il est sûr que le Kremlin ne néglige pas cet atout. C'est en servant Washington de toutes sympathies que Moscou retire des avantages énormes car la cause de la paix s'appuie avant tout sur l'harmonie au sein des nations qu'on appelle unies.

INVENTAIRE

Tous les magasins qui se respectent font leur inventaire au début de l'année pour constater leur progrès ou leur régression. Ensuite il se tient d'ordinaire une assemblée des directeurs ou des patrons et en étudiant le bilan, on essaie d'apporter les améliorations voulues à l'entreprise.

Notre grand inventaire à nous Canadiens s'est fait en 1951 mais les résultats d'ensemble, ceux qui donnent une image réelle de la situation ne sont apparus qu'à la fin de 1952.

Or parmi les révélations de ce grand examen national voici quelques constatations qui s'imposent. Le premier et sans doute le plus sérieux problème pour notre petit peuple de pas même 15 millions, c'est l'augmentation sensible de la population urbaine au détriment de la population rurale. Cette tendance s'accuse d'ailleurs depuis cinquante ans mais elle n'a jamais été aussi prononcée qu'au dernier recensement alors que la population des villes a augmenté de 30 p. 100. Ainsi, au Canada d'aujourd'hui, la population agricole ne représente que le cinquième de la population globale du pays. Cette variation comporte diverses causes très évidentes. D'abord les fermes se sont mécanisées; alors qu'autrefois on avait besoin de tous les bras pour faire les labours, les semences et les récoltes, au-

jourd'hui on peut se passer en grande partie de main d'oeuvre grâce au tracteur, au semoir mécanique, à la fourche mécanique, à la grande moissonneuse-batteuse. La machine remplace l'homme. En outre les villes exercent un attrait de plus en plus grand sur les campagnards. Les industries versent un gros salaire au jeune paysan habitué à ne toucher que fort peu d'argent. D'ailleurs, les heures de travail l'intéressent: il jouit également de la protection des unions. Ajoutez à cela le confort matériel, les grands magasins, les amusements qui contribuent à donner à la vie urbaine ce faux éclat qui attire bien des gens de la campagne sans les rendre pleinement heureux. Quelles qu'en soient les causes, il faut reconnaître le fait certain que le Canada cesse de jour en jour d'être un pays agricole pour devenir un pays industriel.

Devient-il un pays bilingue? Officiellement, il l'est déjà, mais en pratique on concède généralement que seules certaines parties de certaines provinces sont bilingues. Par exemple, on ne saurait affirmer que les gens de notre région parlent véritablement les deux langues. Chez nous on parle français et l'on connaît un peu l'anglais. Il n'en est pas tout à fait de même pour certaines régions de la Gaspésie, des Cantons de l'Est, et en

général des zones où la population est mélangée. On peut cependant dire que chaque province, y compris Terre-Neuve, comporte un élément bilingue plus ou moins considérable.

Parce que la population à peu près entière du pays n'est pas bilingue, on accuse le régime scolaire. Certes nous ne voulons pas établir les mérites respectifs des diverses méthodes d'éducation employées dans chaque province. Dans le Québec on commence l'enseignement de l'anglais dès la troisième année. En Ontario dans les écoles séparées on commence l'étude des deux langues dès la première année parce que, prétend-on, les enfants parlent déjà les deux langues lorsqu'ils arrivent à ces écoles; ce sont en grande partie des enfants canadiens-français vivant en milieu anglais. Dans les écoles publiques, le programme ne prévoit l'enseignement du français qu'en huitième année. Ici la situation diffère. On veut laisser à l'enfant le soin d'apprendre d'abord sa langue avant de l'initier à une autre. D'ailleurs, dans environ 80 p. 100 des cas, l'enseignement du français se fait en anglais, un peu comme chez nous l'anglais qui s'enseigne en français.

Dans les autres provinces, le temps réservé à l'étude du français varie avec la région et l'esprit de tolérance. Au Manitoba,

La recette du timbre de Noël dans la province

La recette provinciale du timbre de Noël en dehors du district de Montréal, s'élevait à \$104,391.86 le 29 décembre, date du troisième rapport provisoire. C'est une avance de \$1,373.15 sur la période correspondante de 1951 (31 décembre), avance qui serait même plus considérable si, dans une dizaine de cas, en l'absence des secrétaires locaux, il n'avait fallu se contenter des chiffres du 15 décembre. Les recettes suivantes sont toutes du 31:

Arthabaska, \$654.00; Arvida, \$1,338.35; Berthier, \$704.42; Bois-Francs, \$695.96; Champlain, \$2,042.15; Drummond, \$1,573.48; Frontenac, \$1,430.37; Gaspé, \$2,172.42; Grand'Mère, \$2,254.27; Hull et région, \$5,287.64; Aylmer, 15 décembre, \$158.50; Buckingham, \$508.55; Gatineau, 15 décembre, \$280.00; Hull, \$2,092.60; Maniwaki, \$1,680.09; Papineau, \$567.90; Mont-Joli et Bas St-Laurent, zone du sanatorium St-Georges, \$12,668.45; Mont-Joli et vallée de la Matapédia, \$3,891.07; Rimouski et environs, \$3,075.99; Rivière-du-Loup et Témiscouata, \$2,091.10; Comté de Kamouraska, \$1,468.19; Matane et environs, \$1,302.80; Comté de Bonaventure (partie), \$824.30; Comté de Saguenay (partie), \$15.00; Montmagny, \$1,991.76; Noranda, \$2,431.97; Québec, \$29,345.29; Richmond, \$567.20; Saguenay - Lac St-Jean - Charlevoix, zone du sanatorium St-Michel de Robertville, \$7,911.23; Baie des Ha! Ha!, \$310.28; Baie St-Paul, \$329.29; Chicoutimi, \$2,030.76; Jonquières, \$450.01; Kénoagami, \$276.07; La Malbaie, \$1,372.12; Roberval, \$3,142.70; Ste-Germaine, zone du sanatorium Bégin, \$3,424.74; Beauce, \$1,266.51; Dorchester, \$1,346.58; Bellechasse, \$407.26; Lotbinière, \$104.39; St-Syacinthe, \$1,646.75; Shawinigan Falls, \$2,238.28; Sherbrooke, Ligue antituberculeuse de St-François, \$5,763.88; Sherbrooke, \$3,826.88; Asbestos, East Angus, Coaticook, etc., \$1,937.00; Thetford, \$806.50; Trois-Rivières, \$5,801.58; Warwick, \$125.00; Waterloo, \$1,411.90; Windsor, \$132.00. Soit un montant de \$97,087.39.

Dix ligues et comités: Abitibi, Acton Vale, Aylmer, Gatineau, Granby, Joliette, La Tuque, L'Islet, Magog et Maskinongé, n'ont pas fait de rapport le 29 décembre, mais, le 15, ils avaient déjà recueilli \$7,304.47, montant qui, ajouté à \$97,087.39, porte le total à \$104,391.86.

L'an dernier, la recette finale fut de \$130,431.24. A date, seulement trois ligues (Waterloo, Brom-Missisquoi et Hull) ont recueilli un montant supérieur à celui de 1951, campagne terminée.

Gratifications

Des gratifications de \$20 viennent d'être accordées à plusieurs institutrices de la région par le Ministère de l'Instruction Publique, sur recommandation des inspecteurs d'écoles.

Parmi celles qui ont obtenu une telle gratification, on relève les noms de Mlle Yvonne Belzile, de Nazareth, Isabelle Barr et Lucille Poirier, de Lac-au-Saumon, Bibiane Cloutier, de Notre-Dame du Lac, Héliène Roy, de St-Arsène qui enseignait au Bie, Irma Blanchet, de Cabano, et Pauline Canuel, de St-Fabien.

On a des écoles entièrement françaises tandis qu'en Colombie Britannique, à Maillardville en particulier, on ne tolère même pas l'enseignement d'une langue officielle du pays.

Pour nous donner confiance, il est bon de ne pas oublier que l'élément français constitue le groupe ethnique le plus ancien et le plus nombreux au Canada, soit environ 30 p. 100 de la population totale du pays. Au point de vue religieux nous pouvons encore être plus confiants puisque les catholiques forment près de 45 p. 100 de la population.

Il faut aussi compter en Amérique avec l'élément franco-américain qui semble regagner beaucoup de vigueur. Il est desservi par certaines circonstances; il manque peut-être de directives éclairées de la part de ses chefs religieux souvent défavorables à ses intérêts. Par contre, il a de son côté le gouvernement et les éducateurs. Le premier se rend compte du besoin immense qu'il a de fonctionnaires et d'officiers bilingues qu'il trouverait si facilement dans les grandes écoles de ses centres français. Les seconds reconnaissent les avantages culturels et même fort utilitaires de cette langue qui se parle sur presque la moitié du globe. Aussi, on est en train de tenter une expérience dans une école Hanover où l'enseignement du français commence dès la troisième année. Les résultats de cette expérience sont gros de conséquence non seulement pour les Américains, mais même pour les Canadiens.

En conséquence de toutes ces transformations d'ordre économique et linguistique, il semble s'imposer deux leçons. La première enseigne de s'adapter aux circonstances nouvelles en changeant notre économie rurale en économie urbaine; la seconde, de prendre les moyens qui nous permettront d'apprendre notre langue d'abord mais aussi la langue seconde, instrument fort utile tout et en particulier à l'Unité canadienne.

JEAN SUIJS

PROPOS SUR LA GUERRE

(Les lignes suivantes s'intituleraient plus justement "Impressions d'un soldat inconnu sur la guerre". Ecrites au stylo à bille sur de minces feuilles de papier, elles furent découvertes dans un portefeuille que des moines aperçurent par hasard dans un champ, non loin de Cassino, deux ans après la seconde grande guerre. L'original est en italien. Quelques revues allemandes et anglaises en ont publié des versions plus ou moins fidèles. Ces réflexions sont à rapprocher de celles que contient l'excellent ouvrage de S. Fedortchenko, "Le Peuple à la Guerre"; la traduction qu'on va lire est de R. Mazzini.)

Il n'y a pas cent façons de faire la guerre. Moi, j'en sais quelque chose... Surtout depuis cette nuit de pleine lune où j'ai liquidé un petit vieux pour qu'il se ferme. C'était la trouille; rien que ça.

La guerre est le réflexe uniforme d'une meute terrorisée par la présence du danger. C'est un remords de conscience collective et ça vous pousse à de nouveaux crimes.

La meilleure tactique serait de tuer tous les salauds. Mais où sont-ils, les salauds, et qui sont-ils? Il ne peut être question d'adopter les procédés. Les codes de morale internationale, c'est bon pour les diplomates; c'est comme si ça n'existait pas. En tout cas, ce ne sont pas ces maudits codes qui auraient empêché les Fritz de zig-zaguer de pauvres types, ni les Améroloches d'en faire autant, ni les rouges d'éventrer les filles après avoir couché avec. Parions donc aussi des Ethiopiens, qui vous émasculaient avec des coutelas tranchants comme des rasoirs. Des sauvages, ces gars-là? Non, pas plus que les Italiens. Eux, ils vous fichaient dans le jard ces salopes de dum-dum; paf! et puis plus rien d'un homme que de la poussière. Ça simplifiait les enterrements. C'était la guerre, quoi! et la guerre ne connaît plus de morale.

Moi, je pense qu'il y a autant de morale que de climats... Le climat... La température... La pluie... La neige... L'ennui... La mort dans l'âme, plus ennuyeuse que l'autre.

Le plus grand paradoxe de la guerre, c'est qu'on y évite les extrêmes. On ne se bat pas quand il fait trop froid, et quand il fait trop chaud non plus. Il n'y a pas comme un soldat pour apprécier le confort. A quoi rêvent les sentinelles en hiver? A leur robe de chambre, bon Dieu! je l'ai été sentinelle, moi. Et en été alors? A l'... en paix sous des palmiers.

Ceux qui trouvent qu'on manque de femmes au front, ils font là du boniment. Les (CENSURE) leur démanquent pas seulement au front, mais dans le civil aussi.

Au feu, ce qui nous intéresse principalement, c'est le sang. Notre sang, bien entendu, et le sang des autres. Parfois on s'examine pour voir si on ne saigne pas... Parce qu'une balle, c'est discret comme un pou. Le sang est une habitude qui se prend vite; j'en connaissais même qui en sont comme intoxiqués... Des officiers naturellement, et ça ne leur fait plus rien de voir saigner un homme ou de le faire saigner. C'est beau du sang, quand la liqueur afflue de la blessure et qu'elle inonde le membre blessé, déjà tout blanc comme de la cire d'abeille. J'avais un copain qui associait à l'image du sang l'idée de la souffrance. J'ai pourtant essayé de lui faire comprendre qu'il confondait ces trucs-là. C'est lorsqu'on ne saigne pas que ça fait mal. Il a reçu un coup de crosse sur la tête. Ça n'a pas saigné. Il est mort fou deux mois après...

Le sang est le vin des forts. Le sang est une délivrance et le salut de bien des hommes.

La rubrique internationale

Le procès de Prague

par W. N. EWER

Le procès de Prague — comme ses prédécesseurs dans les autres pays communistes — a pour effet de révéler la corruption profonde de la société stalinienne. Il espérait un autre exemple de la vérité du fameux dicton d'Acton que "tout pouvoir corrompt, mais que le pouvoir absolu mène à la corruption absolue". Toutes les dictatures donnent naissance à la corruption et les dictatures communistes ne font pas exception à la règle.

Que Slansky et ses collègues aient été ou non des traîtres n'a pas d'importance. S'ils l'étaient, il nous faut conclure que le parti communiste en Tchécoslovaquie, comme en Russie, en Hongrie et en Bulgarie, a été dominé surtout par des hommes qui en réalité étaient des espions, des traîtres, des saboteurs, des hommes sans principes, sans foi, des hommes prêts à trahir leurs camarades à n'importe quel moment pour de l'argent. Si les Slansky et Geminder viennent seulement d'être "démasqués" qui donc alors peut être à l'abri des soupçons? La corruption doit avoir pénétré bien profondément pour avoir infecté des hommes d'un rang si élevé dans la hiérarchie.

Si, d'un autre côté, ces hommes n'étaient pas coupables, et qu'ils aient été faussement accusés et amenés, après des mois de préparation, à "faire des aveux", pour être condamnés, nous avons devant nous une société et un parti où des hommes sont traités ainsi et envoyés à la mort parce qu'ils ont dû à leur manière ou d'une autre démentir leurs collègues plus puissants, ou au grand chef à Moscou. Dans l'un ou l'autre cas, nous avons le spectacle d'un régime dont la caractéristique essentielle est la trahison de l'une ou de l'autre sorte.

Que Slansky ait trahi Gottwald et Staline, ou que ces derniers aient trahi Slansky, ou encore que tous se soient trahis mutuellement, ne vaut pas d'être discuté. Ce qui est certain dans ce procès, comme dans les procès antérieurs du même genre, c'est que nombre des chefs d'accusation, et par conséquent les sujets des aveux aussi, étaient de grotesques inventions. Le procès a été organisé avec soin et par conséquent avec un but précis, en plus de celui de pendre Slansky et ses collègues. Quelle est, alors, sa signification politique?

Le fait que le procès ait qualifié la plupart de ces hommes de "Juifs" et que le "sionisme" ou "le nationalisme juif" figuraient parmi les chefs d'accusation a donné lieu à bien des commentaires. On a probablement exagéré la signification de ce fait. Il ne s'agissait probablement que d'une tentative d'exploiter les sentiments antisémites toujours latents dans les pays d'Europe orientale. Et cela d'ailleurs été suivi d'une campagne, révélant une inquiétude pres-

que comique, pour assurer aux Juifs du reste du monde que les gouvernements communistes ne sont nullement antisémites. Il est certain que Moscou est mécontent d'Israël. Il espérait en faire une base pour ses opérations au moyen Orient, et il a été déçu dans ce domaine. On aurait tort, j'en suis sûr, d'en conclure que cette irritation à l'égard d'Israël amènera Moscou à donner son appui aux Etats arabes. Aux yeux du Kremlin, Israël et les Etats arabes sont tous des ennemis comme ils sont tous également des victimes possibles.

La véritable raison du procès de Prague et des procès qui semblent imminents en Pologne, en Roumanie et en Allemagne orientale, est presque certainement l'échec, ou l'échec relatif, de plans russes d'exploitation économique de ces pays. L'exploitation économique a été très énergique cela est vrai, mais ses excès ont causé sa propre ruine; l'effort a été trop grand menant presque à l'épuisement. Tout cela a provoqué du mécontentement, un malaise, et une réduction de la production et, ce qui est le plus important du point de vue russe, une réduction des livraisons.

Staline est mécontent de ses satellites. Dans ces conditions et sous de tels régimes, la première chose à faire est de trouver des excuses et des boucs émissaires. L'excuse est facile à trouver. L'échec est forcément dû aux intrigues, aux machinations et au sabotage des "impérialistes occidentaux". Cependant pour rendre cela la plausible, même à l'esprit soviétique, les saboteurs occidentaux doivent avoir des complices sur place. Pour obtenir ces résultats, il a fallu des "saboteurs" dans les postes élevés, ce qui explique la nécessité de trouver des boucs émissaires, des victimes qui peuvent être sacrifiées afin d'apaiser les déités de Moscou et de calmer leur courroux, du moins provisoirement.

Cette nécessité de trouver des boucs émissaires nous amène naturellement et inévitablement à la question des rivalités personnelles existant à l'intérieur du parti. Certains chefs doivent demeurer, d'autres doivent être sacrifiés. La lutte pour le pouvoir et l'éminence devient, littéralement, une lutte pour la vie. Les conspirateurs experts des conseils supérieurs du parti complètent les uns contre les autres, leur vie étant l'enjeu. Slansky contribue à provoquer la disgrâce, et par conséquent à causer aussi la mort, de Clementis. Gottwald, pour une raison quelconque, décide que Slansky également doit être sacrifié. On se souviendra que Staline employa Kamenev et Zinoviev pour détruire Trotsky, et qu'ensuite il les envoya à l'échafaud. Il y a une longue tradition de trahison et de meurtre d'un

Moi, j'ai fait trois guerres. La guerre d'Ethiopie, la guerre d'Espagne et la guerre actuelle. J'ai été blessé une seule fois, à Sébastopol. Un coup de baïonnette dans la cuisse gauche. Je dois la vie à un camarade qui a abattu mon adversaire d'un coup de pistolet. Ce fut une dure campagne, Sébastopol. Ces chiens de Russes se battaient comme des fauves surpris. Puis on m'a ramené derrière les lignes pour me panser. Ensuite j'ai été transporté dans un hôpital de Bucharest. J'y ai connu l'amour, enfin ce qu'on appelle généralement l'amour: un frisson, quelques larmes, des paroles inutiles. Heureusement, nous ne parlions pas la même langue. Elle était roumaine. Elle me rendait visite presque tous les jours. Elle m'avait juré de ne plus fréquenter les b... d'officiers. Après plusieurs mois d'immobilité, je me retrouvai en Sicile, où j'appris à retrahir en bon ordre. Il n'y a rien de plus démoralisant que de se replier sans combattre. Ce qu'on a pu se fiche de nous! (Ici s'arrête le manuscrit. Sur une autre feuille attachée aux précédentes, on a trouvé ces lignes, qui ne sont évidemment pas du même auteur: "Le conscript dont le ventre porte une balle se liquéfie lentement par l'intérieur. Chaque soupir le délivre un peu plus outre; chaque sueur l'allège. Si près de l'inconscience, songe-t-il seulement à quelqu'un? On voudrait tellement, par exemple, qu'il se rappelle sa mère. Il est facile de compatir au moyen de formules; on les applique aux autres à heures fixes, comme des médicaments. Le sapeur blessé ne pense pas plus à sa mère qu'à la mort. Il s'efforce plutôt de retenir sa chère vie, qui va se dissoudre dans le sol sous le poids de son corps, se volatiliser au-dessus de cette matière informe: un cadavre. Il songe donc à ce passé vague, de plus en plus vague, mais qu'il lui est maintenant pénible d'avoir sacrifié à si bon compte, pour un peu de terre qu'il ne foulera jamais, lointaine, déserte, froide, hostile, pour un peu d'or que personne, en définitive, ne touchera.")

L'artisanat

Le Service des Arts Domestiques du Ministère d'Agriculture de Québec s'efforce de donner à notre artisanat un caractère qui lui soit particulier. Dans ce but, M. Laurent Côté, coordinateur de la production artisanale en vue du commerce, sera à Rimouski, mardi, le 20 janvier prochain, à Val-Brillant, le 21, et à Anqui, le 22.

Toutes les personnes qui s'intéressent aux travaux d'arts domestiques, dames, demoiselles, étudiantes, et religieuses sont cordialement invitées à assister à ces réunions.

On est prié d'apporter à la salle, pour 10h. 30, a.m., les travaux de tissage ou de crocheting qu'étudiera M. Côté, et qui lui serviront à illustrer sa conférence dans l'après-midi.

Mardi, le 20 janvier, la réunion se tiendra à l'Hôtel de Ville de Rimouski, à 1h. 30 et coïncidera avec l'assemblée régulière du Cercle des Fermières.

Que toutes soient présentes. Mme J.-A. Marciil, prés.

Questionnaire canadien

1. Qui est la première femme à être élue à sa charge particulière dans une ville remplie de représentants élus?
 2. En 1939, il y avait 46,000 employés civils fédéraux. Combien en compte-t-on aujourd'hui?
 3. Environ combien des Canadiens ont-ils dépensés l'an dernier pour l'expansion d'usines et l'achat d'équipement l.euf?
 4. Que signifie l'expression "rendement perpétuel" commune à une certaine industrie?
 5. Quelle province canadienne s'étend le plus au nord?
- Réponses: — 1. Le Québec. 2. Dans l'industrie forestière; elle signifie l'exploitation des forêts par cycles de façon à ce que chaque arbre coupé soit remplacé par un autre afin d'assurer la continuité des ressources. 3. Cinq milliards de dollars. 2. Environ 160,000. 1. Charlotte Whitton, maîtresse d'Ottawa. (Québec-Press)

Le continent asiatique renferme environ un tiers de toutes les surfaces terrestres du globe.

Le coin de L'AGRICULTEUR



Le pois à conserve

Ottawa, le 5 janvier 1953. — Le pois à conserve semble occuper une place sans cesse grandissant dans nos jardins familiaux. Très nutritif à cause de sa haute teneur en protéine, il n'épuise pas l'azote du sol du fait qu'il est de la famille des légumineuses. Le pois est semé dans les grands champs avec le mélange à foin et récolté vers la mi-juillet. Il remplace donc avantageusement une plante-abri comme l'avoine et l'orge en laissant le champ libre un ou deux mois plus tôt au jeune semis de mélange.

Ce mode de culture n'est pas encore à l'honneur dans la région du Lac St-Jean où il n'existe que très peu de conserveries commerciales. Tout de même les conditions climatiques de fraîcheur et d'humidité y favorisent tout particulièrement la pousse du pois à conserve. Dans cette partie de la province, nous dit M. L. C. Larose, attaché à la Station Expérimentale de Normandin, il est possible de récolter sans trop de maladie ou insectes des pois verts depuis la fin de juillet jusque vers la mi-septembre.

Nous ne préconisons l'ensemencement d'étendue considérables de pois à conserve dans la rotation de nos cultures, ajoute M. Larose, mais nous conseillons fortement à chaque jardinier, cultivateur ou amateur de jardin d'affecter un espace spécial où il fera deux, trois ou même quatre semis de pois à une semaine d'intervalle environ, ce qui prolongera la durée de la récolte. Les pois du Lac St-Jean sont fermes, très sucrés et d'un goût exquis; tout comme les pommes de régions plus chaudes n'ont pas la succulence de celles récoltées dans les régions plus froides, il semble que la fraîcheur des nuits donne au pois une saveur accrue.

Parmi les variétés de pois à conserve essayées à la Station Expérimentale de Normandin, on recommande surtout la "Petite Merveille". C'est une variété précoce petite de tige comme de pois. La variété "Thomas Laxton", très hâtive mais à pois plus gros avec meilleur rendement, ainsi que la variété "Directeur" de cinq à six jours plus tardive mais de très bon rendement, font encore un très bon choix.

Le pois vert à conserve est de culture facile, mais craint l'humidité excessive des sols lourds. Là où l'égouttement n'est pas satisfaisant, le plant manquera de développement, jaunira par suite de dommages aux racines et finira par mourir. On le sème très tôt au printemps et comme sa durée de végétation est de 75 à 85 jours, il y a avantage à faire deux ou trois autres semis subséquents.

Le silo-fosse

Ottawa, le 5 janvier 1953. — Jadis, lorsqu'on demandait aux cultivateurs pourquoi ils ne fabriquaient pas d'ensilage, on pouvait s'attendre à recevoir l'une ou l'autre des deux réponses suivantes: "Le climat de notre région ne convient pas à la culture du maïs, ou encore l'ensilage coûte trop cher à produire". Aujourd'hui, ils ne peuvent plus invoquer la première raison, car ils peuvent faire, avec des foins verts, un excellent ensilage dont la valeur alimentaire vaut celle de l'ensilage de maïs, dit le Dr Ernest Mercier, régisseur de la Station Expérimentale de Lennoxville, P.Q. Nos institutions de recherche agricole travaillent présentement à résoudre le deuxième problème et plusieurs préconisent l'utilisation du silo-fosse comme moyen d'abaisser le coût de fabrication et de distribution de l'ensilage.

Le silo-fosse est tout simplement une tranchée rectangulaire, plus ou moins profonde, dont les côtés sont ordinairement lambrissés et dans laquelle on empile, tels quels ou hachés, des foins verts que l'on tasse énergiquement avec chevaux ou tracteurs. On recouvre habituellement les fourrages entassés d'un papier goudronné afin de réduire au minimum les pertes d'ensilage à la surface du silo-fosse.

Le silo-fosse offre de multiples avantages sur le silo-tour, continue M. Mercier. Son coût de construction est beaucoup moins élevé; on peut y ensiler les fourrages sans les hacher; l'ensilage n'y gèle pas; il est possible de laisser les vaches consommer l'ensilage dans la tranchée. Il comporte, toutefois, deux inconvénients sérieux. La terre de couverture gèle profondément; et, il faut aller chercher l'ensilage à l'extérieur, qu'elles que soient les intempéries de la saison.

Les stations expérimentales s'efforcent d'obtenir au premier inconvénient, soit en laissant le silo-fosse complètement à découvert,

soit en substituant une meule de foin sec à la couche de terre. Des essais récents faits à Lennoxville indiquent qu'il y a avantage à remplacer par du foin la terre de couverture. Les pertes d'ensilage et de foin sont peu élevées.

Les résultats laissent entrevoir des possibilités d'aménager le silo-fosse à l'intérieur de la grange, sous la tasserie. Il sera à l'abri

L'herbe à l'honneur

La Grass Economy Foundation, créée en Amérique, vise à améliorer la qualité et la quantité des herbagages pour en arriver à élever et à engraisser uniquement au pâturage les bovins et les autres animaux de ferme. Cette institution envisage aussi le recours à l'herbe dans le rétablissement des sols de l'univers.

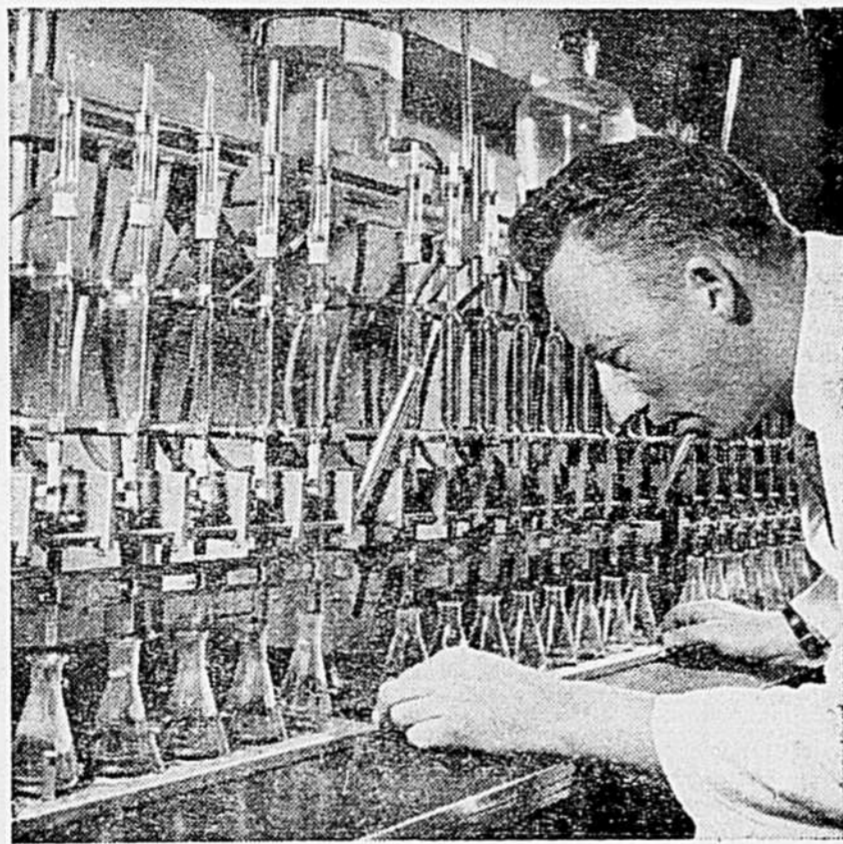
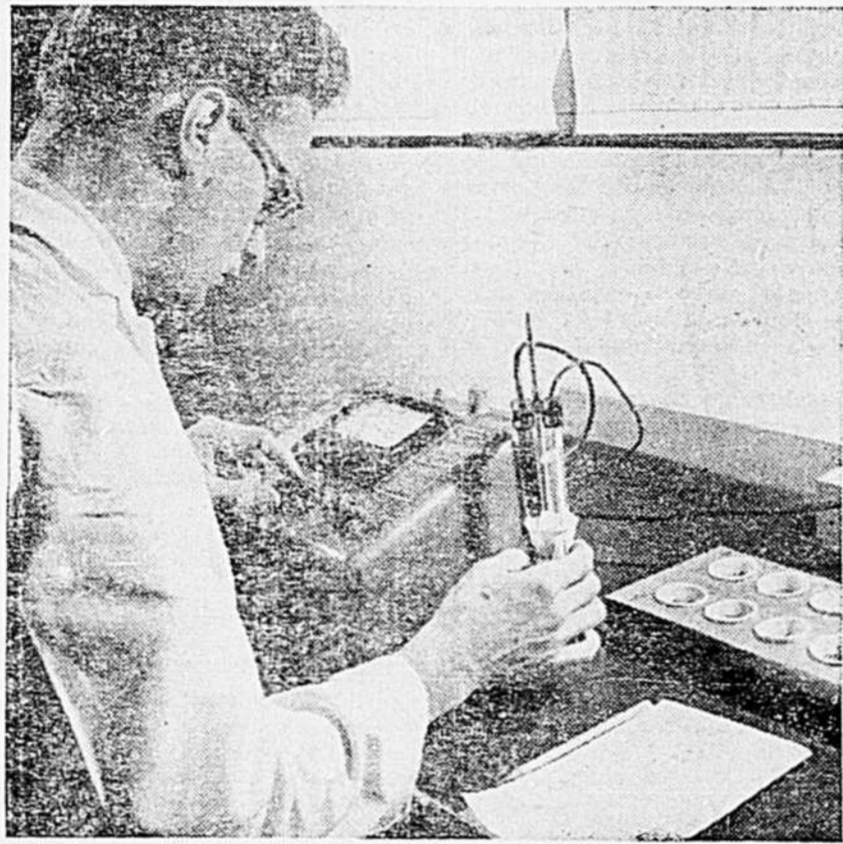
Au service des agriculteurs

Montréal, le 14 janvier. — Un nouveau laboratoire d'analyse des sols au service des agriculteurs du Québec, de l'est de l'Ontario et des provinces maritimes a été inauguré à Montréal par la Canadian Industries Limited, annonce-t-on aujourd'hui.

Le laboratoire est muni des plus récents appareils servant à déterminer la composition chimique des sols. On étudie particulièrement la teneur en phosphore, calcium, magnésium et potasse — les qua-

et les substances nutritives à employer afin d'en obtenir un rendement maximum. L'analyse simultanée de huit échantillons s'accomplit en deux heures. Ce service est gratuit.

Selon M. Jean Leclerc, premier chimiste des sols, la nature du sol peut varier considérablement, même dans une petite section du pays. Ainsi, le comté de Chambly, à quelques milles à l'est de Montréal, compte quelque 30 types de sols. Comme la composition



Photos prises au nouveau laboratoire d'analyse des sols inauguré à Montréal par la Canadian Industries Limited. Au moyen de cet appareil Bechman, M. Jean Leclerc, chef chimiste des sols, détermine le degré d'acidité ou d'alcalinité du sol. Ce test est important, certaines plantes croissant mieux dans un sol légèrement acide alors que d'autres préfèrent un sol neutre. Le chimiste Frank Upton laisse passer 25 ml d'acide acétique dilué dans des fioles contenant des échantillons de sol. Cette solution permet d'extraire le calcium et magnésium du sol. Ce service gratuit est à la disposition des agriculteurs du Québec, de l'est de l'Ontario et des provinces maritimes.

Les éléments les plus importants au développement des plantes. Les échantillons de sol sont aussi soumis à des tests afin d'en déterminer la matière organique et le degré d'acidité.

L'analyse des sols se fait en série. A l'arrivée des échantillons, le sol est asséché, tamisé et soumis à une série d'analyses chimiques en lots de huit échantillons. Des instruments électroniques enregistrent les lectures qui sont converties en livres par arpent au moyen d'un graphique.

Lorsqu'une analyse est terminée, on enregistre les résultats. A la lumière de ceux-ci, on recommande les mesures à prendre pour compenser aux déficiences du sol

Marguilliers

A Ste-Rose du Dégel. — M. Cléophas Morin a été élu marguillier en remplacement de M. Adélard Picard, sortant de charge.

A Matane. — M. Charles-Eugène Côté succède à M. Albert Durette. Les autres marguilliers pour le banc d'oeuvre de St-Jérôme de Matane sont MM. Théodore Joncas, marguillier en charge, Hector Richard.

A Paspébiac. — M. Delphis Huard a été choisi marguillier pour succéder à M. Albert Fuiham, démissionnaire. Il occupera le banc avec MM. Arthur Chapados et Urbain Joseph.

O St-Cléophas. — M. Hector Lamarre a été élu marguillier.

A St-Ulric. — M. Arthur Levesque succède à M. Louis Roy, sortant de charge.

A Cap-Chat. — M. Delphis Emond a été élu marguillier pour

succéder à M. Antonin Côté, sortant de charge. Les autres marguilliers sont MM. Eménil Pelletier et Ernest Chrétien.

A St-Joseph-de-Lepage. — M. Joseph Hovington succède à M. Cylvio Gagnon.

A St-Robert-Bellarmin. — M. Auguste Desjardins remplace M. Alphonse Gagné, démissionnaire. Les autres marguilliers sont MM. Gérard Legaré et Adhémar Duchêne A Nazareth. — M. Emile Côté succède à M. Napoléon Michaud.

A Ste-Odile. — M. Georges Turcotte a été élu pour remplacer M. Louis Lavoie, sortant de charge.

A St-Yves. — M. Léonidas Lachance remplace M. Alphonse Bellisle, dont le terme d'office était expiré.

A Ste-Luce. — M. Octave Gagné succède à M. Jean-Baptiste Côté.

A Ste-Blainville. — M. Omer Lepage élu pour remplacer M. Pierre Lepage.

A St-Anaet. — M. Napoléon St-

Laurent élu pour succéder à M. Arthur Proulx, démissionnaire.

A Notre-Dame du Sacré-Coeur. — M. Louis Lauzier, pour remplacer M. Antoine Dubé sortant de charge.

Statistiques

Mont-Joli. — On a enregistré, pour la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Mont-Joli, au cours de 1952, 167 baptêmes, 33 mariages et 26 sépultures.

St-Guy. — Il y a eu, au cours de la dernière année écoulée, 20 naissances, 6 baptêmes et 2 sépultures.

St-Cléophas. — Les dernières statistiques révèlent pour 1952, 1040 âmes, 162 familles. On a enregistré 48 naissances.

Causapscal. — Il y a eu 165 naissances, 22 mariages et 26 décès.

St-Gabriel. — On nous informe que cette paroisse a compté en

1952, 103 naissances, 20 mariages et 27 sépultures.

Ste-Rose du Dégel. — La population se chiffre à 3,050 âmes. Il y a eu 123 naissances, 26 mariages, 21 décès.

Ste-Blainville. — Cette localité compte 1738 âmes réparties en 251 familles avec 416 écoliers et 22 qui poursuivent leurs études à l'extérieur. En 1952, on a enregistré 66 naissances, 8 mariages et 8 décès.

St-Robert-Bellarmin. — La population se chiffre à 3,925 âmes, avec 965 étudiants dans la paroisse même, sans compter le grand nombre d'écoliers qui étudient dans les diverses institutions de la ville et à l'étranger. En 1952, on a enregistré 150 naissances, 33 mariages et 34 décès.

La superficie de la république de l'Inde est de près de 1,250,000 milles carrés. Celle du Pakistan est seulement de 350,000 milles carrés.

Une carrière de CHEF au service du Canada

Le Canada est un pays libre et prospère. Et il entend le rester. Or, l'un des moyens les plus sûrs de protéger notre liberté et notre prospérité, c'est d'être forts, d'être prêts à résister à tout coup de main du bloc communiste.

Aussi l'armée canadienne est-elle en pleine croissance. Elle se modernise rapidement, au point qu'elle est aujourd'hui l'une des armées les mieux outillées et les mieux formées du monde.

Ce renforcement de l'armée offre à nos jeunes gens une occasion sans pareille de se faire une carrière honorable tout en servant fièrement leur pays.

N'oublions pas que le militaire d'aujourd'hui reçoit, en plus d'une solide formation de caractère, une instruction technique poussée. Car le métier des armes a tendance à se spécialiser de plus en plus. Le jeune Canadien qui entre dans l'armée de son pays peut donc devenir un technicien expert dans l'un des nombreux domaines que lui offre la carrière militaire.

Et le jeune homme gagnera sûrement autant d'argent dans l'armée — et même plus dans de nombreux cas — qu'il n'en gagnerait dans le civil pour les mêmes tâches. Ainsi, prenons le cas du sergent-instructeur de canons antichars dans l'infanterie qui figure dans l'illustration ci-contre.

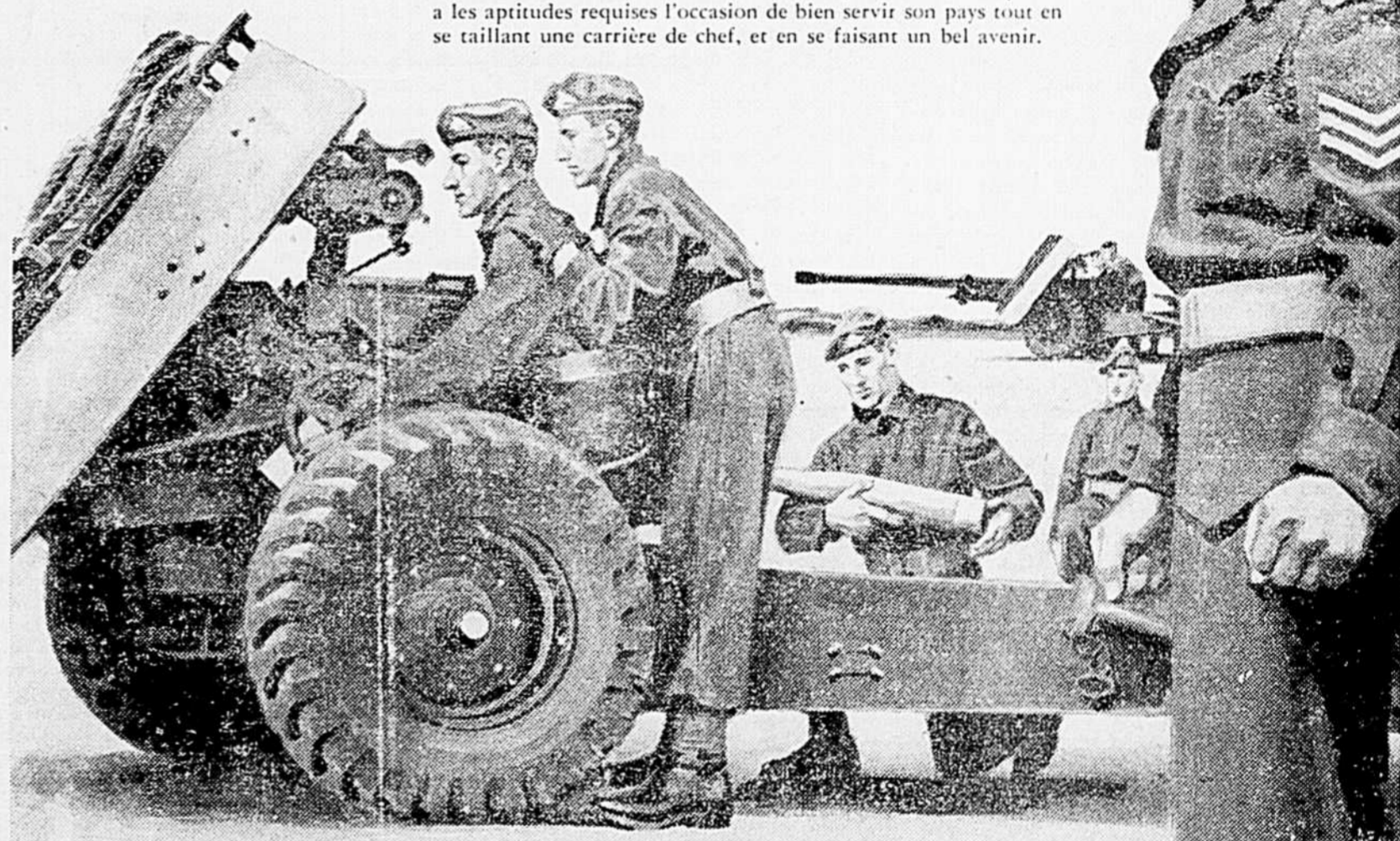
Son revenu se compare avantageusement à celui de tout civil qui exerce un métier analogue au sien dans le domaine technique. Mais ce militaire reçoit de plus, et gratuitement, la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il jouit d'un mois de congé payé chaque année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

L'armée canadienne offre donc à tout jeune Canadien qui a les aptitudes requises l'occasion de bien servir son pays tout en se taillant une carrière de chef, et en se faisant un bel avenir.

LES ÉCHELONS DU SUCCÈS

- Sous-officier breveté de 1ère classe (premier sous-officier d'un bataillon, effectifs de plus de 250 hommes)
- Sous-officier breveté de 2e classe (premier sous-officier d'une compagnie, effectifs d'environ 150 hommes)
- Sergent quartier-maître ou d'état-major (spécialisé en tâches administratives ou instructeur)
- Sergent (premier sous-officier d'un peloton, commandant une quarantaine d'hommes)
- Caporal (commandant de section d'une dizaine d'hommes)



Ecoutez "Tambour battant" les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

ENROLEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Départ des officiers No 4, 772 avenue, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P. Q.

Départ des effectifs No 3, Casernes Cornermouth, 3, rue de la Citadelle, QUÉBEC, P. Q.

Départ des officiers No 12, Wallis House, angle Charlevoix et Blainville, OTTAWA, Ont.

"VELCO" VELCOMISEZ votre MOTEUR avec la fameuse huile à moteur H. D. la plus sûre, la meilleure, vendue par tous les distributeurs "IRVING"

Le PROGRES a lu et vu pour vous...

LES LIVRES

Dominique Rolin ou l'écrivain essoufflé

Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés, dit le chansonn...

superflues. Laure, la fille aînée, assiste le mourant, le remplace à la boutique d'estampes...

superflues. Laure, la fille aînée, assiste le mourant, le remplace à la boutique d'estampes...

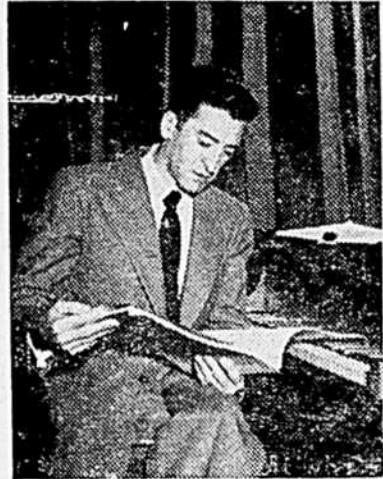
Tout se résout dans l'alcôve chez Mme Dominique Rolin. Elle procède par tableautins, qu'elle croit sans doute aligner avec grâce...

Et c'est cela que les vénérables aïeules du Fémina viennent de couronner. Et c'est de ce succès — pas très glorieux — que riait à belles dents...

FRANCION

(1) Un volume, aux éditions du Seuil, Paris.

A RADIO-COLLEGE



JEAN VALLERAND, compositeur montréalais bien connu, secrétaire du Conservatoire de Musique de la province de Québec...

DE LA GRANDEUR...

L'incognito pour de certaines gens, c'est la seule innocence dont ils sont capables.

La vraie grandeur est sans comparaison. Elle brille dans une sorte de solitude ignorée de tous et d'elle-même.

La vraie grandeur ne paie pas de mine. C'est avoir cela au moins de commun avec elle que le passer inaperçu.

Le vêtement de certaines gens leur est plus essentiel que leur peau, plus intime que leurs entrailles.

MARCEL JOULIANDEAU

SCIATIQUE

Des douleurs vives dans la cuisse et dans la hanche, causées par la Sciaticque, vous gâchent-elles la vie? Faites ce que des milliers de gens ont fait.

Rondels pour après

MIRLITON

Dors d'amour, méchant ferreur de cigales! Dans le chientien qui te couvrira La cigale aussi pour toi chantera, Joyeuse, avec ses petites cymbales.

La rosée aura des pleurs matinales: Et le muguet blanc fait un joli drap... Dors d'amour, méchant ferreur de cigales!

Pleureuses en troupeaux passeront les rafales. La muse camarade ici posera, Sur ta bouche noire encore elle aura Ces rimes qui vont aux moelles des pâles... Dors d'amour, méchant ferreur de cigales!

PETIT MORT POUR RIRE

Va vite, léger peigneur de comètes! Les herbes au vent seront tes cheveux; De ton oeil béant jailliront les feux Follets, prisonniers dans les pauvres têtes...

Les fleurs de tombeau qu'on nomme Amourette Foissonneront plein ton rire terreux... Et les myosotis, ces fleurs d'oubliette...

Ne fais pas le lourd: cercueils de poètes Pour les croque-morts sont de simples jeux, Boîtes à violon qui sonnent le creux... Ils te croient mort — les bourgeois sont bêtes — Va vite, léger peigneur de comètes!

TRISTAN CORBIERE (1845-1875)

LE CINÉMA

Quand un Normand monte à Paris

Curieux destin que celui d'André Raimbourg, ce fils de cultivateurs normands maintenant célèbre à l'écran sous le nom de Bourvil.

Reste que, vedette fêtée de la radio française, chanteur grillard, comédien bouffon de quelques films — rappelez-vous Miquette et sa Mère, de Clouzot, et le savoureux Rosier de Madame Husson, adapté de Maupassant par Pagnol —, et même soliste à l'Opéra Comique (il a enregistré, mêlé à une troupe célèbre, les Contes d'Hoffmann).

Curvil est demeuré paysan modeste et avisé, prenant bien garde de s'asseoir trop vite sur ses lauriers. Il a besoin ferme et n'a eu de cesse que ses dons d'acteur véritable, et non plus de seul clown hillare, fussent reconnus et qu'un metteur en scène, mieux inspiré, lui donnât sa chance dans un rôle et le dramatique.

Réalisée par le jeune metteur en scène Hervé Bromberger, cette bande raconte l'histoire simplette, encore que le drame y affleure à tout instant, d'un couple de fermiers normands monté à Paris en voyage de noces.

Magali Noël, une blonde actrice, lui donne la réplique avec beaucoup d'intelligence et de sensibilité, dans le rôle de Jeannette, la jeune femme. Mais cette actrice a forcément un rôle effacé puisque Bourvil supporte seul tout le poids du film. Avec quelle maîtrise!

Donc, en route pour la Côte d'Azur, nos tourtereaux s'arrêtent douze heures à Paris. On leur a dit, au village, ce qu'il fallait voir, les monuments à visiter, mais non comment s'y rendre. Paris est une grande ville, et peuplée de gens singuliers pour nos Normands.

Or, nous sommes au 13 juillet. L'animation et la galeté de la foule parisienne en liesse ajoutent aux angoisses du pauvre Milliard qui, toute la soirée et toute la nuit, cherche partout sa femme. En vain, bien sûr, puisque n'ayant pas retenu de chambre à l'hôtel, il n'a de recours que le commissariat de police, indolent et blasé, où des fonctionnaires se moquent un peu

de sa dégainé, de son affolement, et l'incitent à la patience. De lassitude, il s'endort enfin sur un banc de square, où le visiteront d'atroces cauchemars, où on lui prendra valise et casse-croûte et d'où il s'éveillera plus désespéré que jamais. Enfin, après mille recherches infructueuses, la jeune femme lui est rendue, saine et sauve, mais avec, dans le geste, dans le regard et dans la voix, un remords latent que le pauvre garçon, tout nîce qu'il soit, ne tarde pas à remarquer, avant même qu'un brimborion, vestige du bal populaire, ne vienne l'éclairer tout à fait. Morale: ne perdez jamais votre femme à Paris, encore moins un soir de fête.

Seul dans Paris est un film remarquable. Les prises de vues, à la gare de Lyon, aux stations du métro, à travers les rues, sont d'un naturel, d'une vérité auxquels ne sont pas étrangers les figurants nombreux qui simulent le petit peuple de Paris et qui secondent merveilleusement les artistes. Et puis, il y a Bourvil. Un Bourvil inconnu, qu'on reconnaît sans le reconnaître. Il y a Bourvil, sa tête rase et ses yeux clairs, son rire félicé et son impayable accent. Mais il y a aussi un nouveau et talentueux comédien, dont on partage spontanément l'inquiétude et le chagrin, tant sa sincérité est prenante et son personnage véridique.

Aux mancherons de sa charrette, où il apparaît tout d'abord, endimanché, à la porte de la petite église, dans le compartiment de seconde, avec sa jeune épouse, "seul dans Paris" ensuite, c'est toujours le même nouveau Bourvil, sans titres, sans ses habituels jeux de physionomie, ne provoquant le rire qu'accidentellement, que par suite des situations prévues par le scénariste, l'habile Alex Joffé. Celui-ci a voulu, et réussi, le contraste du gars des champs et du citadin. Il a voulu lancer un rural, robuste, sain et tranquille, au sein du tumulte de la ville, parmi des êtres étranges, qui ne lui sont pas plus familiers que des martiens. Les quelques épisodes cocasses du film, où le spectateur s'amuse de bon cœur, n'empêchent pas l'émotion qui se dégage des plus longues séquences, de celle du téléphone, par exemple, ou de la visite aux "pays", et même de la scène du buffet, à la gare, si éloquente quoique sans paroles.

Seul dans Paris, un film joyeux et triste, comme la vie elle-même. Seul dans Paris, un petit drame de la rue, mais un grand rôle pour un excellent artiste.

L.M.

L'auteur favori des enfants: CHARLES PERRAULT

Un article d'Albert MOUSSET

Une exposition de Livres d'enfants s'est tenue à Paris, aux approches du Nouvel-An. On y voyait notamment un choix de nombreuses éditions des contes de Charles Perrault, qui reste l'auteur favori du jeune âge, en France et dans bien d'autres pays.

C'est une singulière carrière — peut-être unique dans l'histoire des Lettres — que celle de Perrault. Avocat et poète, il fut membre de l'Académie française: c'est lui qui fit instituer la publicité des séances de réception et l'allocation de jetons de présence aux membres de la Compagnie. Dans la querelle des Anciens et des Modernes, il soutint la primauté de ces derniers.

Et malgré l'éclat de ces divers titres, c'est à ses contes pour les enfants qu'il doit d'être passé à la postérité et de voir aujourd'hui ses oeuvres dans toutes les mains. Il avait soixante-dix ans, quand il fit paraître — sous le nom de son fils, Perrault Darmancourt, âgé de sept ans, — ses Histoires ou Contes du Temps passé, avec cet autre titre au dos du volume: Contes de Ma Mère l'Oye.

C'était en 1697, on vendait le livre "sur le second Perron de la Sainte Chapelle"; il était rehaussé de gravures en couleurs. D'innombrables rééditions et traductions furent faites. Ses personnages furent habillés à la mode de toutes les époques: on vit Barbe-Bleue en grognard de Napoléon ou en marquis de Molière, le Chat Botté en costume Henri III, Cendrillon revêtue de la robe de cour impériale.

On a discuté à l'infini sur l'inspiration de ces contes, dont on a cherché l'origine jusqu'aux Indes. La vérité est que Perrault en a emprunté le sujet un peu partout, et avant tout dans les récits populaires de son temps. Cependant, quelques identifications se présentent à l'esprit. Le Petit Poucet est un conte populaire de Basse-Bretagne. L'histoire de Barbe-Bleue se rattache à la légende du Maréchal de Raiz pendu à Nantes en 1440 pour des crimes perpétrés dans les enfants. Cendrillon pourrait être emprunté au Pentameron, oeuvre du comte del Torone, contemporain de l'Heptameron de Marguerite d'Angoulême, où l'héroïne est appelée Gatta Cenerentola. On y trouve aussi l'histoire du Chat Botté, dont le maître se nomme Cagliuso; celle de Peau d'Asne est racontée par Bonaventure Desperiers. On parle des "bottes de sept lieues" dans les vieilles chroniques, et du petit chaperon rouge dans les légendes de la Renaissance.

Mais tous ces récits ont été en S.I.F.

quelque sorte recréés par Perrault et mis au goût du jour. Certains comportent des allusions frappantes. Le dialogue du Chat Botté avec les bonnes gens est une véritable "décalque" d'une lettre d'Emmanuel de Coulanges à Madame de Sévigné du 3 octobre 1694.

"A qui est ce village?" demande Coulanges à un paysan — "A Madame de Louvois". "A qui est celui qui est plus éloigné?" — "A Madame" — Mais là-bas cet autre que je vois? — C'est à Madame. — Et ces forêts? — Elles sont à Madame. Voilà une plaine d'une grande longueur. — Elle est à Madame. — Mais j'aperçois un beau château — C'est Niel qui est à plaignant Bossuet au-dessus de Démosthène, Racine au-dessus de Euripide, Molière au-dessus de Plautus. Commis par Colbert à la surintendance des Bâtiments, il exerça sur l'architecture et l'urbanisme de son temps la plus heureuse influence.

Les Contes de Perrault abondent en inventions charmantes où le réel se mêle à la fiction. Ses personnages appartiennent à toutes les classes sociales: L'Ogre, c'est le noble cruel, le marquis de Carabas, le parvenu. L'auteur excelle à encadrer dans une histoire merveilleuse, des tableaux de mœurs familières, comme la scène du baptême dans La Belle au Bois dormant; le tout dans un ton de naïve simplicité rehaussé d'une pointe de malice.

Perrault a eu, de son temps même, des imitateurs: le plus connu est la comtesse d'Aulnoy, auteur de l'Oiseau Bleu, et de la Bièche au Bois. On connaît le jugement de toutes les époques: on vit Barbe-Bleue en grognard de Napoléon ou en marquis de Molière, le Chat Botté en costume Henri III, Cendrillon revêtue de la robe de cour impériale.

Si Peau d'âne m'était conté... J'y prendrais un plaisir extrême.

Le siècle des philosophes n'eut que du mépris pour le vieux conteur. Mais les romantiques lui ménagèrent un retour triomphal de popularité. "Peau d'âne", dit Théophile Gautier, est le chef-d'oeuvre de l'esprit humain, quelque chose d'aussi grand dans son genre que l'Iliade et l'Enéide.

Depuis lors, le prestige de Charles Perrault évocateur de fées n'a plus connu d'éclipses. Une essayiste de la fin du siècle dernier, Arvède Barine, voit en lui un "Homère bourgeois" qui a écrit "de véritables petites épopées populaires". Peu d'oeuvres sont en effet plus nationales que la sienne: il n'est point en France d'enfants dont elle n'ait été la première lecture d'agrément; il est peu d'hommes qui n'en associent le souvenir à ceux de leur prime jeunesse. Au bout de deux siècles et demi, ces fables ingénues gardent leur fraîcheur, et il n'est pas dit que l'apprêt des temps que nous vivons, loin de leur ôter leur charme, ne soit pas au contraire une raison de plus de les chérir.

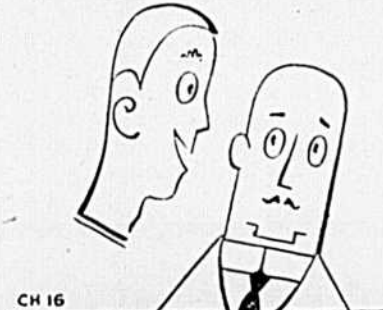
Albert MOUSSET

EXPOSITION D'ART INDUSTRIEL CANADIEN



Salon et salle à manger combinés dans une maison modèle récemment construite à Thorncrest-Village, en Ontario. Tout le mobilier est de conception canadienne et figure à l'Index du dessin canadien, répertoire où la Galerie nationale consigne les créations de qualité. On pourra voir une reproduction de cette pièce à l'exposition qui marquera l'ouverture du nouveau Centre d'art industriel à Ottawa, en février. Dirigé par la Galerie nationale du Canada de concert avec le Comité national de dessin industriel, le Centre est situé à deux pas de la Place de la Confédération. C'est dire que les visiteurs dévalent pourvoir s'y rendre sans difficulté.

THÉÂTRE



Partout où je vais ils écoutent CHRC 800 À VOTRE CADRAN 800

SPÉCIAL EN PHOTOS

jusqu'au 15 février 1953

Envoyez vos négatifs: 2 agrand. 5 x 7 0.40 2 agrand. 8 x 10 0.75

Photos agrandies et colorées: 1 agrand. 8 x 10 \$1.00 1 agrand. 5 x 7 0.75

Développement de film 0.50 avec 1 agrandissement gratis

STUDIO Lacombe PHOTOGRAPHE 73, rue Rouleau - Tél. 3243 - C.P. 505 RIMOUSKI

Rimouski gagne 6-5 et perd 8-4 contre Mont-Joli

Un but de Jean-Marie Fillion à la fin de la période supplémentaire a donné une victoire de 6 à 5 au Rimouski contre Mont-Joli, mais ce dernier a vengé son échec, deux jours plus tard, en triomphant du club local au pointage de 8 à 4 à Mont-Joli.

(Par Marc VAILLANCOURT)

Rimouski triomphe 6 à 5 en supplémentaire

Le club Rimouski a remporté sa sixième victoire en onze parties cette saison contre son grand rival, le Mont-Joli, en triomphant difficilement de ce dernier au compte de 6 à 5, après dix minutes de jeu supplémentaire, alors que Jean-Marie Fillion, acceptant une double passe de Roger Jodoin et Paul Gagnon, prit totalement en défaut le cerbère Bob Arnel sur un lancer de cinq pieds.

L'exploit de Jean-Marie Fillion n'a pas fait reléguer dans l'ombre la puissante tenue offensive de l'agressif Dan Bellringer, qui a compté trois francs buts en plus d'obtenir une assistance. Denis Fillion s'est également signalé avec deux buts et deux assistances.

Dans le clan des visiteurs, le prolifique compteur Gérard Lachance a enfilé deux buts et participa à un autre. Les autres buts du Mont-Joli furent comptés par Roland Rossignol, Paul Provost et Dan Janelle.

Les visiteurs prirent les devants 1 à 0 dès la huitième minute de jeu alors que Roland Rossignol compta sur un effort individuel. Cependant, quatre minutes plus tard, alors que Rimouski jouait avec le désavantage numérique d'un homme pendant la punition infligée à Eddy Bowland, le rapide Denis Fillion s'empara de la rondelle au centre de la glace pour se présenter près du cerbère Arnel et déjouer habilement ce dernier sur un lancer de revers. Exactement une minute avant la fin de la partie, Gérard Lachance compta son premier but de la rencontre pour donner une avance de 2 à 1 aux siens.

Toutefois, deux buts de l'agressif Dan Bellringer au milieu du deuxième engagement donna une marge victorieuse de 3 à 2 aux protégés de Marcel Fillion.

Les hommes de Roger Gagné redoublèrent d'efforts durant une punition douteuse infligée à Frank Côté, sa première de la saison, pour compter deux buts par l'entremise de Gérard Lachance, son deuxième de la partie, et de l'effectif Paul Provost.

Surmontant un déficit de 4 à 3, des buts de Dan Bellringer, son troisième de la partie, et Denis Fillion donnèrent une avance de 5 à 4 aux locaux. Dan Janelle, qui a fait un retour au jeu après une absence de quelques parties égales les chances sur un lancer de la ligne bleue.

La période supplémentaire débuta très lentement alors que les deux équipes adoptèrent surtout un jeu défensif jusqu'au moment où

l'agressif trio Paul Gagnon - Roger Jodoin - Jean-Marie Fillion se chargea de donner la victoire au club local, alors que Jean-Marie Fillion acceptant une double passe de Jodoin et Gagnon logea la rondelle derrière Bob Arnel pour le but victorieux, qui souleva un tonnerre d'applaudissements.

Seulement six punitions furent imposées par les arbitres Corribeau et Forbes dont trois à chaque club.

Première période
1. Mont-Joli: Rossignol 8.03
2. Rimouski: D. Fillion 12.04
3. Mont-Joli: Lachance (Lamirande) 19.00
Punitions: Bellringer, Bowland.

Deuxième période
4. Rimouski: Bellringer (Jodoin - Sénécal) 10.09
5. Rimouski: Bellringer (D. Fillion) 13.39
6. Mont-Joli: Lachance (Brillant - Gagné) 15.14
7. Mont-Joli: Provost (Gaudet) 15.26
Punitions: Leblanc, Côté, Houde.

Troisième période
8. Rimouski: Bellringer (D. Fillion - Parr) 8.59
9. Rimouski: D. Fillion (Bellringer - Sénécal) 9.40
10. Mont-Joli: Janelle (Gagné - Lachance) 15.23
Punition: Houde.

Supplémentaire
11. Rimouski: J.-M. Fillion (Jodoin - Gagnon) 7.20
Punition: aucune.
Arbitres: Corribeau et Forbes.

Le trio Brillant - Rossignol Lamirande se signale

L'instructeur des Aigles de Mont-Joli, Roger Gagné a certainement eu une ingénieuse idée en groupant le trio Pierre Brillant, Roland Rossignol et Maurice Lamirande sur la même ligne d'attaque, car, mardi soir, à Mont-Joli, ce puissant trio a conduit les Aigles à une victoire de 8 à 4 aux dépens des Feuilles d'Erable de Rimouski, devant près de 3,000 spectateurs.

Pierre Brillant s'est tout particulièrement signalé avec trois buts et quatre assistances. Maurice Lamirande a également réussi le tour du chapeau en plus d'obtenir deux assistances tandis que Roland Rossignol a compté une fois et obtenu cinq assistances. L'autre but du Mont-Joli a été compté par Normand Bellavance, sur une passe de Gérard Lachance.

Denis Fillion a été le meilleur des Rimouski en comptant deux

buts alors que Maurice Parr et Bert Scullion enfilèrent les autres buts des visiteurs.

Les officiels Fred Kocalechuck et Jean-Paul Turcotte furent à la hauteur de la situation durant cette partie complètement dénuée de rudesse alors que seulement cinq punitions furent imposées dont trois aux Aigles.

Pour une rare fois cette saison, c'est la première période qui a présenté le plus de buts, soit quatre par les Rimouski et trois pour les Mont-Joliens, et cela en l'espace de quatorze minutes et quarante secondes exactement.

Le bouillant joueur de défense du Mont-Joli Bill Leblanc a joué une de ses meilleures parties de la saison.

Première période
1. Rimouski: D. Fillion (P. Brillant - Bellringer) 1.14
2. Mont-Joli: Rossignol (Brillant - Lamirande) 1.35
3. Mont-Joli: N. Bellavance (Lachance) 1.48
4. Mont-Joli: Lamirande (Rossignol - Brillant) 8.07
5. Rimouski: Parr (M. Fillion - Bernaquez) 10.55
6. Rimouski: Scullion (Côté) 11.40
7. Rimouski: D. Fillion (Bellringer - Côté) 14.40
Punition: Rossignol.

Deuxième période
8. Mont-Joli: Brillant (Rossignol - Lamirande) 3.06
9. Mont-Joli: Lamirande (Rossignol - Brillant) 10.40
Punitions: Provost, Jodoin, Rossignol.

Troisième période
10. Mont-Joli: Brillant (Rossignol) 2.13
11. Mont-Joli: Brillant (Rossignol - Brillant) 3.24
12. Mont-Joli: Lamirande (Rossignol - Brillant) 18.33
Punition: Bowland.

Echo de la Ligue "North Shore"

RESULTAT DE FIN DE SEMAINE

CAUSAPSCAL 9 BATHURST 6

Les Pirates de Causapscal ont joué leur meilleure partie de la saison chez eux dimanche après-midi, pour infliger au Paper Maker de Bathurst une défaite au compte de 9 à 6 devant plus de 1000 spectateurs, pour ainsi ce placer sur un pied d'égalité avec les Rangers de Dalhousie en deuxième position de la ligue North Shore. C'est deux derniers clubs en viendront au prise deux fois cette semaine, et Causapscal aura alors une belle occasion de s'emparer seul de la deuxième position s'il triomphe dans les deux parties.

Première période
Causapscal: Y. Harrison (R. Burgess - J.-L. Burgess) 3.05
Bathurst: Frenette (Kennah) 4.26
Bathurst: Melancon (David - Hall) 11.55
Bathurst: Kane (O'Neill) 12.04
Causapscal: J. Bellavance (P. Lavoie) 15.30
Causapscal: J.-R. Lavoie (R. Burgess - B. Picard) 19.53
Punitions: Harrison, P. Lavoie, Frenette et P. Lavoie.

Deuxième période
Bathurst: Keating (P. Lavoie) 3.53
Causapscal: L. Pelletier (P. Lavoie) 5.26
Causapscal: B. Clements (Picard - J. Bellavance) 5.50
Causapscal: R. Burgess (Belzile - Harrison) 6.32
Causapscal: J. Bellavance (Picard - B. Clements) 12.37
Causapscal: J.-L. Burgess (R. Burgess) 14.51
Bathurst: Martin 15.58
Causapscal: J.-L. Burgess (Pelletier - Picard) 18.30
Punitions: J.-L. Burgess.

Troisième période
Bathurst: David (Lavigne - Kane) 19.25
Punitions: Belzile (5 min.) et Hall.

EN MARGE DES SPORTS

(Par Marc VAILLANCOURT)

La ligue Junior sera-t-elle dissoute?

Mardi après-midi, le secrétaire de la ligue Junior, nous informait officiellement que la ligue Junior était présentement sur le qui-vive. Une assemblée tenue la veille à Mont-Joli, alors que les clubs Rimouski Jr, Fusiliers du St-Laurent, Carabins et Mont-Joli Jr étaient représentés, un problème épineux a soulevé le mécontentement du Rimouski Jr qui, séance tenante, s'est retiré de la ligue.

Une autre assemblée devrait avoir lieu très prochainement, afin d'apporter une solution profitable aux clubs du circuit "Pat Poirier". Toutefois, nous avons appris officiellement que le club Carabins s'est retiré de la ligue, et tout probablement que ce club se fusionnera avec les Fusiliers du St-Laurent.

Deuxième épreuve

Aujourd'hui, 16 janvier 1953, nous avons dépassé la deuxième moitié de la cédule de la ligue Intermédiaire "A" du Bas St-Laurent (Senior "B").

Rimouski mène le bal avec une avance de cinq points sur son grand rival, le Mont-Joli, mais tout laisse croire que l'opposition sera beaucoup plus sérieuse dans cette deuxième partie de la saison. Il ne faudrait pas non plus ignorer les équipes Rivière-du-Loup et Matane qui livreront une lutte corsée pour le championnat de la ligue. Plusieurs lecteurs semblent sur-

pris du fait que nous n'avons pas encore fait notre choix pour le classement final de la fin de saison. Dans un nouveau journal mensuel "Le Publiciste", nous avons fait notre sélection. Comme le soulignait notre confrère de l'Echo du Bas St-Laurent, Claude Pearson, nous nous consolons en pensant que les rédacteurs sportifs se trompent comme tout mortel d'ailleurs.

1—Mont-Joli; 2—Rimouski; 3—Rivière-du-Loup; 4—Matane. Voilà notre classement pour la fin de la saison. Est-ce qu'il se réalisera? Voilà une question qui ne manquera pas de susciter des commentaires ici et là; et, dans quel intérêt? Dans le simple but de créer des commentaires, qui devraient augmenter l'animosité des supporters du club local.

Ici et là

Jean-Louis Burgess, Yvon Harrison, Rowland Burgess et Paul Lavoie sont quatre Rimouski qui jouent régulièrement avec le club Causapscal... André Lebel, qui gardait les buts du Rimouski l'an dernier, est le cerbère régulier du Causapscal...

Nous avons appris de source très bien renseignée que Paul Brillant évoluerait prochainement avec le club Chandler de la même ligue... Hermann Fournier et Fernand Morin jouent avec les clubs Escoumains et Portneuf respectivement... Ils avaient commencé la saison avec les Fusiliers du St-Laurent de la ligue Junior.

Le "Jitney" de la dernière fin de semaine au "Pee Bee Curling Club" de Rimouski, a permis à Mme Fernand Bourbonnière de se classer première chez les dames avec 25 points tandis que M. Derome Asselin a accumulé le plus de points chez les hommes avec 30 points...

Les clubs Amédée Caron, Henri-A. Martin, John Brady et John R. Bennett se sont classés pour les séries éliminatoires du trophée "C. E. Kennedy"... Les clubs Henri-A. Martin et John Brady se sont qualifiés pour la finale dans ce même tournoi...

Un bonspiel est à l'affiche pour la fin de semaine au "Pee Bee Curling Club" de Rimouski... Le Mont-Joli Jr a joué deux parties d'exhibition à Baie-Comeau au cours de la dernière fin de semaine... Le Rimouski Jr ira jouer deux parties à Baie-Comeau dans quelques jours...

Un tournoi de tennis sur table entre les employés de la compagnie Price Brothers est présentement à l'affiche... Mario Sénécal, le gros joueur de centre du Rimouski, s'est blessé lors d'une pratique au Collège, lundi... Pendant ce temps, Bernie Bernaquez soigne une grippe...

Pierre Brillant a certainement abaissé un record en participant à sept points lors de la partie Rimouski à Mont-Joli, mardi soir, alors qu'il a compté trois buts en plus d'obtenir deux assistances...

POTINS

Th! Jack Boul... raconte-nous l'histoire de la "van" qui a versé... Qu'est-ce que tu dis?...

Le bien-être visuel

L'importance d'un bon examen visuel chez l'enfant.

On ne soulignera jamais assez la nécessité d'un bon examen de la vue des enfants, spécialement des enfants qui vont à l'école.

Un semblable examen ne consiste pas seulement à faire lire des lettres plus ou moins grandes sur un tableau noir ou sur une grande carte blanche, à une distance de vingt pieds à peu près, — ce qui satisfait malheureusement trop de gens quand on leur parle d'un examen de la vue de leurs enfants. Cependant, un tel examen ne permet nullement de déterminer si leur vue est normale et leur permet d'aller normalement en classe comme leurs petits camarades dont la vision ne possède aucun trouble, ne pose aucun problème.

Tout examen par trop sommaire n'apprend rien sur l'efficacité visuelle pour le travail rapproché, sur la vision exacte nécessaire à l'accomplissement des devoirs ordinaires d'un écolier.

Cependant, il faut reconnaître qu'à peu près un tiers des enfants qui vont à l'école pour la première fois ont des problèmes visuels qui leur nuiront de toute évidence dans leur travail en classe. La plupart de ces cas sont principalement dus à la négligence de les avoir découvert à temps, assez tôt, et même dès leur début, négligence d'autant plus coupable qu'il s'agit là du sens le plus précieux, les yeux.

La Ligue du Bien Etre Visuel Incorporée, 3827 rue St-Hubert, Montréal, P.Q. offre de répondre gratuitement et par lettre personnelle à toutes les questions qui lui seront posées, sur des sujets visuels.

L'usage du bouton pour attacher les vêtements ne devint populaire qu'au 13e siècle.

La Ligue de hockey du Bas St-Laurent

CLASSEMENT DES EQUIPES

	P.J.	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	Pts
Rimouski	31	18	12	1	129	98	37
Mont-Joli	31	16	16	-	134	124	32
Rivière-du-Loup	31	13	15	3	113	148	29
Matane	31	12	17	2	114	120	26

SEPT PREMIERS COMPTEURS

	P.J.	Buts	Ass.	Pfs	Pu.
Fillion, Denis, Rimouski	31	30	30	60	50
Lachance, Gérard, Mont-Joli	31	25	27	52	47
Girouard, G., Rivière-du-Loup	31	23	24	47	6
Sénécal, Mario, Rimouski	31	21	24	45	21
Bilodeau, R., Matane	29	25	19	44	24
Poiras, C., Rivière-du-Loup	31	16	28	44	30
Bellavance, N., Mont-Joli	29	21	19	40	16
Fillion, Marcel, Rimouski	31	16	24	40	21
Leduc, R., Rivière-du-Loup	31	19	21	40	30

GARDIENS DE BUTS

	P.J.	P.C.	BL.	Moy.	Pu.
Monette, J., Rimouski	31	98	1	3.16	20
Lessard, P., Matane	27	99	2	3.67	—
Lapointe, R., Matane	4	21	—	5.25	—
Totaux: Matane	31	120	2	3.87	—
Arnel, B., Mont-Joli	24	97	1	4.04	51
Daigneault, G., Mont-Joli	7	27	—	3.86	2
Totaux: Mont-Joli	31	124	1	4.00	53
Brodeur, D., Rivière-du-Loup	31	148	—	4.77	—

Avez-vous des questions à poser concernant l'assurance-chômage ou le placement ?

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, Rimouski. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser :

Q. — La Commission d'assurance-chômage est-elle censée m'offrir de l'emploi en dehors de ma localité? J'ai toujours travaillé ici.

R. — Tout dépend de l'offre d'emploi; est-il approprié, compte tenu des circonstances dans lesquelles vous vous trouvez? Si vous êtes célibataire, il serait raisonnable de s'attendre que vous acceptiez une offre d'emploi dans une autre localité, en présumant qu'il n'existe aucune possibilité immédiate de vous trouver de nouveau un emploi dans votre localité. Il en serait autrement si vous aviez des charges de famille ou si vous étiez une jeune personne habitant encore sous le toit paternel. Toutes les circonstances doivent entrer en ligne de compte.

Q. — Faut-il payer des contributions d'assurance-chômage à l'égard des domestiques placés par votre bureau?

R. — Aucune contribution n'est exigible à l'égard des personnes engagées dans le service domestique particulier.

Q. — Pourquoi faut-il que mon livret d'assurance-chômage porte toujours le même numéro?

R. — Afin de permettre à la Commission de tenir un registre de toutes les contributions payées à votre égard. Les livrets d'assurance sont renouvelés chaque année et les contributions payées durant les cinq années antérieures à la date de votre réclamation sont comptées dans le calcul de vos prestations.

Q. — De qui relèvent en dernier ressort les décisions en matière de convenance d'un emploi offert à un réclamant de prestations d'assurance-chômage?

R. — L'autorité définitive est l'arbitre. En premier lieu la décision est prise par le fonctionnaire d'assurance qui se prononce sur la réclamation. Le réclamant peut en appeler à un tribunal arbitral et il peut aussi, en certaines circonstances, en appeler à l'arbitre. Celui-ci est juge nommé en vertu de la Loi pour entendre ces appels et sa décision est définitive.

Q. — Comment une femme mariée qui a déjà perdu son droit aux prestations en vertu des droits relatifs aux femmes mariées peut-elle de nouveau avoir droit aux prestations d'assurance-chômage?

R. — Elle peut de nouveau avoir droit aux prestations, pourvu qu'elle soit en chômage, disponible pour un emploi, aptes au travail et incapable d'obtenir un emploi approprié, si a) depuis la date de son mariage (ou la première cessation d'emploi ultérieure à son mariage si celle-ci survient la dernière) elle a travaillé soit dans un emploi assurable soit dans un emploi non-assurable en vertu d'un contrat de service pendant au moins soixante jours; ou b) elle devient le soutien de sa famille soit parce que son mari est décédé, est devenu totalement incapable de travailler, l'a abandonnée ou s'est séparé d'elle d'une manière permanente; ou c) deux ans se sont écoulés depuis la date de son mariage et elle peut encore remplir les conditions relatives aux contributions.

ADOPTION! ADOPTION!



"Je suis sans parents... depuis que je suis au monde..."

Et, dire qu'il y a des centaines d'enfants dans la situation de ce pauvre petit!

Qui voudrait en faire des heureux? ?

Adressez-vous SANS délai à :

M. l'abbé Marius Côté, ptre, Directeur, SECRETARIAT DE L'ENFANCE ET SERVICE SOCIAL, 95, boul. de l'Évêché, RIMOUSKI, Qué.

AVEZ-VOUS ENTRE



LE CONCUR D'EMBALLAGE

LES ménagères de partout conservent les emballages Best Yeast en vue des nombreux prix attractifs qui sont offerts à chaque concours. Pourquoi n'étudieriez-vous pas, vous aussi, les règles si faciles du concours et n'essayeriez-vous pas de gagner un prix et d'obtenir d'autres avantages en achetant la meilleure levure, la levure BEST.

LE CONCOURS PREND FIN LE 28 FÉVRIER 1953

De plus, si vous ne gagnez pas au concours, conservez vos emballages car un autre grand concours s'ouvrira immédiatement après. Et pour permettre de gagner plus facilement, nous offrons une série de prix pour la Nouvelle-Écosse et une autre série pour la région Nouveau-Brunswick-Ile du Prince Edouard-Gaspésie.

- RÈGLEMENT FACILE**
- Conservez vos emballages de levure Best, FRAÎCHE ou SÈCHE (l'enveloppe de levure sèche de 2 oz. compte pour 8 emballages).
 - Ecrivez lisiblement en lettres moulées vos nom et adresse ainsi que le nombre d'emballages à l'extérieur du paquet, et indiquez quel groupe de prix vous préférez.
 - Envoyez le tout au Gérant du Concours, BEST YEAST LIMITED, LIVERPOOL, NOUVELLE-ÉCOSSE, le ou avant le 28 février 1953.
 - Tous les envois deviennent la propriété de Best Yeast Limited.
- LISTE DES PRIX**
Les gagnants pourront choisir parmi les trois groupes de prix ci-dessous:
- GROUPE 1**
Beaux services de table en porcelaine anglaise
1er prix: un service de 94 pièces
2e prix: un service de 66 pièces
3e prix: un service de 51 pièces
- GROUPE 2**
1er prix: une bicyclette de garçon ou de fille
2e prix: un bracelet-montre de 17 rubis
3e prix: une belle paire de patins à hockey ou pour patinage de fantasia
20 paires de patins à roulettes (roulement à billes)
- GROUPE 3**
1er prix: un train électrique de luxe
2e prix: un train électrique spécial
3e prix: un train électrique ordinaire
20 trains mécaniques

N'IMPORTE QUI PEUT GAGNER QUE VOUS ENVOYIEZ 10 OU 10,000 ENBALLAGES

MEME si votre envoi ne vous donne pas droit à l'un des principaux prix énumérés ci-dessus, vous pouvez encore gagner un joli prix en complétant la phrase suivante en 25 mots ou moins et en l'envoyant avec vos emballages: "J'emploie la levure BEST parce que..." Chacun des cinq concurrents de chaque région qui enverront la meilleure réponse recevra un fer à repasser à vapeur General Electric. La décision du jury est sans appel.

BEST YEAST LIMITED
Liverpool, N.-E.

La Corporation de Téléphone de Québec

	Neuf mois terminés 30 sept. 1952	Neuf mois terminés 30 sept. 1951	Année terminée 31 déc. 1951
BENEFICES NETS	\$164,112	\$155,107	\$195,477
Bénéfices par action privilégiée *	\$2.18	\$2.06	\$2.61
Bénéfices par action classe "A" *	\$6.80	\$6.30	\$8.77
Bénéfices par action ordinaire *	\$1.03	\$0.94	\$1.46

Intérêt sur les obligations a été réalisé: Amortissement compté 8.1 fois 8.9 fois 8.9 fois Amortissement non compté 5.7 fois 6.5 fois 6.2 fois

* Calculé sur le nombre d'actions dans chaque classe émises au 30 septembre 1952 (Privilégiées 75,042 — Classe "A" 15,863 — Ordinaires 96,111).

Les opérations de la Corporation de Téléphone de Québec pour les neuf premiers mois de 1952, démontrent une amélioration sensible des affaires en comparaison de la période correspondante en 1951. Le revenu brut des opérations, au montant de \$1,505,333, est de 20.4% plus élevé que celui des neuf mois de 1951 qui était de \$1,249,472. Les profits bruts démontrent une augmentation de 15.7% et passent de \$538,657 à \$623,500.

L'intérêt sur les obligations et la dépréciation ont augmenté de \$15,759 et \$29,962 respectivement. Les profits nets sont de \$164,112 et accusent une hausse de 5.8%; ils étaient de \$155,107 pour la même période en 1951. Le nombre de postes téléphoniques au 30 septembre s'élevait à 21,275 comparé à 18,493 à la même date en 1951.

- Des milliers de personnes s'intéressent aux PETITES ANNONCES -

PETITES ANNONCES

Tarif des petites annonces .01 du mot - minimum .25

HOMME DE CONFIANCE DEMANDE, avec automobile; pour représenter en permanence la Compagnie FULLER BRUSH...

20 hommes demandés

dans le district de RIMOUSKI pour suivre un cours de MECHANIQUE DIESEL

Pour informations plus détaillées, Ecrivez à l'INSTITUT D'ENTRAINEMENT SPECIALISE DU QUEBEC, 65, ouest, JEAN TALON, MONTREAL-14.

SERVANTE DEMANDEE POUR MONTREAL - Fille aimant les enfants pour famille canadienne française 4 enfants. Pas de lavage ni cuisine. Références. Ecrire à 1886 avenue Orléans, Montréal.

STENO-DACTYLO BILINGUE accepte du travail de bureau à la maison (copiés, correspondance, etc...) Téléphonez à 4924, ou prenez rendez-vous en vous adressant à Mlle Imelda Lacasse, 41, rue St-Pierre, Rimouski.

ATTENTION: La Compagnie des Produits Eros demande 10 jeunes filles ou femmes désirant se faire de 30 à \$60.00 par semaine en travaillant 2 à 3 heures le soir comme démonstratrices de produits de beauté dans la région de Québec à Gaspé. Tél. 3785 ou écrire à 539 St-Germain-Est, Rimouski.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 28 JANVIER 1953, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant sur l'envoie de la mention: "SOUMISSION POUR RECONSTRUCTION DE QUAL, MARSOUL, COMTE DE GASPE (P.Q.)"

On peut prendre connaissance des plans, de la formule de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, avenue de la Cathédrale, Rimouski (P.Q.), au bureau de poste de Québec (P.Q.), à la station postale "H" Montréal (P.Q.), et à l'hôtel des postes, 36, rue Adelaide, Toronto (Ont.), et au bureau de poste de Marsouli (P.Q.)

Remarque: - Le ministre fournira, s'il est demandé, un exemplaire des plans et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$25, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés au ministre, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et le devis ne sont pas remis au ministre dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, ou des obligations au porteur, comme il est spécifié à la formule de soumission et représentant 10 p. 100 du montant soumissionné, doivent accompagner chaque soumission.

ROBERT FORTIER, Secrétaire intérimaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 30 décembre 1952.

Pour la... Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

L'Imprimerie Gilbert, Ltée RIMOUSKI

À LOUER

Appartements meublés, chauffés, poêle électrique et frigidaire. S'adresser à Lavoie & Boucher, coin Evêché et Cathédrale, tél. 3554, Rimouski.

TÉL. 3321 TRANSPORT, GÉNÉRAL - DÉMÉNAGEMENT - WAGONS MIXTES - TÉL. 3321 RIMOUSKI TRANSPORT, LIMITÉE 3321

ST-ULRIC

La fête de Noël a été célébrée, dans notre paroisse, avec tout l'éclat digne de la naissance de l'Enfant-Dieu. L'église était magnifiquement décorée et brillait sous les feux de multiples lumières et bougies tandis qu'au dehors, des arbres de Noël aux lumières variées, brillaient dans la nuit, ce qui donnait un air de fête à la paroisse.

La messe de minuit a été célébrée par M. le curé Herménégilde Roy assisté de M. le vicaire Narcisse Lepage et de M. l'abbé Ghislain Gendron.

C'est M. le vicaire N. Lepage qui fit le sermon et la quête fut faite par MM. les abbés Jean-Marc Gendron et Euclide Ouellet. Les élèves du couvent, sous la direction de Rév. Mère St-Edmond, ont fait les frais du chant. Aidées de Mmes Germaine Desrosiers, Monique Michaud, Gabrielle Ouellet, Aline Ouellet, Marthe Gosselin et Armande Fournier, elles ont exécuté un beau programme de chant, soit messe harmonisée, motets et cantiques de Noël. A l'orgue, Mlle Alice Simard.

Les paroissiens recueillis, ont assisté très nombreux à la messe de minuit et se sont approchés de la Table Sainte, dans un ordre parfait pour recevoir Jésus-Hostie et adorer l'Enfant-Dieu de la Crèche.

Statistiques. - Dans notre paroisse qui compte 296 familles dominant une population de 1777 âmes, il y a eu durant l'année 1952, 72 baptêmes, 12 mariages et 12 décès dont 8 adultes.

Marguilliers. - M. Arthur Levesque a été nommé marguilliers pour succéder à M. Louis Roy, sortant de charge.

Le Rév. Père Antoine Soucy d'Ottawa est venu passer les fêtes de Noël et du Nouvel An chez ses parents M. et Mme Zénon Soucy.

M. l'abbé Charles Morin, professeur au Séminaire de Rimouski a passé sa vacance ici chez M. et Mme P.-A. Parent.

MM. les abbés Ghislain Gendron, Jean-Marc Gendron et Euclide Ouellet, ecclésiastiques sont aussi venus passer la vacance dans leur famille.

Tout dernièrement, les dames fermières ont donné une soirée à la salle paroissiale. Les chants mimés, sketches, récitation, etc., exécutés par Mlle Gabrielle Ouellet, inst., ont été rendus avec succès par quelques enfants du village.

M. Clovis Gendron a commencé le 2 janvier à faire la livraison de la maille rurale, en remplacement de M. Edmond-Herménégilde Ouellet démissionnaire.

M. Jean-Paul Desrosiers, jeune enfant de M. et Mme Pierre-Paul Desrosiers s'est fracturé une jambe, tout dernièrement, en faisant une chute, non loin de la demeure de ses parents. Il a été transporté à l'hôpital St-Rédempteur de Matane.

M. et Mme Ludger Bérubé sont allés passer l'hiver à Québec.

M. Louis Lebrun a vendu sa ferme à M. Léonard Bélanger et à Drummondville.

Mme Ulric Bernier est de retour de l'hôpital de Rimouski où elle a passé quelque temps.

Le 7 décembre a été baptisé Joseph-Paul, enfant de M. et Mme Jean-Charles Pelletier (Marie Dubé), Parrain et marraine, M. et Mme Adéodat Langlois, oncle et tante, de Mont-Joli. Porteuse, Mlle Rose Dubé, tante.

M. Gaëtan Gagnon et M. Rosaire Pelletier, soldats de la Air Force, sont venus visiter leurs parents tout dernièrement.

M. et Mme Roland Dubé de Montréal ont passé quelques jours ici, en visite chez leurs parents M. et Mme Antoine Lamarre.

M. et Mme François Langlois de Dolbeau sont venus visiter leurs nombreux parents et amis.

Mlle Marie-Paule Fournier, g.m., et Mlle Gisèle Bellavance, g.m., de Montréal passent quelques jours ici chez M. et Mme Georges Fournier.

M. et Mme Thomas Gendron sont actuellement en visite chez leur fille Mme Edmond Michaud.

Mariages. - Le 27 décembre, M. Roger Bérubé de Baie-Comeau, fils de M. et Mme Joseph Bérubé de St-Philippe de Néri et Mlle Marie-Bernadette Morissette fille de M. et Mme J. Morissette de St-Ulric.

M. Léonard Bélanger, fils de M. et Mme Samuel Bélanger et Mlle J. Desrosiers, fille de M. et Mme Thomas Desrosiers de St-Rédempteur de Matane.

Ne vous inquiétez pas si, tout à coup, votre fils de 13 ans développe une mauvaise écriture, dit Jerlyn Madison, consultant en écriture de la Sheaffer Pen Company. Cela arrive souvent à cause de difficultés musculaires à "l'âge ingrat" et cela disparaît naturellement à mesure que l'enfant grandit.

Philippe Michaud L.S.C., C.A. COMPTABLE AGREE 11, rue Ste-Thérèse - RIMOUSKI - Tél. 2492



(Semaine du 16 au 22 janvier 1953)

Pour personnes nées entre le 21 décembre et le 20 janvier - On vous racontera une histoire captivante - Vous aurez à faire votre choix parmi vos amis - On interprétera mal une action que vous ferez - Vous rencontrerez une personne très agréable - Une personne de l'autre sexe vous fera une proposition intéressante - Vous chercherez à imiter les autres.

Entre le 21 janvier et le 20 février - Vous douterez longtemps d'une nouvelle qui vous parviendra - Vous chercherez quelqu'un pour vous épancher - Vous devrez être très tenace - Une âme amoureuse se tient près de vous - Vous aiderez un ami pris dans une impasse - On vous donnera beaucoup de nouvelles variées.

Entre le 21 février et le 20 mars - Vous finirez par obtenir une importante concession - Une personne qui vous aime cherche à vous rencontrer - Vous ferez une déclaration qui sera bien accueillie - Vous recevrez une invitation - Un tête-à-tête vous rend tout heureux - Vous trouverez la solution à un problème.

Entre le 21 mars et le 20 avril - Votre importance grandit - De nouveaux désirs s'éveillent en vous - Une longue démarche qu'on entreprend pour vous, apportera des résultats appréciables - Vous serez émerveillé à la vue d'un panorama - Vous subissez une déception - Vous êtes grandement attiré par la société.

Entre le 21 avril et le 20 mai - Une personne s'offre à vous aider - Vous ferez de nouveaux projets - Vous mettez fin à la conduite ténébreuse d'une personne de votre entourage - Vous ne devriez pas tant parler et laisser parler les autres: cela serait pour vous bien profitable.

Entre le 21 mai et le 20 juin - Une conversation vous fera comprendre bien des choses - Une personne qui se tenait éloignée se rapproche de vous - Votre prestige augmente de plus en plus - A la suite d'une entrevue, vous changerez vos plans - Votre ingéniosité vous apporte un plan important.

Entre le 21 juin et le 20 juillet - Une personne de votre entourage subit de grandes difficultés - Une personne se trouve très bien auprès de vous - Vous aurez à choisir entre deux routes à suivre - Une nouvelle bouleversante fait parler vos amis - Vous mettez un projet à exécution.

Entre le 21 juillet et le 20 août - Des personnes ont des opinions différentes à votre sujet - Des incidents vous apporteront de la gaieté - Vous devrez travailler fort pour obtenir ce que vous désirez - Vous manquez une occasion de gagner un lot - Des amis travaillent dans votre intérêt - Un petit voyage se prépare.

Entre le 21 août et le 20 septembre - Vous devriez suivre les conseils que les personnes plus âgées vous donnent - Les affaires du coeur marcheront à merveille - Un espoir se forme en vous - Vous recevrez une première invitation d'une personne que vous ne connaissez que depuis peu - Un petit montant d'argent arrive.

Entre le 21 septembre et le 20 octobre - On vous fait une belle proposition - Un danger vous guette - Surveillez-vous - La rencontre d'une personne vous ouvre de nouveaux horizons - Il y aura beaucoup d'activités autour de vous - Un visiteur ne se fait pas attendre - Vous devrez mettre de l'ordre dans vos affaires.

Entre le 21 octobre et le 20 novembre - Une ère de prospérité débute pour vous - Une personne demande votre aide; on vient vous chercher - Rencontre charmante - On parlera longuement de vos activités et quelques-uns les critiqueront - Vous ferez une promenade avec une personne de l'autre sexe.

Entre le 21 novembre et le 20 décembre - Impossible d'échapper à la destinée - Vous devrez vous résigner à subir un contre temps fâcheux - Une grande joie suivra votre déception: après la pluie, le beau temps - Transformation dans votre train de vie - Beaucoup de personnes ont confiance en vous - Votre expérience vous aide.

Quitte pour la peur

Un homme d'affaires rimouskois a eu la peur de sa vie quand, en voulant franchir la traverse à niveau, à l'entrée ouest de la ville, les freins de son automobile refusèrent de fonctionner et son véhicule dérapa pour aller s'arrêter à proximité du tunnel où il s'en fallut de peu qu'il y fasse le plongeon. Son véhicule, après avoir subi des dommages élevés à la base, oscilla près de l'issue fatale, où une lourde pièce de bois, sur son passage, interrompit sa marche dans le gouffre.

Le bien-être visuel

Problèmes visuels de l'écolier Il est une vérité, mille fois prouvée, que nul ne doit perdre de vue: un enfant doit bien voir, nettement et dans les conditions les plus normales, pour grandir, se développer et faire un bon citoyen, un citoyen utile, dont la vie sera fructueuse autant pour la société que pour lui-même. Les parents devraient reconnaître, sans cesse, l'importance exceptionnelle des troubles visuels chez leurs enfants. Il y a beaucoup d'enfants, évidemment, qui ont des problèmes visuels, de la difficulté à lire, et qui peuvent avoir besoin que l'on porte une immédiate attention à leur vision. La première chose à faire pour eux est de leur faire subir un examen visuel complet, un examen dont puisse découler pour l'enfant tout ce qui lui est nécessaire pour remplir ses devoirs d'écolier.

L'industrie aéronautique progresse

Le rapport annuel du Bureau fédéral de la Statistique au Canada dans l'industrie aéronautique au Canada marque un progrès considérable. Ce secteur important de l'économie se développe à pas de géant si l'on en juge par les chiffres ci-dessous: Les 23 usines en activité employaient, en 1951, 19,198 personnes payées \$59,558,000 contre 15 usines employant 10,549 personnes et versant en salaires \$30,175,000 en 1950. Le coût des matières premières a été de \$36,292,000 contre \$18,150,000. La valeur brute des avions construits en 1951 a atteint \$34,702,000 contre \$2,666,000 en 1950. La valeur du travail effectué sur les avions dont la construction n'était pas terminée à la fin de l'année s'est élevée à \$39,110,000 de \$17,086,000 et la valeur du travail de réparation, à \$14,974,000, de \$10,239,000. La valeur des pièces de rechange produites a été de \$16,960,000 contre \$7,458,000. En 1951, 268 avions d'une valeur de \$8,778,000 ont été importés, contre 115 d'une valeur de \$1,215,000 l'année précédente et 849 moteurs d'avions d'une valeur de \$13,244,000 ont été importés, contre 605 d'une valeur de \$3,448,000. Les importations de pièces ont atteint une valeur de \$32,660,000 contre \$9,727,000. Celles de pièces pour moteurs ont passé de \$4,428,000 à \$6,362,000.

J.-A. GENDREAU, O.D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN ST-FABIEN

BUREAUX: MONT-JOLI - 1er lundi du mois, Hôtel Champlain. NICE - 1er mardi du mois, Hôtel St-Rémi. TROIS-PISTOLES - 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles. AMQUI - 2ème lundi du mois, Hôtel Langis.

Chartré, Samson, Beauvais, Bélaire & Cie COMPTABLES AGRES MONTREAL - QUEBEC - ROUYN - RIMOUSKI - VAL D'OR 54, ave. de la Cathédrale - Edifice Michaud - RIMOUSKI

Georges Masson, L.S.C. COMPTABLE AGREE SYNDIC LICENCIE 149, rue St-Germain - RIMOUSKI

NOTAIRES Couture & Bérubé NOTAIRES Immeuble Gilbert, rue de l'Evêché RIMOUSKI Tél. 2342 Eudore Couture, L.L.L. Membre de l'Ass. du Barreau Canadien. Joseph Bérubé, L.L.L., C.C.S.

Yves Belzile, L.L.L. Ronaldo Raboin, L.L.L. NOTAIRES Cessionnaires des Greffes de Gleason Belzile (1922-1950) L.-de-G. Belzile (1895-1938) Edifice Banque Canadienne Nationale RIMOUSKI

AVOCATS Gagnon & Gagnon AVOCATS Paul-Emile Gagnon, C.R. Gilles Gagnon J.-Claude Gagnon Immeuble de la Cle de Pouvoir RIMOUSKI

Dr J.-O. Drapeau est maintenant situé à sa résidence privée. 124, rue St-Germain RIMOUSKI - Tél. 2128

Dr Benoît Michaud CHIRURGIEN-DENTISTE 154, rue de l'Evêché - Tél. 4320 RIMOUSKI Heures de bureau: de 9 à 6 Le soir sur appointements

Dr J. Bellavance CHIRURGIEN-DENTISTE 141, rue de l'Evêché - Tél. 3839 RIMOUSKI

Casgrain, Tessier & Casgrain AVOCATS Hon. Perreault Casgrain, C.R. Maurice Tessier, L.L.L. André-P. Casgrain, B.C.L. Edifice Banque Canadienne Nationale RIMOUSKI

Gendreau & Beaulieu AVOCATS & PROCUREURS Bureau à 142 de l'Evêché RIMOUSKI Bureau à Trois-Pistoles: Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'hôtel Desbions.

Fernand Dionne B.A. L.L.L. AVOCAT AMQUI, P.Q. Tél. 94-8-2 - C. P. 10

Charles H. D'Anjou AVOCAT 54 ave. de la Cathédrale RIMOUSKI - Tél. 2080

Louis-Léo Doyon ARPEUTEUR-GEOMETRE Ingénieur-Forestier Conseil 6 rue St-Jean - Tél. 4324 RIMOUSKI

Guy Leblanc ARPEUTEUR-GEOMETRE INGENIEUR-FORESTIER 66-A rue Ste-Marie - Tél. 3836 RIMOUSKI

Hôpital de maternité licencé - moderne reps dans les chambres, avantage religieux. Discrétion 10 Dartigny - QUEBEC Tél. 2-1966

Réal Moreault COMPTABLE AGREE 224 rue St-Germain C. P. 181 RIMOUSKI

LE BUREAU DU Dr J.-O. Drapeau est maintenant situé à sa résidence privée. 124, rue St-Germain RIMOUSKI - Tél. 2128

NOUVELLE ADRESSE Dr J.-A. Dubé CHIRURGIEN-DENTISTE Edifice Blais 62 ave. de la Cathédrale RIMOUSKI Bureau: Tél. 2348 - Rés. Tél. 2553

Dr Benoît Michaud CHIRURGIEN-DENTISTE 154, rue de l'Evêché - Tél. 4320 RIMOUSKI Heures de bureau: de 9 à 6 Le soir sur appointements

Dr J. Bellavance CHIRURGIEN-DENTISTE 141, rue de l'Evêché - Tél. 3839 RIMOUSKI

S.-Z. Côté, Enr. Lucien MORIN, prop.-gérant COURTIER EN ASSURANCES 85, rue de l'Evêché - RIMOUSKI Tél. Bur.: 2433 - Rés.: 2434 Au service du public depuis 1906.

Maurice de Champlain Edifice La Caisse Populaire RIMOUSKI Tél. 3654 - Rés. 2150 - C.P. 429 ASSURANCE: Automobile - Feu Vie - Accident et Maladie

J.-Adéodat Drapeau Courtier d'assurances générales Vie, Feu, Automobiles, Accidents et Maladie, etc. Bureau: 6 ave. Lepage, près du Garage Dionne Automobiles, Enr. Téléphone 3775 - RIMOUSKI

Roland Heppell C.D.A.A. Courtier d'assurances générales Bureau: 54 ave. de la Cathédrale Tél. 3570 Rés.: 48 ave. de la Cathédrale Tél. 4535 C.P. 246 - RIMOUSKI ASSURANCE: Automobile - Feu Vie - Accident - Maladie.

Irénée Gendreau Courtier en fruits et légumes RIMOUSKI Tél. Bureau 2344 - Résidence 3456

Henri-A. Martin Comptable public enregistré 152-A de l'Evêché - RIMOUSKI

notes locales

— Mlle Cécile Larrière, de Ste-Flavie, vient de recevoir du département de l'Instruction publique par l'entremise de M. Julien Boisclair, l'é., une gratification de \$20, pour succès dans l'enseignement pour l'année 1951-52.

— M. Charles Ouellet est revenu d'un séjour à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

— M. Gérard Fillon, du "Devoir", de Montréal, était à Rimouski, mercredi, pour donner une causerie à l'auditorium du Séminaire sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes.

— M. et Mme Lorenzo Nadeau, Mme Henri Masson, de Québec, Mme Albert Côté, de St-Georges-de-Champlain, sont venus assister, lundi, aux funérailles de M. Arsène Côté.

— M. et Mme P.-E. Roberge, de Ste-Anne-de-Beaupré ont passé quelque temps chez leurs parents M. et Mme Antoine Levesque.

— M. Conrad Huard, de St-Jean d'Iberville, a visité ses parents de Ste-Odile, à l'occasion des fêtes.

— M. J.-E. Thiberge, auditeur, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a passé quelques jours à Rimouski, cette semaine.

— M. Gilbert Noisieux, de la R.C.M.P., a passé quelques jours de vacances en notre ville.

— Mlle Renée Ouellet est retournée à Ottawa poursuivre ses études après avoir passé les vacances chez ses parents M. et Mme Adlard Ouellet.

— M. et Mme Fernand Roy sont revenus d'une promenade à Hull et Québec où ils ont visité leurs parents.

— M. et Mme Bertrand Ross (de Ross & Frères) sont actuellement en voyage à Montréal et Toronto pour visiter les expositions de meubles.

— Mlle Huguette Michaud, étudiante au Conservatoire de Musique à Laval, a passé les vacances des fêtes chez ses parents M. et Mme David Michaud.

— M. Pierre, André et Jean Madore sont retournés poursuivre leurs études au Collège de Bathurst, après avoir passé les vacances chez leurs parents M. et Mme Pierre Madore.

— M. et Mme Albert Roy, de Montmagny, ont visité leurs enfants M. et Mme Christophe Béroub.

— Mme Raoul Gaudreau est actuellement en voyage à Rimouski.

— M. et Mme Alexis Morin, de St-Justin de Maskinongé, ont visité leurs enfants M. et Mme Lionel Levesque, M. et Mme Roger Rioux, récemment.

— Mme Alfred Fontaine, ses enfants Francine et Gilbert, de Montréal, étaient en visite chez des parents, dernièrement.

— Le capitaine L.-P. Dallaire et le sergent Jacques Gourdeau, de l'armée canadienne à Québec, étaient en ville, en fin de semaine, pour amorcer la première campagne de recrutement dans la région du Bas St-Laurent.

— M. Claude Leclerc, de St-Gabriel de Brandon, a passé les vacances des fêtes chez M. et Mme Joseph Leclerc, ses parents.

— M. Hubert Morris, de Shelter Bay, passe quelques semaines dans sa famille, en notre ville.

— Mlle Rolande Hains, g.m.g., a visité sa sœur Mme Roland Méthot, de Cap-St-Ignace, récemment.

— Mme Roger Gagnon et sa fille, de Québec, passent quelque temps chez leurs parents M. et Mme Séraphin Morissette.

— M. Evarard Leblanc, de Québec, a passé la fin de semaine en notre ville, l'invité de M. Roland Béher.

— Mlle Marlette Côté, de Montréal, a passé quelques jours chez son père M. Rodolphe Côté.

— M. Léon Caron est actuellement en voyage d'affaires à Toronto.

— M. Yvon Dionne, de Montréal, a passé quelques jours chez sa sœur Mlle Blanche-Aline Dionne et ses autres parents.

— M. et Mme Adjour Boulay, de Loretteville, ont passé quelques jours chez M. et Mme Isidore LePage et autres parents.

— M. le Dr Roger Samson, Mme Samson et leur fils Pierre sont revenus d'une promenade à Québec où ils furent les hôtes de M. et Mme Raoul Gourdeau.

— M. William Hall a passé quelques jours à Montréal, cette semaine.

— M. Jacques Côté est retourné au Noviciat des Capucins à Cacouna après avoir passé quelques semaines de vacances chez son père.

— M. le Dr J.-E. Sylvestre et Mme Sylvestre de Québec, sont les invités de leurs enfants M. et Mme Yvon Marquis, M. et Mme Paul Sylvestre.

— M. et Mme Robert Dessureault passent l'hiver en Floride.

— Mlle Imelda Dionne est retournée à Drummondville après avoir passé les fêtes dans sa famille.

Fiançailles

A Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Muriel Leclerc, fille de M. et Mme Joseph Leclerc, de Rimouski, et M. Yvon Dionne, de Montréal, fils de M. et Mme Romuald Dionne, décédés, de Rimouski.

A Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Alice Tanguay, de Rimouski, fille de M. et Mme T. Tanguay, de Ste-Anne-des-Monts, et M. Fernand Lapointe, de Campbellton, fils de M. et Mme Jean Lapointe, de Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Les fiançailles de Mlle Lucienne Poirier, fille de M. et Mme Pierre Poirier, de Rimouski, avec M. Daniel Levesque, restaurateur, fils de Mme Napoléon Levesque, de Mont-Joli, ont eu lieu à Noël.

A Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Colette Gaudreau, de Rimouski, fille de M. Charles Gaudreau, de Rivière-du-Loup, et M. Marcel Dionne, fils de M. Albert Dionne, échevin, et de Mme Dionne.

Pour des verres incassables...

Une usine près d'Edmonton, Alberta, fournira bientôt un plastique merveilleux qui servira dans l'industrie des verres incassables et à l'isolation des câbles sous-marins.

Ce nouveau produit, le polythène, a été utilisé, l'été dernier, quand on a posé 1,000 milles de câble au polythène, entre Halifax et Porthcurno, Cornwall. Il est un meilleur isolant qui réduit appréciablement la perte du courant.

La Canadian Industries a érigé son usine près d'Edmonton à cause des champs pétroliers environnants, qui abondent en gaz naturel, dont on extrait l'éthylène. Lorsque l'usine fonctionnera, vers la fin de 1953, elle produira huit fois plus de polythène que le Canada peut actuellement s'en procurer des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

Mort de M. Irénée Côté

Un citoyen des plus estimés de Nazareth, M. Irénée Côté, rentier, a succombé, vendredi, le 9 janvier, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, après une maladie de quelques mois. Il était âgé de 63 ans et 6 mois. Originaire de Notre-Dame du Sacré-Coeur, fils de M. et Mme Ovide Côté, décédés, le regretté disparu était un agriculteur prospère. Il morcela sa terre en de multiples lots à bâtir lorsque Nazareth, érigée en municipalité, prit de l'expansion.

Il avait épousé, en premières noces, Mme Rose-Alba Bérubé, et en deuxième noces Mme Marie-Louise Joncas, qui lui survit.

Outre son épouse, Mme Côté, il laisse son fils M. Auxence Côté; ses filles Mme Lorenzo Nadeau (Bibiane), de Québec, Mlle Mildred Côté, de Nazareth; ses filles adoptives Mme Charles Côté (Hedwilda Bérubé), de Nazareth, Mme Henri Masson (Diane Bérubé), de Québec, MM. Rosario et Delphis Bérubé, de Nazareth; ses frères MM. Arsène Côté, de Notre-Dame du Sacré-Coeur, Albert Côté, de St-Georges-de-Champlain, Aurèle et Charles Côté, de Nazareth; ses sœurs Mme Thomas Dumais (Amanda), de Ste-Angèle, Mme Jules Lavoie (Marie-Louise), de Fall-River. Son frère Wilfrid l'a précédé dans la tombe il y a quelques mois. Lui survit également son petit-fils Roy Nadeau, de Québec.

Dimanches funéraires lui furent faites, lundi matin, en l'église de Nazareth au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le curé L.-David D'Auteuil, curé de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Le service fut chanté par son neveu le Rév. Père Maurice Côté, prêtre des missions étrangères revenu récemment des Iles Philippines, qui était assisté, comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Jean-Baptiste Caron, de l'Ecole d'Agriculture, et Ovide Paradis, vicaire à Nazareth.

M. Napoléon Michaud portait la croix.

Durant les obsèques, la quête fut faite par MM. Téléphore Martin et Léopold Jean.

La chorale paroissiale, dirigée par M. F. Boily, fit le chant. L'orgue était touché par Mlle Colette Pournier.

Au choeur, on remarquait M. le curé A. Roy, de Nazareth, M. l'abbé W. Dionne, aumônier des SS. Servantes de Jésus-Marie, M. le curé L.-D. D'Auteuil.

Le deuil était conduit par M. Auxence Côté et Mlle Mildred Côté, de Nazareth, M. et Mme Lorenzo Nadeau, de Québec, ses enfants: Mme Henri Masson, de Québec, Mme Charles Côté, M. Delphis Bérubé, ses enfants adoptifs; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Arsène Côté, de Notre-Dame du Sacré-Coeur, Mme Albert Côté, de St-Georges-de-Champlain, M. Charles Côté, M. et Mme Aurèle Côté, Mme Wilfrid Côté, M. et Mme Wilfrid Bérubé; ainsi que ses neveux et nièces.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Nous prions Mme Côté et les autres membres de la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

LUGEVILLE

M. Elzéar Ross, de Grande-Rivière Ouest, a visité son frère, M. Polydore Ross, de Ste-Luce, sa sœur Mme Honoré Bouillon, de Trinité-des-Monts, ses belles-sœurs, Mmes Louis-Philippe Ross et Joseph Ross.

Dépouillement d'un arbre de Noël au Sanatorium St-Georges



Les membres de la Corporation du Sanatorium St-Georges de Mont-Joli se sont réunis à trois heures le 28 décembre dernier, pour le dépouillement d'un arbre de Noël, au bénéfice des enfants malades. L'hon. Onésime Gagnon, ministre des Finances, et député de Matane, ainsi que Mgr Eudore Desbiens, V.G., représentant Son Exc. Mgr C.-E. Parent, étaient parmi les invités d'honneur. (Photo Jean Audet).

Une fête au Sanatorium de Mont-Joli

Le 28 décembre 1952, les membres de la Corporation du Sanatorium St-Georges de Mont-Joli se réunirent, à trois heures pour le dépouillement de l'arbre de Noël, avec comme invité d'honneur l'honorable Onésime Gagnon, ministre des Finances de la province de Québec et député du comté de Matane, ainsi que Mgr Eudore Desbiens, V.G., représentant Son Excellence Mgr Chs-Eugène Parent, archevêque de Rimouski.

Après le salut du Saint-Sacrement, tous se rendaient à la salle de spectacles, où M. l'abbé Maurice Proulx, professeur au Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière et cinéaste bien connu, présentait un film réalisé par lui-même pour la province de Québec et intitulé: "Jeunesse rurale".

Immédiatement après, le Dr Herman Gauthier, médecin-directeur, agissant comme maître de cérémonie, demandait à M. Paul-Emile Gagnon, C.R., président de la Corporation de bien vouloir présenter les invités aux malades réunis dans la grande salle des fêtes, et particulièrement l'honorable Onésime Gagnon.

Après les vœux à chacun des malades et au personnel de la maison, M. Paul-Emile Gagnon présentait à l'auditoire, avec humour, le ministre des Finances, qui était arrivé en avion quelques minutes auparavant.

M. Onésime Gagnon a remercié vivement le président de la Corporation de l'avoir invité à cette occasion et de lui avoir donné son titre comme toujours de "Père du Sanatorium", comme cette maison qui compte 635 lits est, depuis 1939, l'oeuvre préférée de l'honorable Onésime Gagnon et celle à laquelle il donne le plus d'attention. M. Gagnon retraçait en quelques mots l'histoire du Sanatorium; il disait à chacun des patients toute son affection et son attachement à l'oeuvre qui rend peut-être le plus de services tant au comté de Matane qu'aux comtés avoisinants.

M. Georges-H. de Champlain, administrateur-financier au Sanatorium, remerciant ensuite vivement M. Onésime Gagnon de toutes ses attentions du passé vis-à-vis les malades du Sanatorium, lui disait la reconnaissance de tous pour son voyage-clair qu'il n'avait pas craint de faire malgré les mauvais temps qui régnaient lors de son départ de Québec, soulignant encore une fois l'affection bien vive, tant des autorités que des patients du Sanatorium et espérant qu'il saurait continuer longtemps ses éminents services à la lutte antituberculeuse. M. de Champlain présentait ensuite Mgr Eudore Desbiens, V.G., représentant l'archevêque de Rimouski, présentation d'autant plus facile que Mgr Desbiens, comme M. de Champlain, avait déjà été dans l'obligation de faire de la cure pour une tuberculose pulmonaire au Sanatorium du Lac Edouard, voilà nombre d'années.

En abordant ce sujet, Mgr Desbiens faisait aux patients du Sanatorium un bijou de discours où, sans aucune prétention, il exposait la nécessité de la cure, les résultats

efficaces qu'elle produit puisque voilà trente ans qu'il a fait de la cure lui-même et que ceci ne lui a pas empêché une activité considérable par la suite. Ses conseils, absolument à la portée de tous les malades, furent vivement appréciés, et M. Paul Desrosiers, directeur et conseiller financier de la Corporation, se chargeait ensuite, en termes délicats, de remercier le représentant de Son Excellence.

Le Dr Herman Gauthier donnait ensuite lecture d'une lettre de l'honorable Dr J.-A. Paquette, ministre de la Santé, s'excusant de ne pouvoir assister à cette fête à cause d'obligations antérieures, de même que le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé.

Le Père Noël, dans la personne de M. Bob Pinault, de Mont-Joli, pour la septième année consécutive, se rendait ensuite, avec tous les invités, au département des enfants, où de jolis cadeaux étaient distribués à chacun. Un magnifique cadeau en un étui en cuir, fut remis à chaque malade, grâce à la générosité des fournisseurs du Sanatorium qui avaient cotisé un fonds spécial qui s'appelle: "Fonds de l'Arbre de Noël". Tous les malades présents le jour du dépouillement de l'arbre de Noël au Sanatorium apprécieraient vivement ce cadeau.

Une réception intime avait eu lieu au salon d'honneur du Sanatorium, suivie du souper traditionnel.

Parmi les invités, on remarquait l'honorable Onésime Gagnon, M. Paul-Emile Gagnon, c.r., président de la Corporation, et Mme Gagnon; le Rév. Père J. Hébert, O.M.I., curé de la paroisse de Mont-Joli; le Rév. Père Samuel Côté, O.M.I., aumônier du Sanatorium; M. Paul Desrosiers, directeur et conseiller financier de la Corporation; l'honorable juge Ls-Joseph Gagnon, directeur; et Mme Gagnon; Mlle Cécile Gagnon, fille de l'honorable Onésime Gagnon; l'abbé Maurice Proulx, Dr Herman Gauthier, médecin-directeur, et Mme Gauthier; M. Georges-H. de Champlain, administrateur-financier au Sanatorium, et Mme de Champlain; Dr Albert Kimpton, assistant du médecin-directeur, et Mme Kimpton; Dr F.-X. Beaulieu; Dr François Soucy, Dr Denis Boucher, Dr et Mme Léo Bélanger; Dr et Mme Jacques Ringuet; le dentiste et Mme Maurice Siros, M. Gérard Laforest, chef de bureau au Sanatorium, M. Léonard Gauthier, officier de réhabilitation au Sanatorium, M. Jean-Yves Desrosiers, président du Comité des malades de cette institution.

Le dimanche: Programme continu de 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Jeudi, en matinée, représentation à 1 h. 15.

Le dimanche: Programme continu de 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Jeudi, en matinée, représentation à 1 h. 15.

Le dimanche: Programme continu de 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Jeudi, en matinée, représentation à 1 h. 15.

Le dimanche: Programme continu de 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Jeudi, en matinée, représentation à 1 h. 15.

Le dimanche: Programme continu de 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Jeudi, en matinée, représentation à 1 h. 15.

Le dimanche: Programme continu de 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Jeudi, en matinée, représentation à 1 h. 15.

Le dimanche: Programme continu de 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Jeudi, en matinée, représentation à 1 h. 15.

Le dimanche: Programme continu de 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Jeudi, en matinée, représentation à 1 h. 15.

Le dimanche: Programme continu de 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Jeudi, en matinée, représentation à 1 h. 15.

A LOUER — Un garage pour la saison d'hiver. Planches et chaises à vendre. S'adresser à J.-P. Morcier, 38 Chemin St-Valérien, Tél. 4100.

FER ORNEMENTAL

Wellie Larouche

SIGNALEX 2030

ATELIER, 1A, St-Paul — Tél. 3380

Paul Dionne

Décoration d'intérieur — Rembourrage — Draperies

RESIDENCE, 36, St-Pierre — Tél. 2481

BERTIN & FILS, ENR.

MANUFACTURIERS DE BONS MATELAS

à ressorts, en feutre, en caoutchouc mousseux pour hôtels, hôpitaux, institutions...

REMBOURRAGE MODERNE

Meubles, chesterfield
Matelas
Restaurant, Hôtel
Coussins d'auto, etc.

Nous avons une grande variété de tissus à monter et à matelas à votre choix.

EVALUATION GRATUITE A DOMICILE

Appelez 4417 — RIMOUSKI — 382 St-Germain
Nous allons chercher et rapportons vos meubles

DANS NOS CINÉMAS

AU CARTIER Téléphone 2791
Toujours des vues de premier choix.
Représentation continue chaque soir, de 7 heures.
Dernière représentation au complet, dimanche au soir à 9 h. 10 p.m.
Le dimanche: Programme continu de 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Jeudi, en matinée, représentation à 1 h. 15.

AUDITORIUM Téléphone 3646
Représentation, en matinée, jeudi et dimanche.
Prix d'admission: 0.50, en matinée et en soirée.
A NOTER: le dimanche soir la représentation ne commence qu'à 8 h.
Les 18, 19, 20 et 21 janvier

PREMIERE DESILLUSION (The Fallen Idol), d'origine anglaise, attendue depuis si longtemps, avec Michèle Morgan, Carol Richardson. Première Désillusion est la révélation et le triomphe du petit Bobby Henry. Cet enfant est mieux qu'un comédien et Carol Reed a merveilleusement utilisé sa nature exceptionnelle. Bobby ne joue pas; il s'amuse. Mélodrame dont la justesse du ton, le contenu humain de l'histoire, la finesse du moindre détail sont attachants.

— et —

EVERYTHING I HAVE IS YOURS, en couleurs et en primeur. L'intrigue raconte les difficultés qui surviennent au foyer d'un jeune couple de danseurs quand la jeune femme doit abandonner sa carrière par suite de la naissance d'une fille et qu'elle prend ombrage de la partenaire de son mari. Les célèbres danseurs Marge et Gover Champion, vedettes de "Show Boat" se surpassent dans cette superbe comédie musicale technicolor. Les décors sont de toute beauté et dénotent une imagination fertile, particulièrement le numéro où les deux danseurs Champion, vêtus de blancs, évoluent dans un nuage de vapeur, sur un fond de scène violette rose.

GRAINE DE FAUBOURG avec Stephen McNally, Peter Fernandez, drame réaliste consacré aux jeunes délinquants. Histoire tragique et violente de quelques fortes têtes. Intéressante étude des bas fonds d'une grande ville où se forment les criminels. Il met aussi en garde, à l'aide d'une intrigue sans concession, les parents et la jeunesse contre les mauvaises fréquentations.

MUSIQUE EN TETE, avec le célèbre orchestre de Jacques Hélian, qui nous présente tous ses musiciens, chanteurs et fantaisistes, ainsi que le populaire chanteur Rudy Hirigoyen. Un pot-pourri de chansons, toutes nouvelles, d'airs entraînants, le tout axé sur les mésaventures d'un orchestre qui, par erreur, va s'égarer dans un pensionnat de jeunes filles.

LE BANDIT SICILIEN, une aventure passionnante portée à l'écran sur les lieux mêmes où elle eut lieu. A travers une intrigue pathétique et puissamment tragique, le réalisateur a brossé un tableau pittoresque de la vie sicilienne où les passions ont l'ardeur du soleil. Amours tragiques, paysage grandiose, chasse à l'homme dans le maquis, guet-apens et bagarres interprétés par V. Gassman, Maria Grazia Frencl.

LA FILLE AUX PAILLONS où joue Jean Simmons, dans un policier à l'intrigue tenue. Une affaire de meurtre dans laquelle Sophie Malraux, jeune fille qui adore capturer les papillons, est traquée. Cette étrange tournure du destin forme le thème central du récit qui réunit deux personnages attachants: Sophie, dont l'équilibre mental a été ébranlé par une tragédie survenue au cours de son enfance, et David Somers (Trevor Howard), ancien agent des services secrets qui tentera de sauver la jeune fille.

Jeudi soir, Foto-Nite et son offre de \$500.00.

Les 22, 23 et 21 janvier

SILVER CITY, en couleurs, un super-western animé par Yvonne de Carlo, Edmond O'Brien, Barry Fitzgerald.

Heureuse gagnante au concours anniversaire des jeunes "PURITY"



Une jeune Rimouskoise, Jeannine Ouellet, 2 rue Montcalm, à Nazareth, se voit attribuer le gros lot de l'émission "Gâteau anniversaire des jeunes PURITY", sur les ondes de CJBR, le samedi matin, de 10 h. 30 à 10 h. 45. Mlle Ouellet reçoit par l'intermédiaire du représentant PURITY, M. Gérard Ayotte, une bicyclette CCM, des patins CCM, un radio Admiral, une montre Bulova, un pendentif Coro et un bracelet signé Birks. Sur la photo, on aperçoit de gauche à droite, M. André Lecomte, gérant de CJBR, M. François Raymond, directeur des programmes, Marc Vaillancourt, représentant CCM à Rimouski, l'heureuse gagnante et M. G. Ayotte de la maison PURITY. (Photo Studio Lacombe, Rimouski)

Imprimerie à Vendre

Atelier d'impressions, en opération depuis 20 ans; comprenant Linotype, presse automatique, régleuse, couteau à pouvoir, cylindre, platines, etc., etc. A vendre pour cause de mortalité.

S'adresser à Casier Postal 170, RIMOUSKI

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

78ème assemblée générale annuelle

Commentaires du gérant général sur les résultats de l'exercice et sur les progrès de la Banque

Le président, au cours de ses observations sur la situation générale, signale le danger latent que présente l'inflation, met le public en garde contre les abus de crédit et recommande la révision des prix de revient industriels.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 13 janvier, à son siège social, à Montréal, la 78ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Ulric Roberge, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration :

Le relevé des opérations de l'exercice terminé le 29 novembre 1952 accuse d'importants progrès qui ont porté à de nouveaux sommets l'actif, les dépôts et les bénéfices de la Banque.

Les bénéfices, en augmentation de \$79,471 sur l'exercice antérieur, s'élevaient à \$2,350,043. Ils ont été répartis ainsi : provision pour impôts fédéraux et provinciaux, \$803,813, soit \$90,458 de plus que l'année précédente ; contribution au Fonds de pension du personnel, \$350,000 ; amortissement des immeubles sociaux, \$349,178 ; dividendes, \$700,000. Une somme de \$500,000 ayant été portée au Fonds de réserve, le solde du compte des Profits et Pertes ressort à \$401,092.

Les dépôts atteignent le chiffre record de \$476,629,447. Le montant des dépôts du public ne portant pas intérêt a passé de \$115,008,262 à \$121,732,470. Les dépôts du public portant intérêt, ou dépôts d'épargne, qui se sont accrus de \$24,228,929 depuis un an, forment une somme de \$341,528,334.

L'actif total de la Banque, ayant augmenté de \$28,747,105 au cours de l'exercice, se chiffre par \$493,216,690. Il continue de présenter une grande liquidité. Les disponibilités de caisse s'établissent à \$77,657,650, soit l'équivalent de 16.29% du passif envers le public. L'actif immédiatement réalisable, qui a été porté de \$263,922,659 à \$299,598,053, représente 62.85% du passif envers le public, contre 58.94% à la fin de l'exercice précédent. Les prêts courants et escomptes forment un total de \$170,196,225, à rapprocher de \$176,151,596 au 30 novembre 1951. Les placements en valeurs mobilières, dont la somme s'est relevée de \$36,440,037, se totalisent par \$219,269,422.

Au cours du dernier exercice, la Banque a ouvert cinq bureaux et n'en a fermé aucun.

Le Conseil d'administration se plaît à reconnaître que le personnel s'est acquitté de sa tâche avec dévouement et loyauté et qu'il a servi consciencieusement à la fois la Banque et la clientèle, contribuant ainsi, dans une large mesure, aux excellents résultats de l'exercice. Désireux de lui témoigner sa satisfaction d'une manière tangible, le Conseil a décidé d'ajouter à l'augmentation annuelle des salaires un boni de 12 pour cent.

REMARQUES DU PRESIDENT

Depuis la dernière Assemblée générale, M. Léo G. Ryan, membre du Conseil d'administration, a dû donner sa démission pour des raisons de santé. Ses collègues regrettent vivement le départ de M. Ryan, qui avait mis pendant vingt-huit ans son expérience des affaires au service de la Banque. M. George A. Daly, président de Daly & Morin Ltd. et de St. Mary's Hospital, a été élu pour lui succéder.

Le prodigieux développement économique dont le Canada fait l'objet depuis la guerre s'est poursuivi à un rythme accéléré au cours de l'année dernière. La province de Québec a participé, dans une large mesure, au progrès matériel du pays. Les dernières statistiques publiées font ressortir qu'en 1951, la valeur de la production minière de la province, touchant pour la cinquième année consécutive un chiffre record, a été supérieure à 255 millions de dollars. Et il n'est pas douteux qu'elle se sera encore accrue l'an passé. Mais ces résultats, si remarquables qu'ils soient, seront largement dépassés lorsque les grands gisements de minerai de fer de l'Ungava et les mines de cuivre de la Gaspésie commenceront à produire, et au fur et à mesure que se développera l'exploitation des gisements d'ilménite (fer et titane) de la côte nord de Saint-Laurent. Des travaux de prospection ont révélé la présence d'importants dépôts de divers minéraux

non seulement dans le voisinage de Chibougamau et dans d'autres régions du nord, mais encore dans plusieurs autres parties de la province.

L'industrie forestière occupe une place importante dans l'économie du Québec. La production annuelle en est évaluée à quelque 850 millions de dollars. Les forêts québécoises renferment à peu près la moitié des arbres dont on tire la pâte à papier qui se trouve au Canada. Aussi, si elles fournissent de grandes quantités de bois d'œuvre, elles alimentent surtout l'industrie des pâtes et papiers dont la production atteint chaque année presque le demi-milliard de dollars. Cette industrie doit son remarquable développement non seulement à l'abondance de la matière première et aux facilités d'exploitation que lui offrent de nombreux cours d'eau flottables, mais aussi à la présence de puissantes sources naturelles de force motrice. Le Québec, où se concentre plus de la moitié des aménagements hydro-électriques du Canada, augmentera encore considérablement la production d'énergie lorsque les grands travaux d'aménagement en cours, à Beauharnois, dans l'Abitibi et sur la rivière Bersimis, sur la côte nord du Saint-Laurent, et d'autres moins importants seront terminés.

Si le Québec a subi une profonde évolution qui a porté à près de sept milliards de dollars la valeur brute de la production industrielle, il n'en reste pas moins une grande province agricole. Les derniers relevés publiés indiquent qu'en 1951 le rendement de la culture et de l'élevage dépassait 540 millions de dollars, ce qui était un record. Le nombre des fermes, dont chaque recensement décennal constate l'augmentation, est aujourd'hui d'environ 159,000. A l'exception de quelque 6,000 fermes louées, elles sont toutes mises en valeur par leurs propriétaires. C'est l'exploitation familiale qui donne à la province la grande stabilité pour laquelle elle est renommée. Malgré l'exiguïté relative des terres — 115 acres en moyenne, dont 70 sont en culture — la mécanisation y fait des progrès constants et le nombre des fermes utilisant l'électricité a plus que triplé depuis dix ans.

L'ECONOMIE AGRICOLE

La dernière saison a été favorable à l'agriculture, dans l'ensemble du pays.

La moisson de blé du Canada, en 1952, est évaluée à 688 millions de boisseaux, le plus gros volume qu'elle ait encore atteint. Il est intéressant de noter aussi que le rendement à l'acre, soit 26.5 boisseaux, a été plus élevé que jamais. La moisson d'orge et de seigle a aussi établi un record, tandis que l'avoine est moins abondante qu'en 1951.

L'embargo que les Etats-Unis ont mis, en février dernier, sur le bétail canadien par suite des manifestations de la fièvre aphteuse dans l'Ouest, embargo qui ne sera levé que le 1er mars, a imposé à l'industrie de l'élevage un manque à gagner considérable.

Les revenus de la classe agricole seront sans doute importants cette année encore, mais la courbe des prix tourne à son préjudice. L'indice des prix de gros a décrit, jusqu'à la fin d'octobre, un mouvement de baisse qui se poursuivait depuis quinze mois, sauf une seule interruption en juin 1952. Mais l'innéité de la baisse crée un déséquilibre dont les conséquences commencent à se faire sentir. Ainsi, entre septembre et octobre, alors que l'indice général n'accusait qu'un recul de 0.5 pour cent, celui des produits de la ferme fléchissait de plus de 4 pour cent, ce qui le ramenait à plus bas point où il soit tombé depuis février 1950. L'indice marqua, à la fin de novembre, un changement de tendance. Il témoignait d'un raffermissement des prix d'une trentaine de produits, mais ceux des denrées agricoles n'en continuaient pas moins à décliner dans l'ensemble.

Le cultivateur, dont les produits ont subi depuis un an une diminution de prix d'environ 15 pour cent, ne paye pas beaucoup moins cher les choses qu'il est obligé de se procurer. Il en résulte un a-

moindrissement graduel de son pouvoir d'achat qui le contraint bien souvent de comprimer même ses dépenses utiles.

UN DANGER LATENT

Devant la longue tendance à la baisse qu'ont manifestée les prix, on a proclamé, un peu hâtivement peut-être, que l'inflation des prix est enrayée. Cependant, les derniers chiffres publiés révèlent que l'indice des prix de gros de nombreux produits a monté de trois points et demi pendant le mois de novembre. D'autre part, le nouvel indice des prix à la consommation, qui mesure le coût de la vie, s'est légèrement relevé entre octobre et novembre.

On ne doit pas oublier que plusieurs facteurs d'inflation sont encore à l'oeuvre, notamment les dépenses croissantes au titre de la Défense nationale et de la sécurité sociale et les énormes placements affectés à l'exploitation des richesses naturelles ainsi qu'à l'extension de l'équipement industriel du pays.

LE CREDIT A LA CONSOMMATION

Au mois de mai 1952, le gouvernement fédéral a supprimé les mesures restrictives dont il avait frappé le crédit à la consommation en vue de combattre l'inflation des prix. Dès que cette entrave eut disparu, les achats à terme et à tempérament prirent une rapide extension qui se poursuit encore.

Nous croyons à propos de rappeler que, si l'usage raisonné du crédit est recommandable et souvent même indispensable, l'abus en est dangereux. Des facilités de paiement offrent des avantages évidents, mais elles induisent parfois l'imprévoyance à se procurer des choses qu'il n'a pas les moyens d'acheter et à prendre des engagements qu'il sera peut-être incapable de tenir sans compromettre l'équilibre de son budget. Il est bon d'y regarder à deux fois avant d'hypothéquer ses revenus futurs.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Le commerce extérieur du Canada aura pris, en 1952, une nouvelle extension. Les derniers relevés qui aient paru font ressortir à plus de trois milliards et demi de dollars la valeur des exportations pendant les dix premiers mois de l'année. Cette somme, supérieure de 11 pour cent au total de la période correspondante de 1951, constitue un record. Nos échanges se soldaient, au 31 octobre, par un excédent d'exportations de quelque 352 millions de dollars, qui contraste avec l'excédent d'importations de près de 300 millions qu'ils accusaient pendant les dix mêmes mois de l'année précédente.

Toutefois, cette progression ne sera peut-être pas poursuivie à la même cadence jusqu'à la fin de l'année. Le mois d'octobre paraît avoir été un tournant. Les chiffres d'octobre révèlent, en effet, que les exportations du Canada à destination de l'Angleterre et des autres pays de la zone du sterling, qui avaient été en augmentation pendant les neuf premiers mois de l'année, ont soudain fléchi de près de 30 pour cent par rapport à octobre 1951.

Ce renversement de la situation, attribuable à l'insuffisance de leurs disponibilités en dollars, est d'autant plus gros de conséquences que c'est dans ces pays que le Canada trouvait un excédent d'exportations pour compenser le déficit croissant de sa balance commerciale avec les Etats-Unis.

Il est, par conséquent, plus opportun et plus urgent que jamais de diversifier nos débouchés. Il paraît à propos de féliciter, à ce sujet, le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce d'avoir pris l'initiative de déléguer une mission commerciale dans l'Amérique du Sud. Les exportations des vingt républiques de l'Amérique latine à destination du Canada, dix-sept fois plus importantes qu'à la veille de la guerre, se sont chiffrées en 1951 par 274 millions de dollars. Et les importations de ces républiques en provenance du Canada ont augmenté de 17 à 208 millions. L'an dernier, nos échanges avec cette importante région du

monde nous ont laissé une balance favorable. Les républiques sud-américaines et le Canada, qui sont des pays d'avenir, ont en outre des économies complémentaires. Il y a donc lieu de prévoir et d'espérer que nos relations commerciales poursuivront leur remarquable progression.

LES PRIX DE REVIENT

Plusieurs pays, dont les moyens de production avaient été convertis pour les besoins de la guerre ou ravagés par les bombardements, ont reconstitué leur équipement industriel. Ils réapparaissent aujourd'hui sur les marchés du monde, y compris notre propre marché, où ils offrent souvent leurs produits à des prix inférieurs à ceux auxquels se vendent des produits similaires fabriqués au Canada.

La législation canadienne protège l'industrie nationale contre la concurrence déloyale, particulièrement contre le dumping, qui consiste, comme chacun sait, à vendre des marchandises à l'étranger meilleur marché qu'au pays d'origine. Sans doute a-t-on raison de sévir contre ceux qui se livrent à cette pratique, mais l'infériorité des prix de certains articles importés n'est pas toujours le résultat du dumping. Elle tient, bien souvent, à la différence du niveau de vie, à des conditions d'exploitation plus favorables, à des inégalités dans l'échelle des salaires, la durée du travail ou le degré de productivité de l'ouvrier et à diverses autres circonstances qui varient nécessairement d'un pays à un autre.

Quand on se trouve en présence d'exportateurs étrangers de bonne foi dont on ne peut soutenir la concurrence, devrait-on, au moyen de droits de douane, élever les prix ? Cette mesure de protection soulèverait sans doute des objections à l'heure où les Nations Unies sont convenues d'abaisser autant que possible leurs tarifs, en vue de favoriser la reprise du commerce international. Ce ne serait là, du reste, qu'une solution d'une faible portée, puisque les manufacturiers canadiens mis en cause auraient évidemment à faire face à ces mêmes concurrents sur les marchés extérieurs.

La révision des prix de revient est peut-être l'un des problèmes les plus difficiles et les plus urgents qui s'imposent à l'attention de tous les industriels canadiens. Elle est d'autant plus nécessaire que notre commerce d'exportation, qui est l'un des principaux facteurs de la prospérité du pays, aura besoin de débouchés de plus en plus importants au fur et à mesure que la production nationale se développera.

LA FORMATION DES CAPITAUX

On estime que les Canadiens eux-mêmes ont fourni une forte proportion des énormes capitaux engagés depuis la guerre dans la mise en valeur des richesses naturelles et le développement de l'outillage industriel du pays.

Un pays en plein développement comme le nôtre a un besoin toujours grandissant de capitaux et les principales sources du capital sont le emploi des profits des entreprises ainsi que l'épargne populaire. Il importe donc à la prospérité et à l'avenir du pays que les pouvoirs publics se gardent d'essécher ces deux sources par une fiscalité excessive.

EVENTUALITE A ENVISAGER

Nous sommes dans une période de suractivité qui dure depuis une douzaine d'années et nous ne devons pas oublier qu'elle a été entretenue par des causes anormales.

D'abord, la guerre avait créé une grande et urgente demande de denrées alimentaires et de matières premières qui abondent dans notre pays, et d'objets manufacturés que nous étions en état de fournir ou pour la fabrication desquels nous nous sommes outillés hâtivement. Pendant la période d'après-guerre, grâce au développement de nos moyens de production, nous étions en mesure de répondre aux besoins différés de notre propre marché et de nombreux marchés étrangers. Les exigences des programmes de

réarmement au Canada et à l'extérieur, notamment aux Etats-Unis, ont ensuite provoqué non seulement une grande activité industrielle, mais encore une accélération extraordinaire dans la mise en valeur des richesses naturelles du pays.

Les projets en cours et les dépenses aux fins de réarmement soutiendront sans doute cette suractivité économique durant l'année qui commence. Mais, au fur et à mesure que l'influence de ces facteurs s'amoindrit, il se produira nécessairement un ralentissement graduel. L'activité économique ne peut d'ailleurs pas se maintenir au maximum indéfiniment. Il serait donc opportun, en cette année 1953, de s'efforcer de mettre sa maison en ordre afin d'être en mesure de parer à toute éventualité.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé : M. L.-J. Adjutor Amyot, l'hon. F. Philippe Brais, c.r., M. Armand Chaput, M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Deslets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo. T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

Nouvelle Infirmière



Mlle Marie-Paule Fournier vient d'être licenciée de l'Université de Montréal, après avoir gradué à l'Hôpital Notre-Dame, en septembre dernier.

Elle est la fille de M. et Mme Georges Fournier de St-Uric de Rivière-Blanche.

TOUX BRONCHIQUE

Une toux bronchique éternuelle vous empêche-t-elle de dormir ? Le flegme est-il si épais dans vos bronches que la toux ne suffit pas à le détacher ? Les capsules RAZ-MAH Templeton sont spécialement faites pour détacher le flegme, en permettre l'expulsion et vous soulager de cette toux et de ce sifflement. Achetez RAZ-MAH aujourd'hui. 65c. \$1.35 toutes pharmacies. R-56f

A la Commission d'Urbanisme

Procès-verbal d'une assemblée de la commission d'urbanisme de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mercredi le 7 janvier 1953, à 5 h. p.m., à laquelle sont présents : MM. Amédée Caron, Albert Dionne, Léopold Garon, Albert Leclerc, Léo McLaren et Roger Thomas, sous la présidence d'Amédée Caron.

1. Etude du plan d'une maison d'habitation unifamiliale soumise le 22 décembre 1952 par Ernest Boulanger, 104 avenue de la Cathédrale. Ce plan est acceptable. L'étude de la demande d'un permis de construction sera faite lorsque le requérant aura acquis le terrain sur lequel il désire ériger cette résidence et aura fourni un plan de localisation.

2. Etude de la demande No 1, en date du 3 janvier 1953, soumise par Soucy Automobile Incorporée pour construire un édifice devant servir de salle de démonstration pour automobiles et camions, sur le côté sud de la rue St-Germain-ouest, dans la zone C-4. Le permis sera accordé à la condition préalable que la requérante signe un écrit s'engageant à démolir cette construction temporaire pas plus tard que le 1er novembre 1952.

3. Etude de la demande No 2, en date du 7 janvier 1953, soumise par Alexis Lavoie, pour construire un entrepôt destiné à l'emballage d'eau de javelle, sur la rue St-Joseph, dans la zone R-5. Cette demande ne peut pas être accordée pour la raison que le règlement

No 452 défend de construire un établissement commercial ou industriel dans une zone résidentielle.

4. Etude de la demande No 3, en date du 7 janvier 1953, soumise par Alexis Lavoie, pour agrandir sa maison située à 24 rue St-Laurent, dans la zone R-5. Le plan soumis révèle que si cet agrandissement était construit il resterait moins de sept pieds entre cette construction nouvelle et la ligne latérale du lot. Demande refusée dans sa forme actuelle.

5. Prise en considération d'une lettre de J. Antoine Santerre, en date du 3 janvier 1953, relativement à une demande de permis de construction qu'il se propose de soumettre. Lorsque la demande sera soumise suivant la forme voulue, accompagnée d'un plan tenant compte de la ligne homologuée du côté nord de la rue St-Germain, cette demande sera étudiée à son mérite.

6. Avenant 6 h. 15 p.m., l'assemblée est ajournée.



Et le SOULAGEMENT est DURABLE


Pour un soulagement rapide du mal de tête, procurez-vous INSTANTINE. Pour un vrai soulagement prolongé, procurez-vous INSTANTINE.

Oui, plus de gens découvrent tous les jours que l'INSTANTINE est une chose qui calme vite la douleur. Pour maux de tête, douleurs rhumatismales, douleurs dues aux rhumes, douleurs névralgiques ou névritiques, vous pouvez vous fier à INSTANTINE pour obtenir un soulagement rapide.

INSTANTINE est une préparation semblable à une ordonnance qui contient trois ingrédients médicinaux éprouvés. Un seul comprimé suffit habituellement pour un soulagement rapide.

Procurez-vous Instantine aujourd'hui et ayez-en toujours sous la main.

Boîte de 12 comprimés 25¢
Flacon économique de 48 comprimés 75¢



Réponse à l'avis de reprise de possession du propriétaire

AVIS AUX LOCATAIRES

Le locataire qui a reçu de son propriétaire un avis de reprise de possession de 90 jours ou plus, doit répondre à cet avis dans les 30 jours.

Le locataire qui a reçu de son propriétaire un avis de reprise de possession de 30 jours ou plus mais de moins de quatre-vingt-dix jours, doit répondre dans les 15 jours.

Si le locataire n'a pas répondu dans ces délais, il est réputé avoir convenu d'évacuer la maison à la date spécifiée dans l'avis et il est tenu de le faire.

Pour renseignements additionnels, voyez l'Administrateur des Loyers de votre localité.

RÉGIE PROVINCIALE DES LOYERS

Nouvelles des paroisses

SAYABEC

Statistiques paroissiales
Population, 3365; familles, 600; communicants, 2660; non-communicants, 675.
Mariages en 1952, 25; naissances, 102; sépultures: adultes 19; sépultures: enfants, 7.
Marguillier d'honneur: M. Georges Poirier.
Marguillier en exercice: M. Arthur Labrie.
Marguillier 2ème année: M. Joseph Couture.
Marguillier-élu: Wilfrid Marcoux.

Les membres de la famille Ross se sont réunis à Sayabec le Jour des Rois, à la résidence de Germain Ross (maison paternelle), à l'occasion du Jubilé de Diamant de M. et Mme Noël Ross.
Il y eut déjeuner intime, au cours duquel on offrit une bourse aux jubilaires. Durant l'après-midi, le révérend Omer d'Amours, curé de Sayabec et ami de la famille, leur rendit visite et donna une bénédiction spéciale à toute l'assistance, composée de: M. et Mme J.-Alphonse Ross, M. et Mme Germain Ross, de Sayabec; M. Isidore Ross, de Montréal; M. Adrien Ross, Dr et Mme A.-A. Desrosiers (Alice Ross) et Mlle Anne-Marie Ross, de Québec, M. et Mme André-A. Ross, de Rimouski. Etaient aussi présents: leurs petits-fils, François Joseph Ross et Mme Ross, Mlles Rose-Andrée, Murielle, Nicole et Françoise, MM. Raymond-Marie, Louison et Berthold Ross, de Sayabec, et Jean-Pierre Ross, de Rimouski.
M. Noël Ross est le seul survivant de la famille de feu Mgr F.-X. Ross, Premier évêque de Gaspé, dont il était le frère.

LAG-AU-SAUMON

Va-et-vient. — Mlles Denise-Jeanette et Marie-Paule Turbide, Odette Poirier et Gertrude Anetel sont retournées à l'École normale de Mont-Joli après avoir passé les fêtes dans leurs familles.
M. et Mme John Perron, Mlle Damienne ainsi que M. Jean Perron, tous de Campbellton ont passé la fête du jour de l'an avec leurs parents et amis du Lac-au-Saumon.
M. et Mme Pierre Perron, Mlle Pierrette et M. Maurice Perron étaient de passage dans cette paroisse pour la période des fêtes.
M. et Mme Elise Morissette de Rimouski ont visité leurs parents et amis le jour de l'an.

Baptême. — Le 31 décembre est né Jean-Isaac, fils de M. et Mme Jean-Alfred Malaisson (Alexandra Chevarie), Parrain et marraine, M. et Mme Willie Malaisson, grands-parents de l'enfant.
Mme Charles-Eug. Belzile de Lac-au-Saumon, ainsi que Mme Pierre Gauthier du même endroit ont été passés un mois chez leurs parents à Chicoutimi et à Kénoyami, Co. Saguenay.
MM. Charles, Hector, Arthur, Lucien et Olga Belzile travaillent à Shelter-Bay Côte-Nord.
M. et Mme Léopold Gauthier de Lac-au-Saumon, ainsi que M. et Mme Raoul Paradis étaient de passage à Mont-Joli, mercredi.

M. Maurice Gauthier de Lac-au-Saumon, était de passage à St-François d'Assise dimanche.
Mlle Fernande Belzile de Lac-au-Saumon, est en promenade chez sa sœur et beau-frère M. et Mme André Sénéchal de St-Fidèle de Restigouche, Co. Bonaventure.
M. Raymond Beaulieu de Lac-au-Saumon, a passé les fêtes chez son amie Mlle Georgianna Gignac de Ste-Florence, Co. Matapédia.
M. et Mme Jean-Paul Beaulieu et leurs enfants, de Causapscal ont passé les fêtes chez leurs parents au Lac-au-Saumon.
Mardi passé, M. Adéodat Gauthier était de passage à Rimouski.

Les membres du club 4-H, sous la direction de Mme E. Poirier, ont donné leur soirée au profit de l'église. Les recettes se sont élevées à \$300. Toutes les pièces ont été réussies. Le club remercie tous ceux qui ont accordé leur encouragement.

Séance orageuse à la Commission Scolaire du village. La question en litige est la suivante: "Est-il plus avantageux pour le village de faire les réparations qui s'imposent au couvent actuel, ou bien de reconstruire à neuf". Le système d'électricité et les escaliers de sauvetage ont été condamnés dernièrement par le Ministère de la Santé. Tout le reste du couvent a besoin de grandes réparations. Les Commissaires ont finalement décidé de s'en remettre au jugement d'un architecte tout à fait indépendant.

A l'assemblée des franc-tenanciers tenue après la grand-messe le 11 janvier, sous la présidence du R. Père F. Michaud, curé, M. Adrien Ferlatte, a été élu marguillier en remplacement de M. Léo Jomphe, marguillier sortant de charge.

Mlles Isabelle Barr et Lucette Poirier ont reçu du Surintendant de l'Instruction Publique une prime de \$20, pour succès dans l'enseignement. Cette prime leur fut accordée sur recommandation de leur inspecteur d'écoles, M. E. Gagnon.

L'U.C.C. désire aviser ses membres qu'une retraite fermée aura lieu à Mont-Joli du 30 janvier au 4 février. On est prié de réserver sa place à l'avance.

LUCVILLE

Dimanche, réunion annuelle des franc-tenanciers pour le choix d'un nouveau marguillier, M. Romuald Côté, marchand, a été élu à cette charge en remplacement de M. Emile Dionne sortant de charge. Le banc se compose maintenant comme suit: M. Julien St-Laurent, marchand, marguillier en charge; M. Norbert Heppell télégraphiste C.N.R. et M. Romuald Côté.

PRICE

Baptêmes
Le 2 décembre, Jude-Philippe, enfant de M. et Mme Le-Ph. Lavoie (Rose-Aimé Paradis), Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Paradis (Gilberte Soucy), oncle et tante de l'enfant.
Le 4, René-François, enfant de M. et Mme Lionel Gagné (Yvonne Joseph), Parrain et marraine, François Massé et Dorotée Dubé.
Le 7, Marie-Annick, enfant de M. et Mme Marcel Pargoume (Michelle Humbert), Parrain et marraine, Raymond France et Annick Le Guillon.

Le 9, Marie-Lorraine-Jeanne, enfant de M. et Mme Jean-Marie Levesque (Carrine Beaulieu), Parrain et marraine, Raoul et Lorraine Levesque, oncle et tante de l'enfant.
Le 19, René-Jean, enfant de M. et Mme Jean-Paul Ross (Hélaine Lepage), Parrain et marraine Georges Dionne et Azilda Ross.
Le 22, Pauline-Johanne, enfant de M. et Mme Lorenzo Fortin (Eugénie Lebel), Parrain et marraine, M. et Mme Jean Fortin, oncle et tante de l'enfant.

Le 22, Marie-Louise-Noëlla, enfant de M. et Mme Aimé Levesque (Carmen Bourdages), Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bourdages, oncle et tante de l'enfant.
Le 24, Serge, enfant de M. et Mme Léopold Plante (Jeannine Lebrun), Parrain et marraine Adèle Lebrun et M. Louis Dumais.

Le 24, Marie-Louise-Noëlla, enfant de M. et Mme Roger Michaud (Thérèse Michaud), Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Béland, grand-oncle et grande-tante de l'enfant.
Le 29, M.-Adèle-Carmen, enfant de M. et Mme Maurice Beaulieu (Rolande Algerson), Parrain et marraine, M. et Mme Zénon Duchampain, grand-oncle et grande-tante de l'enfant.

Statistiques pour 1952: baptêmes: 109; mariages: 29; sépultures: 27 (11 adultes, 16 enfants). La population de Price est de 3,137 habitants répartis en 563 familles.

STE-LUCE

Statistiques paroissiales. — Il y a dans la paroisse de Ste-Luce une population de 1080 âmes. Les familles sont au nombre de 177; la population scolaire est de 211 élèves confiés à 3 religieuses de la Congrégation des Filles de Jésus et à 8 institutrices laïques. Pendant l'année écoulée on a enregistré 42 naissances, 7 mariages et 12 sépultures dont 3 d'enfants.

Marguillier. — M. Octave Gagné a été élu marguillier en remplacement de M. Johnny Côté, sortant de charge.

Patinoire. — Du à l'initiative et au dévouement de M. le curé Geo. A. Tremblay, à la collaboration de notre jeunesse sportive, Ste-Luce possède une magnifique patinoire qui n'a rien au grands centres. Chaque jour, les jeunes comme les moins jeunes pourront avec plaisir s'adonner à leur sport favori, inviter les équipes voisines à des joutes amusantes et intéressantes.

AMQUI

M. et Mme Roméo Fournier d'Amqui, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 17 décembre et baptisé le 20, sous les prénoms de Lionel-Denis. Parrain et marraine M. et Mme Lionel Fournier, d'Amqui, oncle et tante de l'enfant; porteuise Mlle Lucienne Fournier, tante.

M. et Mme Emile Fournier, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, que leur fille Georgette sera revêtue du Saint Habit, le 18 janvier, chez les sœurs de la Providence à Montréal.

M. et Mme Félix Couturier, sont de retour dans leur famille après un voyage à Montréal et Ontario, où ils ont visité leurs parents et amis. Ils étaient accompagnés de leur petite fille Béatrice.

ALBERTVILLE

Sépulture. — Le 29 décembre avaient lieu les funérailles de Marie, Anna Raymond épouse de Raoul Landry. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, ses deux enfants, son père M. Polydore Raymond, plusieurs frères et sœurs et ses beaux-parents M. et Mme Ephrem Landry.

Mariage. — Le 31 décembre M. Paul-Emile Holmes fils de M. et Mme Xavier Holmes de Ste-Florence et Mlle Gisèle Boulanger fille de M. et Mme Edgar Boulanger.

Baptême. — Est né le 8 décembre et baptisée le 11 Marie-Gertrude-Lucie, enfant de M. et Mme Rosaire Fiset, Parrain et marraine M. et Mme Pierre Paradis. Porteuise, Mlle Thérèse Gaudreau.

M. Emile Demeules a été élu marguillier pour remplacer M. Philippe Pitre sortant de charge.
M. Pierre Grenon, étudiant à l'Université et M. Vital Grenon de Québec ont passé leurs vacances dans leur famille.
M. Paul-Aimé et Richard Thériault étaient en visite chez leurs parents.

Mlle Yolande Brochu, étudiante à l'École Normale de Mont-Joli a passé ses vacances dans sa famille.
M. Roger Demeules élève du Séminaire de Rimouski et Maurice Tardif élève de l'École d'Agriculture sont repartis pour leurs études.

STE-JEANNE D'ARG

Va-et-vient. — M. et Mme Isidore Viens ont passé une partie du mois de décembre à Dolbeau chez M. et Mme Théodore Beaulieu et en Abitibi chez M. et Mme Armand Gagnon, fils ont aussi fait un séjour à Montréal où ils ont visité des parents.

M. Antoine Pelletier (père) de Grand Sault, N.B., a passé quelques jours chez des parents de Ste-Jeanne et de la Rédemption.
Après avoir passé les fêtes dans leur famille, étudiants et étudiants, ainsi que ceux qui travaillent dans les chantiers sont repartis la semaine dernière.

Statistiques. — Durant l'année 1952 il y eut dans notre paroisse 53 baptêmes, 12 mariages, 9 sépultures, 6 d'enfants et 3 de grandes personnes.

En remplacement de M. Wilfrid Rioux, marguillier sortant de charge, M. Isidore Viens (père) fut nommé.

MATANE

Le Dr et Mme Jacques Langis, de St-Odilon de Crebomne, accompagnés de leurs enfants, Pierre et Michèle, ainsi que de M. Léopold Langis, de Québec, sont allés passer les fêtes de Noël chez leurs parents, le Dr et Mme E. Langis, de Matane.

Mlle Andrée Langis, e.g.m., de l'Hôtel-Dieu de Montréal, était récemment l'invitée de sa sœur et de son beau-frère, M. et Mme Fernand Laganière, i.p., de Québec.
M. Alain Langis étudiant au Séminaire de Rimouski est actuellement en vacances chez ses parents, le Dr et Mme E. Langis de Matane.

STE-FRANÇOISE

Mlle Thérèse Côté, de St-Guy, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique une gratification de \$20, pour ses succès dans l'enseignement. Cette prime lui a été décernée par l'entremise de l'inspecteur Lavoie. Mlle Côté, est originaire de Ste-Françoise.

Nos félicitations.
Décès. — Est décédée à l'âge de 71 ans, Mme Louis Morin, (Emma Morin), après plusieurs mois de maladie, souffert avec la plus grande résignation.

Nos condoléances.

ST-CLEOPHAS

Baptêmes. — Le 23 décembre, Fabien, enfant de M. et Mme Vénérand Bélanger, Parrain et marraine M. et Mme Christophe Chouinard.
Le 25 décembre, Marie-Noëlla, enfant de M. et Mme Lionel Leclerc, Parrain et marraine, M. et Mme Joachim Leclerc.

Le 1er janvier, Gérard, enfant de M. et Mme David Boulay, Parrain et marraine M. et Mme Edouard Lizotte.

Le 2 janvier, Thérèse, enfant de M. et Mme Lucien Pigeon, Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Pigeon.
Nos félicitations à tous les heureux parents.

Statistiques. — Pendant l'année écoulée, il y eut à St-Cleophas, 46 baptêmes, 10 sépultures dont 7 d'enfants, 10 mariages. Il y a dans la paroisse 1,040 habitants répartis en 162 familles.

Elections. — M. Hector Lamarre a été élu marguillier en remplacement de M. Aimé Lizotte marguillier sortant de charge.
Les Sports. — Dimanche le 11 janvier a eu lieu la bénédiction de la patinoire, par M. l'abbé Alphonse St-Pierre, curé de la paroisse. Immédiatement après la bénédiction, eut lieu une partie de "Broom Ball", mettant aux prises les hommes mariés contre les célibataires. M. Paul Bourdages agissait comme arbitre et la partie se termina au compte de 3 à 1 en faveur des hommes mariés. Les perdants chutèrent que l'arbitre a aidé aux vainqueurs, étant lui-même marié... Les deux gardiens de buts Joseph Morin, pour les vainqueurs et Raymond Marchette pour les vaincus firent du beau travail. Chaque joueur qui touchait la glace avec autre chose que ses pieds devait payer l'amende à l'arbitre... Les spectateurs ont tous paru enchantés de l'exhibition.

Soirée. — Dimanche soir, le 11 janvier a eu lieu à la salle municipale une soirée au profit de l'Association Sportive de la paroisse. Le programme comprenait des chants mimés, des récitations et des sketches interprétés par les élèves des écoles No 1 et 2. M. l'abbé Antoine Perreault, a chanté et joué du piano pour le plus grand plaisir des assistants. Il y eut quelques rafles, des boîtes de chocolat furent achetées par M. Benoît Verreault de Sayabec, qui la remit à l'association, par M. Lorenzo Dumais, de Sayabec également, par Mme Charles Mousse et par M. Willie Pelletier. Une magnifique couteillerie, gracieusement offerte par M. et Mme Fernand Caron fut gagnée par M. l'abbé Antoine Perreault. Une poubée mise en vente à l'encan chinois fut gagnée par Mlle Mariette Mousse.

M. Paul Bourdages agissait comme maître de cérémonies.
Va-et-vient. — M. l'abbé Marcel Morin, professeur au Séminaire de Rimouski, est de passage chez ses parents M. et Mme Oscar Morin, à l'occasion des vacances.
M. l'abbé Euclide Ouellet, de Rivière-Blanche, était de passage chez M. et Mme Oscar Morin.

Les étudiants de notre paroisse, qui fréquentent les diverses institutions de la région sont également dans leur famille. Ce sont Mlles Rita Jean, Antoine Marchette, Cécilia Morin, étudiantes à l'École Normale d'Anqui, Mlle Marina Harel, étudiante à l'École Ménagère, MM. Eusèbe Harel, Richard Joubert, étudiants au Séminaire, MM. Ghislain Marchette et Antonin Joubert, étudiants à l'École Technique, tous à Rimouski, et M. Gérard Perreault étudiant à l'École des Arts et Métiers de Mont-Joli.

M. et Mme Emile Caron de Val-Brillant ont visité leurs parents et amis de St-Cleophas.
Mlle Thérèse Santerre, après un séjour à Mont-Joli, est de retour dans sa famille.
M. et Mme Romuald Perreault et Mlle Marie-Paul Perreault de Mont-Joli, étaient de passage dans notre paroisse.

M. et Mme Alcide Audit et leur fillelette Jocelyne de Hamilton, Ontario étaient de passage chez M. et Mme Hector Bellavance.
M. Charles Banville de Causapscal était de passage dans notre paroisse.

M. et Mme Paul-E. Bourdages et leur fils Pierre-Paul, après avoir passé les vacances des fêtes à St-Omer sont de retour dans notre paroisse.
Mme Charles Mousse a rendu visite à ses parents M. et Mme Willie Berthelot de St-Omer.
M. et Mme F. Lepage de Ste-Florence, étaient de passage chez M. et Mme Cyril Bernatchez.

M. Maurice Perreault de Baie-Comeau était de passage chez ses parents M. et Mme Jean-Baptiste Perreault.
M. l'abbé Antoine Perreault, professeur au Séminaire de Rimouski a rendu visite à M. et Mme Jean-Baptiste Perreault.

Mlle Irène Pelletier, inst. ce., a repris sa classe, après ses vacances passées à Ste-Françoise et St-Hubert de Témiscouata.
M. et Mme Maurice Sergerie et leurs enfants Francine et Reynald de Montréal ont visité M. et Mme Fernand Caron.

Mme Yvon Perreault, de Baie-Comeau, était en promenade chez M. et Mme Jean-Baptiste Perreault.
Mlles Gesseline et Mariette Mousse sont de retour chez elles après un voyage à Montréal et Ottawa.

Mlle Jeannette Perreault est actuellement à Mont-Joli, chez son frère M. Roméo Perreault.
Mlle Imelda Audet, de Maria est en promenade chez M. et Mme Paul Bourdages.

CINÉMA CARTIER

RIMOUSKI — Téléphone 2791
Toujours des vues de premier choix.
Représentation continue chaque soir de 7 h. à 11 h. 30 p.m.
Dernière représentation complète à 8 h. 30
MATINEE JEUDI à 1 h. 15
Le dimanche: Programme continu de 1 h. 15 à 11 h. 30 p.m.
Dernière représentation au complet dimanche au soir à 9 h. 10 p.m.
Prix d'admission: — — .50
SUJETS A CHANGEMENT SANS AVIS

2 GRANDS FILMS EN FRANÇAIS

Dim. Lun. Mar. Mer. — 18 - 19 - 20 et 21 janvier



JOHN WAYNE
LE CAPITAINE D'UN SOUMARIN DE L'ONCLE SAM QUI A BALAYÉ LE PACIFIQUE
DANS
"Opération DANS LE Pacifique"
AVEC **PATRICIA NEAL** aussi

Le studio qui vous a donné "The Naked City" vous donne maintenant
"GRAINE DE FAUBOURG"
AVEC **STEPHEN McNALLY**
CARTOON et NOUVELLE

En FRANÇAIS 3 jours seulement en primeur
Jeu. Ven. Sam. — 22 - 23 et 24 janvier

En avant, marche vers l'amour
Jacques **MELIAN** et son orchestre
Rudy **HIRIGOYEN** dans
MUSIQUE en TÊTE
avec **CHRISTIANE LENIER**
IRÈNE DE TRÉBERT
JIMMY GAILLARD
• Les 3 HÉLIANES • **JEAN MARCO** • **ERNIE ROYAL**

EN PROGRAMME DOUBLE avec
un film **APRÈS VIOLENT PASSIONNE**
Le BANDIT SICILIEN
AVEC **VICTOR GASSMANN**
SUJET COURT

PAYEZ VOS COMPTES COURANTS
SUR VOS REVENUS FUTURS
AVEC UN Prêt cordial **NIAGARA**

Quand les comptes s'accumulent, vous pouvez les liquider promptement avec un prêt Niagara. Des montants jusqu'à \$1,000 peuvent être obtenus promptement. UN de nos quatre modes de paiements convient à votre budget et nos taux sont raisonnables. Tout prêt jusqu'à \$1,000, est couvert par une assurance-vie, sans frais supplémentaires, pour votre protection. Le service est cordial. Empruntez avec confiance au cours d'une entrevue cordiale et privée.

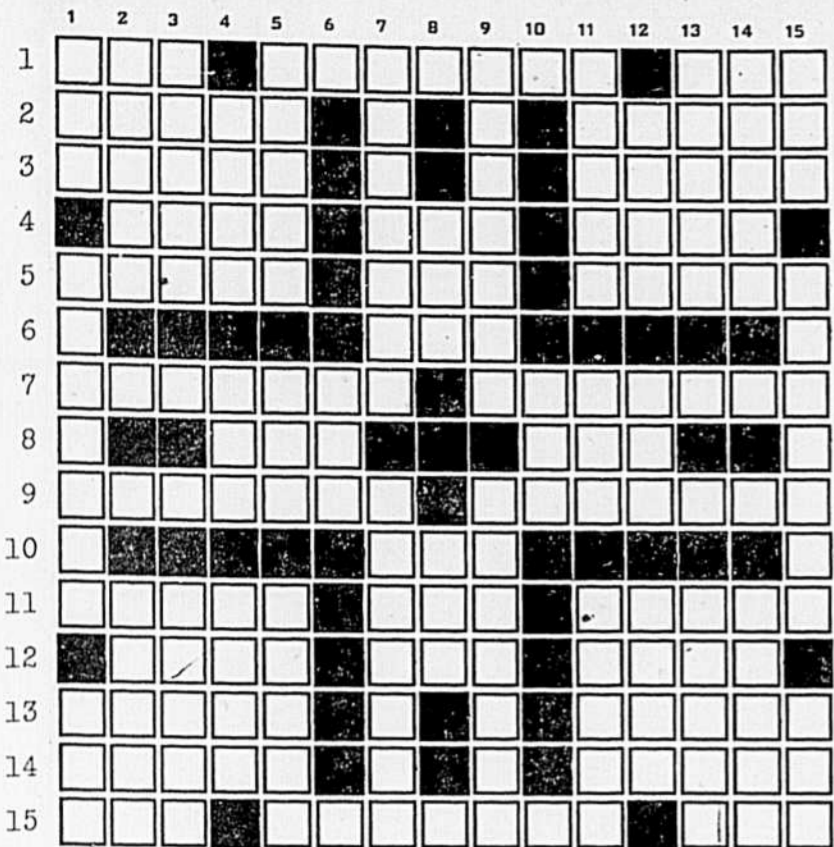
NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.
GUY J. LAVOIE
Edifice Central
157 St-Germain — Tél. 3251-3252
REPRESENTANT A MATANE
LAUREY COLLIN
227 rue St-Jérôme — Tél. 77

LE CALENDRIER DE **chez nous**
JANVIER 1953
PRÉSENTÉ PAR **Molson's**

11	12	13	14
ARTHASASKA 1928 - LA DEMEURÉ DE SIR WILFRID LAURIER, DEVIENT MUSÉE NATIONAL.	1743 - DE LA VÉRENDORÉ ET SES FILS DÉCOUVRIENT LES ROCHEUSES	MONTRÉAL, 1913 - L'HÔTEL DE VILLE ÉTUDE UN PROJET DE MÉTRO	QUÉBEC 1828 - UNE COMMISSION AFFIRME QUE LA RÉGION DU LAC ST-JEAN EST PROPRE À LA CULTURE
15	16	17	
QUÉBEC, 1922 - POPULATION: RIMOUSKI 3,002 SOREL 8,000 RIGAUD 939 CHICOUTIMI 8,925 QUÉBEC 94,058	QUÉBEC, 1922 - FONDATION DU PRIX DAVID EN LITTÉRATURE (\$5000 CHAQUE ANNÉE)	HULL, 1881 - OUVERTURE DU PONT RELIANT HULL À OTTAWA	

Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées.

Les mots croisés du "PROGRES"



HORIZONTALEMENT

- 1—Emission de rayons — Irrésolu — Sentence.
2—Foyers de cheminées — Solide stable.
3—Bandes d'acier — Partie mobile dans un moteur à courant alternatif.
4—Cuir — Fille de Cadmus — Enlever.
5—Moquerie — Du verbe avoir — Placer.
6—Mammifère rongeur.
7—Vieux soldat — Alliage qui présente un module d'élasticité invariable quand la température change.
8—Personne sotte — Mammifère solipède.
9—Qui appartient au noyau de la cellule — Père placée au-dessus de l'ouverture d'une porte.
10—Au moment présent.
11—Insuccès — Partie d'une charnu — Espèce de poivrier de l'Inde.
12—Cercle lumineux — Lettre grecque — Nom scientifique du genre canard.
13—Muraille — Répit.
14—Qui vit sur les hautes montagnes — Faire tort.
15—Etre fantastique — Jeune vache — Homme entêté.

VERTICALEMENT

- 1—Argot — Toile grise — Onomatopée.
2—Lieu où s'arrêtent les troupes en marche — Grande pièce de laine.
3—Séparer — Instrument de musique.
4—Grand cerf — Fraude — Saint né à Chateaufort.
5—Sortie — Du verbe avoir — Fruit du cognassier.
6—Roue à gorge d'une poulie.
7—Demi-chopine — Plante appelée volubilis.
8—Dit qu'une chose n'existe pas — Mar-

que la personne ou la chose qu'on désigne.
9—Petit bonnet rond — Genre de poissons de petite taille.
10—Laique.
11—Jus concentré — Rivière d'Allemagne — Conclut à la hâte.
12—Motocyclette — Poli — Prince troyen.
13—Nom vulgaire de petits insectes — Réduit de volume par pression.
14—Flaire — Ville de la célèbre usine Krupp.
15—Trois fois — Genre de cétaées des mers froides — Epoque.

SOLUTION de la semaine dernière

- 1 MIL UVE SOT ORB
2 ODE SAC ETA PAL
3 LAS ELU PEU STE
4 ONC TIC HEC VER
5 SEL ANA ARA AVE
6 ETE SOL NES NEZ
7 ABC DUR KAN FIC
8 LOI ANE OUI URE
9 ILL NEY BEL TET
10 GAZ JAN OBA PYM
11 AIE AME BAI REA
12 ILE RIF INN EUS

LES ESCOUAINS

Naissances. — Joseph-Serge-Jean-not, enfant de M. et Mme Alfredo St-Gelais. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Caron, oncle et tante de l'enfant.
Marie-Philomène-Francine, enfant de M. et Mme Paul Bouchard (Léon). Parrain, Adrien Bouchard; marraine, Blanche-Alice Therrien.
Joseph-Denis, enfant de M. et Mme Oscar Durand. Parrain, Valère Gagnon; marraine, Louise Boulianne.
Marie-Mariette, enfant de M. et Mme Emilie Beaulieu. Parrain, Camille Beaulieu; marraine, Corinne Roussel.
Marie-Sylvie, enfant de M. et Mme Omer Brisson. Parrain, Renaud Brisson; marraine, Jeannine Savard.
Marie-Josée, enfant de M. et Mme Jean Lepage. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Harvey, oncle et tante de l'enfant.
Joseph-Aurèle-Neison, enfant de M. et Mme Thomas-Louis Otis. Parrain, Aurèle Pelchat; marraine, Françoise Caron.
Joseph-Gilbert-Jacques, enfant de M. et Mme Ovide Roussel. Parrain, Gilbert Morin; marraine, Béatrice Boulianne.
Marie-Diane-Line, enfant de M. et Mme Alphonse Tremblay. Parrain, Jean-Claude Tremblay, frère de l'enfant; marraine, Andrée Tremblay, cousine de l'enfant.

Mariages. — M. Rosaire Chamberland, fils de M. et Mme François Chamberland a épousé Georgette Moreau, fille de M. et Mme Joseph Moreau (Pierre). M. Chamberland servait de témoin à son fils et M. Lauréat Moreau à sa soeur.
M. Welly Letourneau, fils de feu Omer Letourneau et de Mme Letourneau a épousé Rita Caron, fille de M. et Mme Maurice Caron. M. Aimé Dufour servait de témoin à l'époux et M. Caron à sa fille.

Statistiques paroissiales. — La population des Escoumins est cette année de 2017 âmes, dont 1486 communiants et 531 non-communiants. Il y eut en 1952: 98 naissances, 17 mariages et 10 sépultures.

Nouveau marguillier. — M. Wilfrid Therrien a été élu nouveau marguillier en remplacement de M. Roméo Pelchat, sortant de charge. Le ban est maintenant composé comme suit: M. Charles Savard, marguillier en charge et MM. Albert Dion et Wilfrid Therrien, marguilliers du ban.

Réception des Enfants de Marie. — Le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception treize jeunes filles du couvent entraient dans la Congrégation des Enfants de Marie. La cérémonie eut lieu à 7 heures du soir et était présidée par M. le curé. Les anciennes Enfants de Marie se joignirent aux nouvelles pour renouveler leurs promesses. La chorale du Couvent fit les frais du chant.

Distribution des bulletins. — L'avant-veille de Noël, il y eut distribution solennelle des bulletins des enfants des écoles à la salle du Collège. Les parents avaient été invités pour constater les progrès de leurs enfants et prendre contact avec les titulaires. Cette distribution est établie depuis trois ans dans notre paroisse et s'est avérée très fructueuse. A tour de rôle chaque classe monta sur le théâtre et les enfants recevaient leur bulletin des mains de M. le curé après proclamation des notes et des points. Cette distribution fut interrompue de numéros exécutés par les élèves: chant, dialogue, pièce musicale et vœux de bonne année à notre pasteur. Il y eut à l'entrée duo et chant par la chorale.

Séance. — A l'occasion des Fêtes, nos Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc ont organisé une soirée récréative au profit de leurs oeuvres. Une foule nombreuse s'était rendue donner son encouragement. Présidaient à la table d'honneur: M. le curé ainsi que M. Roland Boulianne, maire et Mme Boulianne, M. et vicairie Cyprien Beaulieu, aumônier des Cercles, MM. Gérard-Victor Guay, président et M. Jean-Charles Tremblay, vice-président des Lacordaire, ainsi que Mlle Géralda Dion, présidente et Lucienne Dubé, vice-présidente des Jeanne d'Arc étaient les principaux organisateurs. Le tout fut un succès complet. Nous les invitons à revenir.

Va-et-vient. — Le Dr Victor Lacourcière de Malbaie a séjourné quelques jours au presbytère dernièrement.

PORT-DANIEL

Statistiques paroissiales. — Au cours de l'année 1952 il y a eu à Port-Daniel 56 baptêmes, 18 sépultures, 21 mariages; population 1725 âmes; 318 familles.

M. le curé a rendu dimanche dernier les comptes de Fabrique pour 1952; Voici un résumé de ce qu'il nous a dit: Les recettes se sont élevées à \$19,000. Les dépenses à \$7,000, y compris les travaux d'excavation de la future église, ce qui fait que la Fabrique a encore réussi à augmenter son fonds de réserve en vue de la construction de l'église pour porter cette réserve au montant de \$122,000. Les points saillants de cette reddition de compte sont les items suivants: Quête de l'Enfant Jésus qui eut lieu entre Noël et le jour de l'an a rapporté la jolie somme de \$1,925. Les quêtes silencieuses de chaque mois \$325.00 chacune, les séances à la salle paroissiale \$5,500, surplus sur la seule année 1952: \$12,000. Excavation payée.

Plans d'église. — Les plans définitifs de l'église seront bientôt terminés et les travaux devraient commencer au cours de l'été prochain.

Absence de M. le curé Bourdages. — Notre cher curé est parti aujourd'hui même pour un long voyage de repos aux Antilles, il fait le voyage en auto jusqu'en Floride avec son frère Oscar et Mme Bourdages, et de là ils s'embarqueront pour les Antilles. C'est le Rév.

Père J. B. Asselin qui est nommé desservant de Port-Daniel pour le temps que durera l'absence de M. le curé.

LAG DU QUINZE

Va-et-vient. — M. Octave Dubé, Mlle Rita, Marie-Ange et Thérèse Dubé, de St-Paula, étaient de passage chez leurs parents M. et Mme Joseph Dubé, du Lac-du-Quinze.

Mme Léon Vaillancourt, de St-Paul, était de passage chez sa fille Mme Laurent Dubé, du Lac-du-Quinze.

M. Camille Bruneau, est retourné dans le chantier sur la Côte nord, après un court séjours dans sa famille.

Mlle Laurette Gagnon qui était en service chez M. Camille Bruneau, est retournée chez son père pour le temps des fêtes.

Mme Aquilas Dubé, était de passage ces jours derniers chez sa fille Mme Paul Soucy, de la Rédemption.

Mme Vve Paul Corbin, de St-Alexandre-des-Lacs, est en promenade chez sa soeur Mme Vve Paul Ouellet.

M. et Mme Lionel Péloquin de Matane, étaient de passage le jour de Noël, chez M. et Mme Elzéar Ouellet.

MM. Camille Bruneau et Laurent Dubé sont arrivés pour les fêtes dans leur famille, après quelques mois de chantiers sur la Côte Nord.

ST-CHARLES-GARNIER

M. et Mme Donat Rousseau (Rolande Roy), annoncent la naissance d'un fils, né le 1er janvier et baptisé le 4 sous les prénoms de Joseph-Roland. Parrain et marraine M. et Mme Oscar Rousseau, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Huguette Rousseau, tante de l'enfant.

ST-EUGENE

Baptêmes. Charles-Henri, enfant de M. et Mme Joseph Berger (Jeanne Climon). Parrain, Charles Gagnon, cousin de l'enfant, marraine, Jeanne Berger, soeur de l'enfant; porteuse Mlle Clémence Gagnon. Joseph-Réal, enfant de M. et Mme Dominique Therriault. Parrain et marraine M. et Mme Yvon Roy, de St-Fabien; porteuse, Mme Jos-Théophile Bélanger, grand-mère.

Diane-Thérèse, enfant de M. et Mme Joseph D'Astous. Parrain, Sylvio D'Astous, marraine, soeur de l'enfant; porteuse, Mme Sylvio D'Astous, tante.

M. Zénon Cloutier est hospitalisé à l'Hôpital de Rimouski.

Mlle Carmen Fortin est en promenade à Montréal, chez son frère Clément.

M. et Mme Conrad Bérubé, de Ste-Luce, chez Benoît Bérubé.

MM. Germain Fortin et Georges D'Astous sont allés travailler à

Sept-Îles. M. et Mme Omer Jean, de Campbellton, sont en promenade dans la paroisse. M. Paul D'Astous, du Sanatorium de Mont-Joli, chez sa fille Ida.

STE-FLAVIE

Marguillier. — M. Auguste Gasse, remplace M. Horace Larrivée, marguillier sortant de charge.

Marius et Nicol Jalbert fils de notre maire M. Thurbill Jalbert, étudiants au Collège Sacré-Coeur de Bathurst-Nouveau-Brunswick. M. Bertrand Deschênes étudiant au Séminaire de Rimouski et Mlle Gisèle Deschênes, étudiante chez les Dames Ursulines sont en vacances chez leurs parents M. et Mme Gonzague Deschênes de Ste-Flavie.

Mme Joseph Levesque est revenu d'un voyage de quelques semaines chez ses parents à Ste-Anne des Monts.

MM. Zénon Langlois, Georges Langlois et Maurice Deschênes, sont venus passer Noël dans leurs familles.

M. et Mme Albert St-Amant de Haute-Rive (Côte-Nord), sont venus passer les fêtes chez leurs enfants, à Ste-Flavie.

M. et Mme Arthur Leclerc et leurs fils René, de St-Cléophas, étaient de passage chez leurs parents, à Noël.

M. Joseph Sasseville est en promenade chez ses parents, à Ste-Anne des Monts.

Communique de la PREMIERE BANQUE AU CANADA. A ceux qui veulent aller de l'avant.

Cuisez cet exquis PAIN AU FROMAGE

facilement, rapidement, avec la nouvelle Levure SÈCHE qui lève vite!



Vous réussirez à merveille pains et brioches avec cette Levure Fleischmann présentée sous une forme nouvelle. Vous n'avez plus à vous inquiéter au sujet de la levure éventée et perdue de sa vigueur, car la nouvelle Levure Sèche Fleischmann garde toute sa vigueur et sa pleine activité dans votre armoire même. Achetez-en une provision pour un mois.

PAIN AU FROMAGE

Portez au point d'ébullition 3 t. lait, 1/2 t. sucre granulé, 1/2 c. à soupe sel et 4 c. à soupe shortening! laissez tiédir. Mesurez dans un bol 1/2 t. eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé! brasses jusqu'à dissolution du sucre. Parsemez sur le liquide le contenu d'une enveloppe de Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Laissez reposer 10 min., puis brasses bien. Ajoutez en brassant au mélange de lait refroidi. Incorporez 4 t. farine à pain tamisée une fois; battez la pâte lisse avec batteur rotatif. Couvrez et déposez à la chaleur, à l'abri des courants d'air; laissez lever au double du volume. Incorporez à la pâte 2 t. fromage vieilli, râpé

fin et 5 t. farine à pain tamisée une fois. Pétrissez sur planche farinée jusqu'à ce que lisse et élastique. Placez dans un bol graissé et graissez le dessus de la pâte. Couvrez et laissez lever au double du volume. Abattez la pâte. Pétrissez-la sur planche légèrement farinée et partagez-la en 4 portions. Couvrez d'un linge et laissez reposer 15 min. Divisez chaque portion de pâte en 3 parties; pétrissez et formez en boules. Prenez 4 moules à pain graissés de 4 1/2" x 8 1/2" et mettez dans chacun 3 des boules. Graissez-en le dessus et saupoudrez sur chacune 1/4 t. fromage râpé. Couvrez; laissez lever au double du volume. Cuisez 45-50 min. à four modéré, 375°F.

LES MÉLANGES À GÂTEAUX ROBIN HOOD



VOUS ÉPARGNENT DU TEMPS ET DE L'ARGENT

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

SUCCURSALES à votre service dans les ENVIRONS. Succursale de Matane: EMILE FOURNIER, gérant. Succursale de Mont-Joli: EUGÈNE DROUIN, gérant. Succursale d'Amqui: ANTOINE SIMARD, gérant.

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

l'actualité à rimouski

ET AILLEURS

D'importants travaux seront entrepris, au printemps, à l'aéroport municipal.

M. Albert Côté, qui enseigna huit ans à l'Institut Rheault, tant à Rimouski qu'à Mont-Joli, vient d'être nommé inspecteur d'écoles à Chandler pour succéder à M. A. Dumas, nommé récemment à Rimouski.

Avec la prise de possession du couvent de St-Clément, actuellement en construction, les Rév. Soeurs du St-Rosaire de Rimouski compteront leur 75e mission. Les travaux, au coût de quelque \$90,000, vont bon train.

Un nouveau séchoir artificiel a été créé spécialement à Gaspé pour la morue peu salée, par le gouvernement provincial. Facile à manier et peu coûteux, il a une capacité de 16,000 livres de poisson. De gros bâtiments pourvus de moteur Diesel remplaceront peu à peu les petites embarcations pour stimuler l'industrie du poisson en Gaspésie.

Les abstinentes de Blencourt viennent de se choisir un nouvel exécutif. Les destinées des Lacordaire seront dirigées par M. Gilbert Pelletier, Charles Leblond, Hugues Desrosiers, respectivement président et secrétaire. Mlle Ghislaine Desrosiers est la présidente des Jeunes d'Arc et sera secondée dans sa tâche par Mme Alfred Briand et Mlle Gisèle Malenfant.

Une collision entre un camion citerne de l'Imperial Oil à Trois-Pistoles et la camionnette de M. Léopold Gagnon, du même endroit, a entraîné des dommages évalués à près d'un millier de dollars, à proximité des moulins de Linton Lumber. M. Gagnon fut ébloui par les lumières de l'autre camion. Les chauffeurs s'en sont tirés indemnes.

L'automobile de M. Pierre Belzile, également de Trois-Pistoles, a été lourdement avariée, à l'angle des rues Martel et Rioux, lorsqu'un camion servant à débayer les rues a reculé violemment sur le véhicule de M. Belzile.

COMMENTÉE PAR

andrée gauthier

M. Aurèle St-Pierre, de St-Octave, qui a pris possession de son nouveau poste de chef de gare à Lac-au-Saumon est remplacé à St-Octave par M. Albert Bonenfant, chef de gare à St-Anaclet.

Le premier dîner mixte du Club Richelieu de Rimouski, présidé conjointement, par M. Réal Bernier, démissionnaire, et M. Lucien Bertin, nouveau président élu en décembre, a permis aux membres d'entendre une captivante causerie de M. l'abbé Marius Côté, directeur du Service Social à Rimouski.

Le Département des Terres et Forêts sévira contre toute personne surprise en flagrant délit de couper du bois sur les terrains de la Couronne, particulièrement dans le comté de Matapédia où les infractions au règlement semblent actuellement plus nombreuses. Deux résidents de Ste-Marquerite de Causapsal, qui pratiquaient le pillage du bois sur les terres de la Couronne, ont dû comparaître en Cour des Sessions de la Paix et payer une forte amende.

L'armée canadienne entreprend, dès cette semaine, sa première campagne de l'année pour le recrutement dans la région du Bas-St-Laurent. Les officiers recruteurs le capitaine L.-P. Auclair et le sergent Jacques Gourdeau ont visité Ste-Anne des Monts, Cap-Chat et Matane. Le 19 janvier, ils seront à Causapsal, le lendemain à Amqui pour revenir à l'arsenal de Rimouski où ils pourront donner tous les renseignements relatifs à l'armée de réserve, aux futurs officiers, aux apprentis-soldats (16 à 18 ans), mercredi, jeudi, vendredi et samedi prochain.

Voilà qui n'arrive pas tous les jours et fera réfléchir maris et femmes en quête d'aventures extra-matrimoniales. L'hon. juge Joseph Archaibault, de la Cour Supérieure, à Montréal, vient de condamner M. Héroux de payer la somme de \$1,000 à M. L. Tournay en dommages-intérêts. Ce dernier accusait M. Héroux de lui avoir ravi l'amour de sa femme avec le résultat que celle-ci a quitté le domicile conjugal, abandonnant mari et sept enfants dont l'un, malade, mourut peu de temps après, et obligea ce brave ouvrier montréalais à confier la garde de ses enfants à des parents ou associations de charité.



Me Lazarus Phillips, O.B.E., C.R., qui vient d'être élu administrateur de Montréal Life Insurance Company. Me Phillips est administrateur de Montreal Trust Company, Woodhouse & Co. Ltd., Empire-Universal Films Ltd., C. W. Lindsay & Co. Ltd., Consolidated Theatres Ltd., et plusieurs des autres compagnies.

L'école No 3 de Notre-Dame du Sacré-Coeur a dû fermer ses portes, au début de la semaine, une épidémie de grippe et de rougeole réduisant à quelques unités les étudiants non atteints.

MM. les abbés Jean-Marc Thériault, du diocèse du Golfe St-Laurent, et Paul-Emile Goudreault, du diocèse de Québec, étudiants en théologie au Grand Séminaire de Rimouski, ont été élevés au diaconat par Son Exc. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, en la chapelle du Séminaire.

Une réception eut lieu, le Premier de l'An, au Collège canadien de Rome où quelque 250 prêtres ou religieux canadiens furent reçus par Son Eminence le cardinal P.-E. Léger, de Montréal. A la bénédiction du St-Sacrement, qui ouvrit cette cérémonie, un Rimouskois, M. l'abbé Pierre Moreault agissait comme diacre-exposant. Une centaine d'autres Canadiens participaient à la réunion qui s'est déroulée dans les salons du Collège.

Les Chambres de Commerce, l'Association des Marchands Détaillants, le Conseil de Ville de Rimouski sont à préparer une délégation qui se rendra prochainement à Ottawa pour demander de l'aide financière pour l'expansion du Bassin de Radoub au havre de Rimouski.

Le Congrès Eucharistique aura donc lieu à Rimouski, en 1954. C'est Son Excellence Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, qui l'a appris aux quelque 40 membres de l'Association Ambulancière St-Jean qui se sont rendus présenter leurs hommages à l'issue de la messe paroissiale, le jour des Rois, au palais archiepiscopal. Après avoir félicité les ambulanciers de leur belle discipline et du travail qu'ils accomplissent bénévolement depuis un an à Rimouski, Son Excellence leur apprit qu'ils avaient un rôle important à jouer dans le prochain congrès eucharistique pour le soin des malades, le service de circulation, etc.

A l'occasion de la visite de M. Albert Morin, de l'Ontario, qui avait quitté sa ville natale, Trois-Pistoles, il y a 12 ans, il y eut une fête de famille chez M. Gérard Morin, son frère. Etaient présents: M. et Mme Alexis Morin, ses parents, de St-Justin de Maskinongé, Mme Fernand Bouchard, sa soeur, du même endroit, et M. Bouchard, Mme Alfred Fontaine, de Montréal, Mmes Lionel Lévesque et Roger Rioux, de Rimouski, ses soeurs, et leurs maris.

Le poteau indicateur à la traversée à niveau à l'entrée ouest de la ville, près des usines Price Brothers, a été rompu, en fin de semaine, par un automobiliste qui a filé à l'anglaise. Quelques heures plus tard, une tragédie fut évitée de justesse par un gardien de nuit de Price Brothers qui parvint à donner le signal de danger à un automobiliste qui s'aventurait sur la voie ferrée au moment où passait un rapide du Canadien National. L'automobile, qui n'était qu'à trois pouces du rapide faillit être happée sous la vibration, et le chauffeur en fut quitte pour un choc nerveux.

Dimanche prochain, dans l'après-midi, Son Excellence Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, s'adressera à toutes les dames de Rimouski, à l'issue de la réception de nouveaux membres dans l'Association des Dames de la Sainte-Famille.

CAMPAGNE du...

TIMBRE de NOËL



(6ième bulletin)

Recette de \$14,013.48

Les élèves du séminaire de Rimouski souscrivent le montant de \$38.00 et le club Richelieu de Mont-Joli, \$25.00.

Le dernier bulletin de notre Comité date du 22 décembre 1952 et nous espérons alors que notre Comité serait en avance sur l'an dernier lors de la publication du présent bulletin.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi, et en date du 12 janvier 1953, notre Comité Régional du Timbre de Noël avait recueilli \$14,013.48 à comparer à \$14,761.87, montant souscrit à pareille date l'an dernier.

Ce montant de \$14,013.48 établit donc que notre Comité n'a atteint que 70% de son objectif de \$20,000, jusqu'à aujourd'hui et qu'il a absolument besoin de la généreuse souscription de tous ceux qui ont reçu sa lettre d'appel ou du moins de tous ceux qui ont l'habitude de souscrire à l'occasion de sa campagne annuelle, s'il veut atteindre l'objectif minimum qu'il s'est fixé à \$20,000.00. Il serait malheureux que notre Comité du Timbre de Noël et la Ligue Antituberculeuse du Bas St-Laurent soient obligés de restreindre ses activités parce que trop de personnes sont restées indifférentes à son appel.

Nous avons plutôt l'espoir, maintenant que la période des Fêtes est terminée, que toutes les personnes qui ont reçu notre appel se feront un devoir de répondre le plus tôt et le plus généreusement possible afin de nous aider à accomplir notre programme en entier au cours de 1953.

Notre Comité veut remercier de tout coeur les 7,468 personnes, compagnies ou associations qui ont bien voulu souscrire le montant de \$14,013.48 soit une moyenne de \$1.88 chacune et il les assure qu'il utilisera cet argent en travaillant efficacement à leur protection et à celle de leurs parents et amis.

Nous avons reçu à date 9,653 réponses aux 19,155 lettres que nous avons expédiées, ce qui représente 50.4% de nos lettres d'appel. Si seulement 50% des personnes qui n'ont pas répondu le faisaient sans délai dans la même proportion que celles qui ont déjà souscrit, nous aurions tôt fait d'atteindre et même dépasser notre objectif, ce qui serait tout à l'honneur des citoyens de notre région qui se sont toujours montrés d'une générosité exemplaire et qui ne devraient pas nous décevoir cette année.

Nous désirons souligner la souscription au montant de \$38.00 qui nous a été faite par les élèves du Séminaire de Rimouski qui ont bien voulu nous donner eux aussi le témoignage de l'intérêt qu'ils portent à la lutte antituberculeuse dans notre région. Nous désirons les féliciter de même que le club Richelieu de Mont-Joli qui a bien voulu renouveler sa généreuse souscription au montant de \$25.00.

Voici la liste de ceux qui ont contribué un montant de \$5.00 et plus depuis notre dernier communiqué:

- Les élèves du Séminaire de Rimouski \$38.00
- Le Club Richelieu, Mont-Joli \$25.00
- Bissonnette, MM. René et Raymond \$15.00

ONT SOUSCRIT \$10.00

Bérubé, J.-O., Amqui; Levesque, Elmilien, Ste-Florence; Municipalité de St-Gabriel Lallemand; Municipalité de St-Marcellin; Municipalité de St-Narcisse; Municipalité de St-Pacôme; Normand, Jean, Mont-Joli; Pineau, Dr Michel-Antoine, Ste-Anne de la Pocatière; Sirois, Dr N.-A. Enr., Ste-Anne de la Pocatière; Thibeault, Armand, Mont-Joli.

A SOUSCRIT \$7.00

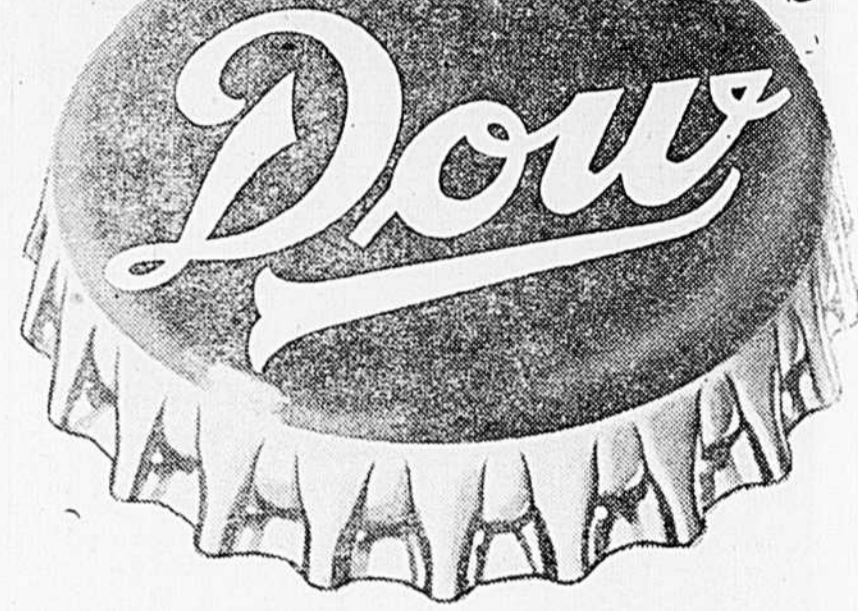
Chénard, M. le Chanoine Ed., Notre-Dame du Lac.

ONT SOUSCRIT \$5.00

Annett, James, Mont-Joli nord; Bard, Antoine, Sully; Barriault, Frédéric, Carleton Centre; Bélanger, Dr Léo, Mont-Joli; Bérubé, Yvon, St-Joseph de Lepage; Bilo-deau, Clément, Trois-Pistoles; Bouchard, Elliott, Riv-du-Loup; Boulay, J.-Oscar, Matane; Caisse Populaire, St-Eloi; Caisse Populaire, St-Fabien; Caisse Populaire, St-Léon-le-Grand; Caisse Populaire, St-Marc des Etroits; Castonguay, Capt. Raoul, Matane; Charrest, Hormidas, Matane; Cercle Léonard de l'A.C.J.C., Mont-Joli; Congrégation des Dames de Ste-Anne, Mont-Joli; Conseil Municipal, St-Fabien; Côté, Rodrigue, notaire, Matane; Couvent des Soeurs de la Charité, Carleton Centre; Desrosiers, Edgar, Mont-Joli; Desrosiers, P.-Emile, Matane; Dextrasse, Marc-Aurèle, Nazareth, Rimouski; Dionne, Maurice, Matane; Fortin, Alfred, St-Gabriel-est; Fournier, Adéodat, Mont-Joli; Gagnon, Mlle Aline, Matane; Gagnon & Frères, Matane; Gagnon, Jean-Marie, N.P., Mont-Joli; Gallienne, Walter, Clarke-City; Grenon, M. Daniel et Mlle Juliette, Albertville; Gunther, Ernie, Rimouski; Hôtel Bernier, Matane; Lajoie, Philippe-Israël, St-Pascal; Landry, J.-E., Rimouski; Lavole, Dr J.-E., Mont-Joli; Leclerc, J.-Ete, Ste-

le 28 février. Nous espérons donc recevoir plusieurs importantes souscriptions d'ici le 1er février et encore une fois, nous lançons un appel tout spécial à nos anciens souscripteurs et nous leur demandons de ne pas nous fausser compagnie cette année alors que les perspectives de victoire sont si encourageantes. Le Comité Régional du Timbre de Noël a besoin du concours de chacun d'entre vous pour l'aider à poursuivre son magnifique travail.

Beau temps, mauvais temps...



EST TOUJOURS

'CLIMATISÉE'

CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

NOTRE DERNIER

CONCOURS...

VENTE D'AMPOULES

ELECTRIQUES

Les heureux gagnants:

La distribution des primes aux gagnants du concours cartons d'ampoules d'octobre et novembre dernier, a favorisé les clients ayant obtenu les numéros indiqués plus bas.

Le grand prix "Radio International", d'une valeur de \$100.00, est gagné par M. P.-EDMOND BELZILE, de Trois-Pistoles avec le numéro "4121".

Dans chaque division, l'attribution d'un fer électrique automatique ou d'une valeur équivalente se fait comme suit:

- Rimouski: M. ADRIEN LANDRY, St-Valérian No. 20120
- Mont-Joli: Mme ROGER BLANCHARD, 28 Aubin, M.J. No. 16328
- Amqui: M. ALBERT MICHAUD, Val-Brillant No. 13960
- Matane: M. THOMAS ST-LAURENT, Riv.-Blanche No. 10468
- Trois-Pistoles: M. J.-B. DESCHESNES, Trois-Pistoles No. 4107
- Cabano: M. ARTHUR BEAULIEU, Cabano No. 2351
- St-Jean-de-Dieu: M. GEO. LEBLOND, St-Jean-de-Dieu No. 1041

FELICITATIONS et REMERCIEMENTS

UN MAGNIFIQUE ENSEMBLE!

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE & SÉCHOIR AUTOMATIQUE



Westinghouse

POUR ACHAT OU INFORMATION ADRESSEZ-VOUS À:

La COMPAGNIE de POUVOIR DU BAS ST-LAURENT

AMQUI
CABANO
MATANE

RIMOUSKI

MONT-JOLI
TROIS-PISTOLES
ST-JEAN-DE-DIEU

JEUNES GENS

ENRÔLEZ-VOUS

DANS

VOTRE ARMÉE

Renseignez-vous aux endroits suivants:

CAUSAUSCAL
Hôtel Bellevue
lundr
19 janvier

AMQUI
Au Manoir Canadien
mardi
20 janvier

RIMOUSKI
mercredi, jeudi, vendredi, samedi
Au Manoir Militaire
rue St-Jean-Baptiste
21, 22, 23 et 24 janvier